

La vida de Sant Honorat (la
vie de Saint Honorat),
légende en vers provençaux
du XIII^e siècle / par Raymond
Féraud,... ; [...]

Raymond Féraud (1245?-1324?). Auteur du texte. La vida de Sant Honorat (la vie de Saint Honorat), légende en vers provençaux du XIIIe siècle / par Raymond Féraud,... ; analyse et morceaux choisis, avec la traduction textuelle des dits morceaux, la biographie du vieux poète, et une notice historique sur Saint Honorat et sur les îles de Lérins, par A.-L. Sardou,.... 1858.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

LA VIDA
DE SANT HONORAT
(LA VIE DE SAINT HONORAT)

²⁷
Ln 9861 mjc 50048081

OUVRAGES DE M. A. L. SARDOU,

ET A LA MÊME LIBRAIRIE.

Dictionnaire (NOUVEAU) abrégé de la langue française, où l'on trouve les mots de la langue littéraire et les termes scientifiques les plus usités, suivi d'un *Dictionnaire historique, mythologique et géographique*, ou dictionnaire des noms propres les plus usités; par M. SARDOU, 1 fort volume in-18, de 740 pages environ, très-bien imprimé. Nouvelle édition revue. Prix, cart. 2 fr. » c.

1.^{re} *Dictionnaire de la langue française*, seul. Prix, cartonné. 1 fr. 50 c.

1.^e *Dictionnaire historique, etc.*, seul. Prix, cartonné. . . » fr. 60 c.

Ce petit dictionnaire de la langue française, dont la nomenclature est plus riche que celle de beaucoup de gros dictionnaires, est un véritable livre d'éducation, car il est très-soigneusement expurgé de tous les termes grossiers ou peu décents.

Dictionnaire (NOUVEAU) de synonymes français; par M. SARDOU. 1 fort volume in-12, d'environ 600 pages (1857). Prix, br. 3 fr. 50 c.

Cet ouvrage forme le *deuxième* degré de l'enseignement rationnel des synonymes.

Etudes et Exercices sur les synonymes français; par M. SARDOU. *Livre de l'élève*, 1 fort volume in-12. Prix, cartonné. 2 fr. 50 c.

— *Livre du maître*, 1 volume in-12. Prix, cartonné. . . . 3 fr. » c.

Cet ouvrage forme le *premier* degré de l'enseignement rationnel des synonymes; l'auteur y pose les bases de cet enseignement, expose la méthode à suivre, établit les théories sur les données incontestables de la philologie, et complète chaque article des synonymes par des exercices dans lesquels les élèves sont obligés de faire l'application des théories. Ce recueil est d'autant plus précieux pour l'étude, qu'aucun de ce genre n'avait encore été publié à l'usage des classes.



LA VIDA DE SAINT HONORAT

(LA VIE DE SAINT HONORAT)

LÉGENDE EN VERS PROVENÇAUX DU XIII^e SIÈCLE.

Par **RAYMOND FÉRAUD.**

ANALYSE ET MORCEAUX CHOISIS

AVEC



LA TRADUCTION TEXTUELLE DES DITS MORCEAUX, LA BIOGRAPHIE DU VIEUX POÈTE,
ET UNE NOTICE HISTORIQUE
SUR SAINT HONORAT ET SUR LES ILES DE LÉRINS,

Par **A. L. SARDOU,**

AUTEUR DE DIVERS OUVRAGES CLASSIQUES.



A PARIS

CHEZ P. JANET, LIBRAIRE-ÉDITEUR, RUE DE RICHELIEU, 15,
ET CHEZ DEZOBRY, E. MAGDELEINE ET C^e, LIBRAIRES-ÉDITEURS,
Rue du Cloître-Saint-Benoît, 10

A MARSEILLE

CHEZ ROY, LIBRAIRE, BOULEVARD DUGOMMIER.

A AVIGNON

CHEZ ROUMANILLE, LIBRAIRE, RUE SAINT-AGRICOL, N^o 10.

1858

Ceci est un essai. Il sera malheureux peut-être, et par ma faute, parce que je m'y serai mal pris ; mais il me restera toujours l'espoir que d'autres, plus habiles, sauront un jour réussir où j'aurai échoué.

Nous laissons dormir dans la poussière de nos bibliothèques, une littérature qui, pendant plusieurs siècles, a fait les délices de toute l'Europe. Les Allemands l'étudient, la goûtent, et publient en ce moment une collection complète des poètes de la *langue d'Oc* (1). Il me semble qu'en cela nos érudits et nos philologues devraient au moins lutter de zèle avec ceux d'outre-Rhin : toutes ces poésies des fameux *trobadors* (2), toutes ces richesses que nous nous laissons ainsi enlever, appartiennent à la France bien plus qu'à l'Allemagne : d'où vient donc que nous les dédaignons au point de ne pas même en soupçonner l'existence ?

La langue que ces poètes ont parlée était riche et harmonieuse. Fille aînée de la langue latine, elle était arrivée à son plus haut degré de perfection, alors que le français, l'italien, l'espagnol et le portugais, autres rejetons du latin, n'en étaient encore qu'à la première période de leur formation. On sait que le Dante hésita longtemps, pour sa *Divina Comedia*, entre la langue italienne et la provençale.

Aujourd'hui cette langue, que les *trobadors* avaient portée dans les pays du nord comme dans ceux du midi de l'Europe, et qui partout était comprise et parlée, cette langue est devenue une langue morte, même pour les Provençaux : c'est ce qui explique en partie l'abandon dans lequel nous laissons ces vieux poètes. Nous négligeons beaucoup moins la littérature romane du nord de la France, parce que nous en comprenons plus facilement le texte ; et, pour la première fois, nous imprimons aujourd'hui nombre de poèmes ou d'ouvrages en prose écrits, comme on dit, en vieux français. Il me semble qu'il serait juste et utile de faire participer les poètes provençaux à cette heureuse résurrection, heureuse pour la philologie et pour l'histoire. Nous y gagnerions au moins l'avantage de mieux comprendre les origines de notre langue et de notre littérature.

(1) Est-il nécessaire de rappeler au lecteur que l'appellation générale *langue d'Oc*, autrement *langue limousine* ou *provençale*, etc., était commune à tous les dialectes parlés dans les provinces du midi de la France : Provence, Languedoc, Guienne, Gascogne, Auvergne, Limousin, etc.

(2) Je demande la permission de désigner les poètes de la langue d'Oc par le titre qu'ils se donnaient eux-mêmes : *trobadors*, aux cas obliques ou du régime ; *trobair*, au nominatif singulier. (Voir ci-après la règle importante de l'*s*.)

En effet, le provençal, plus près du latin que le français, met sur la bonne voie des étymologies pour les mots de notre langue qui sont dérivés du latin. D'autre part, les *trouvères* du nord de la France ne sont-ils pas un peu les fils des *trobadors* du midi ? L'état de civilisation où s'étaient maintenues les provinces méridionales jusqu'à la guerre des Albigeois, suffirait pour démontrer l'antériorité de la littérature de ces provinces ; et, si l'on cherchait bien, on trouverait sans doute plus d'une preuve de l'influence exercée par cette littérature sur celle du nord. On pourrait même préjuger la question, si l'on voulait bien admettre que l'emprunt de certaines expressions caractéristiques suppose des emprunts beaucoup plus importants : or, si je ne me trompe, le mot *trouvère* n'est que le provençal *trobaire* francisé, et le mot *roman*, *romane*, ainsi que son dérivé *romancer*, ont appartenu primitivement à la langue des *trobadors* (1).

Cette langue ne saurait être un obstacle : elle existe encore dans tous nos départements du midi, dégénérée, il est vrai, et presque réduite à l'état de patois ; mais au moyen d'une traduction littérale, et après quelques jours d'étude, il n'est personne, non-seulement au midi, mais encore au nord de la France, qui ne puisse très-bien comprendre le texte et en saisir toutes les beautés.

Il ne s'agirait pas d'exhumer tout ce que nous possédons de la littérature provençale : il y aurait un choix à faire ; car tout n'est pas également bon, même dans les meilleurs poètes provençaux, pas plus que dans nos trouvères et dans nos vieux prosateurs français. Si je ne me trompe, le travail que je publie pourrait servir d'exemple, sinon comme exécution, du moins comme spécimen d'idée et de forme.

J'ai choisi, pour ce premier essai, un long poème composé dans le siècle même du Dante. C'est une curieuse légende faisant partie des poèmes du cycle carlovingien, et dans laquelle la fable est constamment mêlée à l'histoire. On y verra que l'auteur ne connaissait guère sa géographie, et qu'en rendant Charlemagne contemporain de saint Honorat, son héros, il a fait un anachronisme de 400 ans, précisément le même que celui qu'a fait Virgile, lorsqu'il a reporté Didon à l'époque du siège de Troie. Il ne faut pas s'en étonner : nul du temps du poète ne savait la géographie ni l'histoire. Raymond Féraud a écrit son poème 500 ans après l'élection de Charlemagne à l'empire d'Occident ; mais il avait fallu bien moins de temps pour que le grand empereur devînt un personnage légendaire, vivant à une époque très-reculée, *al temps antic*, comme dit notre poète au commencement de son second livre.

Quand nous abordons les vieux écrivains du moyen âge, nous devons, avant tout, nous défaire de notre science et de nos idées modernes : nous pourrions alors les comprendre et les apprécier. Alors nous ne commettrons pas l'injustice d'accuser de grossière ignorance ou de mauvaise foi, l'auteur d'une légende, qui n'a été pourtant que le fidèle écho de son siècle. Ici, par exemple, nous ne devons pas douter le moins du monde que Raymond Fé-

(1) Dans les mots tirés de mots latins en *manus*, *mana*, *manum*, la langue d'Oc a conservé la syllabe *man*, la langue d'Oïl l'a altérée en *main* : les adjectifs *romanus*, *humanus*, *germanus*, et le substantif *manus*, ont donné au midi : *roman*, *human*, *german* et *man* ; au nord : *romain*, *humain*, *germain* et *main*.

raud ne crût fermement à la vérité de tout ce qu'il raconte, et que tous ses lecteurs n'y crussent aussi fermement que lui.

Comme expression de faits réels et authentiques, la légende était véritablement pour nos pères ce que l'histoire est pour nous ; mais ils y croyaient de cœur, avec passion, avec bonheur même, et non froidement et par raison, comme nous le faisons de l'histoire. Ainsi la légende, au seul point de vue littéraire, est encore pour nous une étude pleine d'intérêt, en ce qu'elle nous reporte à des époques lointaines, et nous fait pleinement vivre de la vie de ces temps anciens. Elle n'est pas moins intéressante au point de vue historique : elle pourra être même extrêmement utile, si l'esprit du poète a été assez puissant pour s'identifier, en quelque sorte, avec celui de son siècle et le résumer en lui ; car personne, plus et mieux qu'un poète de cet ordre, ne reflète les idées, les croyances, les erreurs, les mœurs, les besoins, les tendances de son temps, surtout aux époques de foi naïve, où n'existe point une littérature de convention.

A ce titre, et en dehors même de toute considération philologique, le poème de Raymond Feraud m'a paru mériter quelque attention. J'espère que l'on trouvera dans plusieurs des morceaux que je reproduis, la preuve du jugement que je porte sur cet ouvrage, défectueux sans doute et renfermant beaucoup de longueurs, mais cependant remarquable en bien des points, et parfait dans quelques-unes de ses parties.

Une chose frappera sans doute le lecteur : c'est la variété du rythme et la justesse avec laquelle le poète a su l'adapter à chaque sujet particulier. Je citerai surtout les strophes qui commencent le récit : *Al temps ancianor, so retrays l'escriptura*, et le passage où Charlemagne et ses compagnons sont emmenés prisonniers à Tolède : *A Tholeta los emmenet*, etc., morceaux d'une facture que l'on pourrait croire beaucoup plus moderne.

Le manuscrit sur lequel j'ai pris ma copie, faisait partie de la bibliothèque du monastère de Lérins, comme le constate une note placée en tête, et qui porte la date de 1586. C'est le même qui a servi à M. Raynouard, pour son *Lexique de la langue romane* ; et c'est à l'obligeance du savant professeur à l'École des Chartes, M. Guessard, que je dois l'heureuse fortune d'avoir pu m'en servir à mon tour. La Bibliothèque impériale possède deux autres manuscrits du même poème, l'un coté n° 2737, *Lav.* 152, l'autre, *Suppl. Franc.*, n° 784. Mais tous deux, moins anciens que l'autre, sont aussi beaucoup moins précieux : le texte y est défiguré, la langue n'est déjà plus la même, les règles anciennes y sont complètement méconnues. Le n° 784 surtout, est moins une copie qu'une traduction en provençal plus moderne, traduction inintelligente, faite par un nommé Reforsat d'Olières, qui ne s'est même pas aperçu que les changements qu'il se permettait, brisaient le vers ou altéraient le sens. Il y a aussi dans ces manuscrits plusieurs omissions importantes.

A une traduction entièrement libre dans ses procédés, et en style tout à fait moderne, j'ai préféré une version littérale, serrant le texte de très-près, au point d'en suivre scrupuleusement la construction, et de rendre le sens de chaque mot ; et toutes les fois que j'ai pu trouver, dans notre vieux français, une expression parfaitement correspondante au mot provençal, pas assez vieille cependant pour ne pouvoir être comprise de chacun, je l'ai employée hardiment, et, qui plus est, avec intention. Les compositions naïves du moyen

âge perdent tout leur caractère et presque toute leur valeur, traduites en français de notre temps. Que l'on essaye de rajeunir Jean de Meung, Villon, Froissard ou tout autre : voyez ce qu'est devenu le Petit Jehan de Saintré, ajusté de cette façon par le comte de Tressan !

De vrai, il faudrait, quand on veut interpréter les ouvrages écrits en langue romane du midi, le faire au moyen de la langue romane du nord. Mais, plus un habile traducteur aurait réussi dans ce travail difficile, moins il devrait s'attendre à avoir des lecteurs. Je crois donc que si l'on n'a pas uniquement en vue un travail purement philologique, il y a en cela un milieu dans lequel on doit se tenir : c'est ce que j'ai essayé de faire.

Je terminerai par quelques observations purement grammaticales, mais néanmoins fort utiles. D'abord, pour l'intelligence du texte, il est indispensable de connaître la règle de l's : voici en quoi elle consiste, et comment M. Raynouard l'a formulée.

« 1° Au singulier, l's finale attachée à tous les substantifs masculins, et à la plupart des substantifs féminins terminés autrement qu'en *a*, indique qu'ils étaient employés comme **SUJETS** ; et l'absence de l's, qu'ils l'étaient comme **RÉGIMES DIRECTS OU INDIRECTS**.

« 2° Au pluriel, les **SUJETS** ne recevaient pas l's, qui, au contraire, s'attachait aux **RÉGIMES DIRECTS ET INDIRECTS**.

« 3° Les noms féminins en *a*, sujets ou régimes, ne recevaient jamais au singulier l's finale, et l'admettaient toujours au pluriel.

« 4° Les substantifs qui originairement se terminaient en *s*, la conservaient soit au singulier, soit au pluriel, comme *ops*, *besoin* ; *TEMPS*, *temps* ; *VERS*, *vers*.

« Concurrément avec cette règle, il existait toutefois une forme particulière qui faisait distinguer, au singulier, le sujet et le régime de quelques substantifs masculins.

« Ces substantifs reçoivent la finale *aire*, *eire*, *ire*, comme sujets au singulier : *TROBAIRE*, *troubadour* (1) ; *BATEYRE*, *batteur* ; *SERVIRE*, *serviteur* ; et la finale *ador*, *edor*, *idor*, comme régimes directs ou indirects au singulier, et comme sujets ou régimes au pluriel : *TROBador*, *BATador*, *SERVidor*.

« L's ne s'attachait jamais à ces sortes de substantifs au singulier, parce que la terminaison suffisait pour distinguer le sujet en *AIRE*, *EIRE*, *IRE*, du régime direct ou indirect, qui était toujours en *ADOR*, *EDOR*, *IDOR* ; mais au pluriel, qui avait toujours cette dernière désinence, l's marquait les deux espèces de régimes. »

Il est à remarquer que toutes ces règles existaient aussi dans le vieux français.

Le provençal faisait un singulier emploi de la conjonction *ni* : dans une multitude de cas, cette conjonction a le sens positif de *et* :

E si deguns m'asauta
Mon romanz ni mons ditz.

(1) Ou mieux *trouvère*, forme française de *trobair* : le mot *troubadour*, au singulier, est de même la traduction du cas régime *trobador*.

Et si quelqu'un m'attaque mon roman et mes dits. C'est ainsi que nous entendons la conjonction ni, dans ces vers de La Fontaine :

Patience et longueur de temps
Font plus que force ni que rage.

En voici un exemple plus remarquable encore :

Ar mi dignas, per vostra ley,
S'aperten a mon payrel' rey
Aquest seyners que tant es rix.
Vol li mal o es nostr' amix?
Ni cun a nom ni en qual repayre
Estay?

« Or dites-moi, par votre loi, si appartient à mon père le roi ce seigneur
« qui tant est riche. Lui veut-il mal ou est-il notre ami? Et comment a
« nom et en quel pays demeure-t-il? »

Il faut observer scrupuleusement les règles suivantes de prononciation, si l'on tient non-seulement à ne pas détruire l'harmonie et le rythme, mais aussi à ne point dénaturer complètement la langue.

En général, la prononciation est la même que celle de l'italien, sauf pour le *c* et l'*u*, qui se prononcent comme en français, et pour le *z*, qui est tout à fait l'équivalent de l'*s*.

Ainsi, *ai* ou *ay* se prononce toujours *aï*; *oi* et *oy*, toujours *oï*; *ei* et *ey*, toujours *eï*.

En et *em* ont constamment le son qu'a *en* à la fin du mot *examen*, et *em* dans le latin *tempus*.

In sonne toujours comme dans l'italien *infelice*.

Le *j* a la prononciation italienne *dje*; il en est de même du *g* devant *e* ou *i*. Ainsi, *jens* et *gens* se prononcent *djen*; *jamays* se prononce *djamai*.

Enfin, la pénultième est généralement longue dans les mots de deux syllabes : *terra*, *guerra*, *monges*, *gesta*; *terre*, *guerre*, *moine*, *geste*. Il y a cependant un très-grand nombre d'exceptions qui, d'ailleurs, sont le plus souvent indiquées par le français : *rason*, *raison*; *dolor*, *douleur*; *onor*, *honneur*; *abat*, *abbé*; *prezent*, *présent*; *menton*, *menton*; *plazent*, *plaisant*.

N. B. J'ai mis au bas des pages les notes qui ont pour but la juste interprétation d'un mot ou l'éclaircissement d'un passage, ainsi que les citations d'auteurs; et j'ai rejeté à la fin du volume les renseignements géographiques, historiques, biographiques, etc., qui ne sont pas indispensables pour l'intelligence du texte.

BIOGRAPHIE

DE RAYMOND FÉRAUD.

« Remond Feraud gentilhomme prouensal, auoit esté toute sa vie amoureux, et vray courtizan, suyuant la Cour des Princes; estoit bon Poete prouensal. La Royne Marie issue de la maison d'Hongrie, femme de Charles 2. du nom Roy de Naples, Comte de Prouence, le retint à son seruice. Escriuoit fort bien et doctement en langue Prouensalle de toute sorte de rithmes, ainsi qu'on peut voir en la vie d'Andronic filz du Roy d'Hongrie, surnommé saint Honnoré de Lirins, par luy traduite du Latin (*Note 1*), et mise en rithme Prouensalle à la requeste de ladiete Royne d'Hongrie, à laquelle il dedia l'œuvre en l'an 1300. En récompense duquel la Royne lui fit auoir vn prioré dépendant du monastère de saint Honnoré en l'isle de Lirins en Prouence (*n. II*). On ne trouue rien escript d'Amours qu'il aye fait, car pour ne donner mauuais exemple à la ieunesse les mist au feu; et en delaissant ceste vie print la contemplatiue, et se rendit religieux audit monastère de saint Honnoré, ainsi que l'a escript le Monge des isles d'Or (*n. III*) : il a traduit plusieurs liures en rithme Prouensalle, receut de grandes faneurs de Robert Roy de Naples, Comte de Prouence, du temps qu'il estoit Duc de Calabre. Car voyant que ce Prince en sa ieunesse prenoit plaisir aux lettres, et à cognoistre les nombres, les dimensions, et les proportions et mesures pour mieux entendre l'art de bastir et fortifier, faire ponts, ou machines nécessaires à la guerre, et qu'il sauoit de la geometrie et architecture, et qu'il estoit Prince benin ayant Dieu, après qu'il fut couronné Roy de Sicille (*n. IV*), fist plusieurs rithmes à sa louange. L'an de son trespas se trouue aux registres dudict monastère, que fut environ le temps que dessus. Saint Cezari (*n. V*) dit qu'il fut surnommé *Porcarius*, du nom des anciens pères dudict monastère. Le Monge de Montmaior (*n. VI*) dict que ce *Porquere* estoit vn vilain gardien des pourceaux, qu'après auoir seruy long temps ledict monastère en estat de porchier, ils le receurent pour viure ocieusement *a la grassa souppa*. Quelqu'un a escrit que ce Poete en sa ieunesse auoit desbauché la dame de Curban, qui fut l'une des Presidentes de la Cour d'amour au chasteau de Romanin, nommée cy dessus en la vie de Perceval Doria (*n. VH*), qui s'estoit rendue religieuse en vn monastère et l'auoit menée pour sa commere gaillarde par les Cours des Princes vn long temps, et estans tous deux las de suyure ceste vie, elle fut rendue au monastère de Cisteron, et luy au monastère de saint Honnoré en l'isle de Lirins. » (*Les vies des plus celebres et anciens poetes Provençaux, qui ont floury du temps des Comtes de Prouence*, par JEHAN DE NOSTRE DAME procureur en la Cour de Parlement de Prouence. Lyon, MDLXXV.)

Jehan de Nostre Dame (ou de Nostradamus) ne dit rien de la famille du poète, ni du lieu de sa naissance. On croit qu'il était parent des seigneurs de Glandevès (*n. VIII*), et qu'il naquit dans cette ville ou aux environs. On peut du moins, d'après le dialecte dont il s'est servi, supposer qu'il avait été élevé sur les bords du Var : en effet, ce dialecte qui, dit-il lui-même, n'est pas le droit provençal, était certainement celui de la partie tout à fait orientale de la Provence et du comté de Nice, qui dépendait alors de ce grand fief. Ce qui ne doit laisser aucun doute à cet égard, c'est qu'un assez grand nombre de mots qui n'ont été employés par aucun autre *trobador*, sont encore en usage dans ce pays, et ne le sont guère que là.

VIE DE SAINT HONORAT.

« Cette vie, dit notre poète, fut trouvée jadis en un temple; un moine de « Lérins l'apporta de Rome : de là nous est venue la geste en langage anti-
« que. Vous n'y trouverez rien que la vérité pure. »

La vida s'atrobet en un temple jadis;
De Roma l'aportet uns monges del Leris;
De lay si trays li gesta d'una antiga scriptura (1).
Ren non i trobares mays de veritat pura.

Après ce petit avis au lecteur, le poète parle d'Adam, de sa chute, et de la rédemption du genre humain : il invoque l'aide du fils de Dieu, de la Vierge et de saint Honorat, pour qu'il puisse dignement raconter la vie de ce grand saint.

Car mantz m'en an requist;
De l'onrat payre en Crist
Monsen Guancelm l'abat
Agut en ay mandat.
Car a la pros reyna
Que ves Dieu es enclina,
A ma donna Maria,
Filla de rey d'Ongria,
E que porta corona
De Cecilia la bona,
En volra far present.

Car maints m'en ont requis;
De l'honoré père en Christ
Monsieur Guancelme l'abbé (n. IX)
J'en ai eu mandement.
Car à la preude reine (2),
Qui vers Dieu est portée,
A madame Marie,
Fille de roi de Hongrie,
Et qui porte couronne
De Sicile la bonne (n. X)
En voudra faire présent.

Suit une prière à Dieu le Père, puis quelques mots de préface.

E si deguns m'asauta
Mon romanz ni mons ditz,
Car non los ay escritz
En lo dreg proensal,
Non m'o tengan a mal;
Car ma lenga non es
Del dreg proenzales.

.....
Quatre libres y a
Trastotz en una tieria (4);
Vers consonantz e simples,
Rimps de manta maniera.

Et si quelqu'un m'attaque
Mon roman (3) et mes dits,
Parce que ne les ai écrits
En le droit [pur] provençal,
Qu'on ne me le tienne à mal;
Car ma langue non est
Du pur provençal.

.....
Quatre livres y a
Tréous en une île :
Vers consonnants [rimés] et simples
Rhythmés (5) de mainte maniere.

(1) *Scriptura* doit ici se prendre dans le sens de *langue* et non dans celui de forme des lettres : *antigua scriptura*, c'est-à-dire, le latin. Ainsi l'a entendu J. de Nostre-Dame, dans sa biographie de R. Féraud.

(2) *Preude reine*, vertueuse reine. *Preude*, dont nous avons fait *prude*, était le féminin de l'adjectif *preux*.

(3) *Roman*, poème en langue romane ou vulgaire.

(4) *Tieria* ou *tiero* se dit encore aujourd'hui dans la partie orientale du département du Var, et signifie *suite*, *file* de choses.

(5) De coupe et de longueur diverses, et non pas *rimés*, ce qui ferait répétition avec le mot *consonnants*. C'est l'interprétation de J. de Nostre-Dame quand il a dit de notre poète qu'il « escriuoit fort bien et doctement en langue prouensale de toute sorte de rithmes, etc. » (V. la Biographie de R. Féraud.)

Il prévient qu'il a lu Moïse tout entier, qu'il a maints livres à sa disposition, les vies des Pères (*vitas Patrum*) et maints romans. Il a tenu et il a lu « la geste de la sainte conquête qui fut à Roncevaux » :

De la sancta conquesta
Que fom en Ronzas valz.

Enfin il commence son récit.

- Al temps ancianor, so retrays l'escriptura,
Que Maumet de Mecha, malvaysa creatura,
E Johans Gaunes feron ley de falsa figura
De peccat e d'error;
Don foron verinat man dux et man persant (1) :
Pinabel de Bugia e Sidrac d'Oriant :
Marsili de Maroc am son frayre Aygolant,
Que foron rey clamat
D'Agen e de Girona, de Murcia la bella,
De Toleta la gran, tro intz en Conpostella,
Granada, Sarragoza, de trastota Castella,
E rey de Pampelona.
Aquist cresian la ley de la malvaysa gesta;
— Bafum e Travagan onravan en lur festa;
Per so qu'en Crestian poguessan far conquesta
E menar a desrey.
— Ad Andrioc d'Ongria doneron lur seror,
Prinpce de Cumania e de tota l'onor,
Frayre Leon le grec, que fom de gran riqor
E de gran manentia.
— Au temps très-ancien, ce rapporte l'écriture,
Que Mahomet de Mecque, mauvaise créature,
Et Jehan Gaunes (2), firent loi de fausse figure (3)
De péché et d'erreur;
Dont furent envenimés [empoisonnés] maints ducs [chefs] et maints vaillants :
Pinabel de Bougie et Sidrac d'Orient,
Marsile de Maroc avec son frère Aygolant,
Qui furent rois acclamés
D'Agen et de Girona, de Murcie la belle,
De Tolède la grande, jusque dans Compostelle,
Grenade, Saragosse, de toute la Castille,
Et rois de Pampelune.
Ceux-ci croyaient la loi de la mauvaise geste;
Mahomet et Travagan honoraient en leurs fêtes,
Pour ce qu'en Chrétienté pussent faire conquête
Et mener à désarroi.
A Andrioc de Hongrie ils donnèrent leur seur,
Prince de Cumanie et de toute l'honneur (4).
Frère de Léon le grec, qui fut de grande richesse
Et de grandes possessions.

Suit le portrait de la belle Herenborc ou Helenborc, sœur des princes mahométans et femme d'Andrioc.

Herenborc, la plus bella de cara, de fayzon,
Hueltz vars e saura testa con fil d'aur en viron,
Bel vis, boca risent e colorat menton,
Flor de tota Castella.

(1) Ou *présans* (Bibl. impériale, ms., coté Lav., 152), qui a du prix, vaillant, puissant.

(2) Le même sans doute que *Guenes* ou *Ganelon*, le traître si célèbre dans les romans en langue d'Oïl.

(3) C'est-à-dire de faux symbole.

(4) *De tota l'onor*, c'est-à-dire de tout le fief, de toute la seigneurie. Le mot *honneur* avait le même sens dans la langue d'Oïl.

Rosa fresca de may non es plus colorada ;
Gent cors e bellas mans de fayson mesurada,
Gent parlat e plasant c'a totas gentz agrada
E sas beaultatz retrays.

— Herenborc, la plus belle de figure et de forme,
Yeux vairs (1) et blonde tête avec fil d'or autour,
Beau visage, bouche riante et coloré menton,
Fleur de toute Castille.

Rose fraîche de mai n'est *pas* plus colorée ;
Gent corps et belles mains de forme mesurée (2),
Gent parler et plaisant qui à toutes gens agréé
Et ses beautés retrace.

Ayzi retray l'estoria lo pantays de
la bella Helenborc et del rey
Andrioc d'Ongria.

Ici retrace l'histoire le songe de
la belle Helenborc et du roi
Andrioc de Hongrie.

La belle Helenborc devient enceinte ; elle rêve qu'il lui sort du corps une flamme brillante en forme de colonne : le sommet de cette colonne gigantesque touche au ciel, et sa base, s'étendant jusqu'en Espagne, écrase la loi païenne. Le roi Andrioc, qui était en Turquie, rêva ce même soir, *pantayset aquel ser*, et fit un rêve semblable. Revenu de la guerre de Turquie, il trouve sa femme accouchée d'un bel enfant auquel il donne le nom d'Andronic. Cependant ce double rêve, qui présage la ruine du paganisme et de l'hérésie, l'inquiète fort : il craint que la mère, fanatique mahométane, ne fasse périr l'enfant ; c'est pourquoi il donne à Andronic des gardes en même temps que des nourrices, et le fait élever à la campagne près de Nicomédie, dans un palais construit au milieu des bois par Constantin, père d'Andrioc.

Un jour que le jeune prince, devenu grandet, « mangeait dans la forêt avec aucuns de ses gens. »

Manjava en la forest ab alcuns de sas gents,

Un chrétien vient lui demander l'aumône au nom de Jésus-Christ, roi du Paradis. De retour au palais, l'enfant dit à sa mère qu'il a vu un messager de Jésus, et demande si ce roi du Paradis est de leur parenté et de celle de l'empereur.

« Bell fyl, diys Helenborc, ben parllas de follor.
Non plaza a Mahomet que cest Ihesu Crist sia
Emperayres ni reys, ni de lur compaynia :
Homs fom malauros, pendutz per sa follia.
— Ciyll qué crezon en luy son falz gualidor,
Lebros e malannant, e vivon a dolor. »

— « Beau fils, dit Helenborc, bien parlez de sottises.
Ne plaise à Mahomet que ce Jésus-Christ soit
Empereur ni roi, ni de leur compagnie :
Homme il fut malheureux, pendu pour sa folie.
Ceux qui croient en lui sont faux imposteurs,
Lépreux et mal-en-point, et vivent à douleur. »

Helenborc irritée fait faire commandement *de part* le roi, *da part lo rey*, que l'on mette à male mort tout homme qui croit en Jésus-Christ.

1. Per la regna d'Ongria e per tota Alamayna,
Fan aucire los santz, tro en la gran Espayna.

(1) Bleus et blancs.

(2) C'est-à-dire bien proportionnées.

- Cant Dieus lo glorios aparec verament
A tres verays cors sanz qu'estavan penedent
5. Lonc temps el mar de Creta, en un' isla plaseat.
Ayso fom sanz Caprasis, sanz Magons, sanz Liontz,
Que de gran sanctitat eran et lums e fontz.
-
« Annas, diys Ihesu Crist, pres de Nichomedia,
En la forest del rey tenes la dreyta via.
- 10. Trametray vos dos fiylls d'Andrioc, rey d'Ongria;
— E menares los en lay on aures mandat.
Aquist eysausaran sancta crestiandat. »
- 4. Par le royaume de Hongrie et par toute l'Allemagne
Ils font occire les saints, jusqu'en la grande Espagne.
Quand Dieu le glorieux apparut vrsiment
A trois vrais corps saints (1) qui étaient pénitents.
5. Longtemps en la mer de Crète en une ile plaisante [agréable].
Ce fut [c'étaient] saint Caprasi, saint Magons, saint Lions (2)
Qui de grande sainteté étaient lumière et source.
-
« Allez, dit Jésus-Christ, près de Nicomédie,
En la forêt du roi tenez le droit chemin.
10. Vous remettrai deux fils d'Andrioc, roi de Hongrie;
Et les emmènerez là où vous aurez mandement [ordre].
Ceux-ci rehausseront sainte chrétienté. »

Ayzi retray l'estoria la каза del
cerv e con Andronic trobet los
santz.

Ici retrace l'histoire la chasse du
cerf et comme Andronic trou-
va les saints.

Un jour de mai,

De may quel' temps es clars e gays
E l'ausellet refrayn son lays,
E las vals blanqueian de flors,
— E an n'i de mantas colors,
Andronic, fil del rey d'Ongria,
Cavalca am sa gran compaynia.

De mai que le temps est clair et gai,
Et l'oisillon chante son lai,
Et les vallées blanchissent de fleurs,
Et y en a de maintes couleurs,
Andronic, fils du roi de Hongrie,
Chevauche avec sa grande compaignie.

Il va à la chasse : une cerf l'entraîne loin de ses gens, dans un passage si étroit, que son cheval ne pouvant y passer, le jeune prince est obligé de mettre pied à terre. Il s'avance et voit venir à lui trois hommes à mine très-sauvage et fort mal vêtus.

L'enfas fom tan espavantatz
Que brayda e crida e playn si,
Car sa gent non vi costa si.
Pensava si veraysament
Diabls fossa aquesta gent.
Mays ayzo eran li cors sant
Qu'avian tant esperat l'enfant,
Pres de tres anz en la gaudina,
On avian mot paura cozina.
Cant sant Caprasi s'apropchava,
Et l'enfas plus fort tremolava :
Morir crezia veraysamentz,
Car non vexia res de sas gentz.

L'enfant fut si épouventé
Qu'il braille et crie et se lamente,
Car sa gent il ne vit près de soi.
Il se pensait en vérité
Que diables fussent ces gens-là.
Mais c'étaient les corps saints
Qui avaient tant attendu l'enfant,
Près de trois ans dans le bois,
Où ils avaient moult pauvre cuisine.
Quand saint Caprasi s'approchait,
Et l'enfant plus fort tremblait :
Mourir il croyait vraiment,
Car ne voyait rien de ses gens.

Saint Caprasi le rassure et lui annonce que Jésus-Christ, qui fit le tonnerre, que fey lo tron, l'a choisi, lui Andronic, pour sauver tout l'Occident et détruire la fausse loi de paganisme. Pendant ce discours de Caprasi, le cerf re-

(1) C'est-à-dire saints personnages.

(2) Ou saint Caprais, saint Magonce et saint Léonce.

vient et se place à côté du saint. Le jeune prince veut savoir qui a élevé et nourri ce bel animal; saint Caprasi lui répond :

- « Cell Dieus que tot lo mont formet
E noyre bestias et peysonz,
Als sieus amix donet grantz dons.
Totas nos son obediens,
E fan nostres comandaments. »
Andronicx regarda los santz
E vi lur las perssonas grantz,
Promes (1) e de bella rason,
E de mot gran entention (2),
E diys : « Bonas jens, cal seignor
Serves, vos autre, c'a dolor
Vos fay viure e pauprement?
Non vi anc ta vil vestiment
Con vos autre aves sus l'esquina.
Qui vos ve la cara mesquina
Lo cors e lo vis aterrit,
Ben sembla que sias marrit,
Maygres e palles et enclins
E los huells leguaz e mesquins.
Mala es aytal seynoria
C'aysi decay sa compaynia.
Ben say que mon payres le reys
Non despasa aysi son peys
Ni las viandas a sas jent.
E segon lo mieu encient,
Yeu cre que fach l'aves irat :
Per que est aysi condapnat.
Mays si sens colpa vos fay mal,
Greu seynor aves en aytal.
— Si voles ambe mi venir,
Maintenant vos faray vestir
E onrrar el palays del rey,
Si voles creyre nostra ley ;
E laysares aquest seynor
Queus fay viure a tal deysonor. »
Sans Caprasi diys a l'enfant :
« Le mieus seyners a poder grant.
— Aquist forest es tota sia,
Bestias et outra manentia ;
— E totas lausan lo sieu nom
Del comenz del mont tro al som. »
— « Ar mi diguas, per vostra ley,
S'aperten a mon payrel' rey
Aquest seyners que tant es rix.
— Vol li mal o es nostr' amix?
Ni con a nom ni en qual repayre (7)
Estay? Diray o a mon payre,
Et auran ensemps compaynia. »
— « Si lo li dic ben o faria
Andronic. Del seynor per ver
Ti puese dire lo sieu poder.
Des lo comenzament del mon,
Formet totas las res que son ;
E fes de diversas naturas
- « Ce Dieu qui tout le monde forma
Et nourrit bêtes et poissons,
Aux siens amis donna grans dons.
Toutes nous sont obéissantes
Et font nos commandements. »
Andronic regarde les saints
Et leur vit les personnes grandes,
Honorables et de belle forme,
Et de moult grande intelligence,
Et dit : « Bonnes gens, quel seigneur
Servez, vous autres, qui à douleur
Vous fait vivre et pauprement ?
Ne vis oncques si vil vêtement
Comme vous autres avez sur le dos.
Qui vous voit la figuré mesquine
Le corps et le visage exténué,
Bien semble que soyez misérables
Maigres et pâles et courbés,
Et les yeux cernés et mesquins [abattus].
Mauvaise est telle seigneurie
Qui aysi rabaisse sa compaignie.
Bien sais que mon père le roi
Ne distribue ainsi son poisson
Ni les viandes à sa gent.
Et selon le mien escient (3),
Je crois que fait l'avez iré (4) :
Par quoi êtes ainsi condamnés.
Mais si sans coulpe (5) vous fait mal,
Grief seigneur avez en tel.
Si voulez avec moi venir,
Sur-le-champ vous ferai vêtir
Et honorer au palais du roi,
Si voulez croire notre loi ;
Et laisserez ce seigneur
Qui vous fait vivre à tel déshonneur. »
Saint Caprasi dit à l'enfant :
« Le mien seigneur a pouvoir grand.
Cette forêt est toute sienne,
Bêtes et autres possessions ;
Et toutes louent le sien nom
Du commencement du monde jusqu'à la fin.
— « Or dites-moi, par votre loi,
Si appartient (6) à mon père le roi
Ce seigneur qui tant est riche.
Lui veut-il mal ou est-il notre ami ?
Et comment a nom et en quel pays
Demeure-t-il? Je le dirai à mon père,
Et auront ensemble compaignie. »
— « S'il le lui dit bien ce ferait
Andronic. Du seigneur pour vrai
Te puis dire le sien pouvoir.
Dès le commencement du monde,
Il forma toutes les choses qui sont ;
Et fit de diverses natures

(1) *Prosomes*, mss. de la Bibliothèque impériale. Ce mot, formé de l'adjectif *pros*, preux, et du substantif *ome*, homme, existe aussi dans le vieux français.

(2) Ce mot a une foule de significations ; il exprime le plus souvent une faculté de l'esprit ou de la volonté, et quelquefois aussi un penchant, une affection, un mouvement du cœur.

(3) Et à mon sens, selon mon sentiment.

(4) Je crois que vous l'avez irrité.

(5) Sans faute de votre part.

(6) Ou s'il tient par la parenté.

(7) Pays, région, demeure, séjour. C'est aussi le vieux sens du mot français *repaire*.

- Cant Dieus lo glorios aparec verament
A tres verays cors santz qu'estavan penedent
5. Lonc temps el mar de Creta, en un' isla placent.
Ayso fom santz Caprasis, santz Magons, santz Liontz,
Que de gran sanctitat eran et lums e fontz.
.....
« Annas, diys Ihesu Crist, pres de Nichomedia,
En la forest del rey tenes la dreyta via.
- 10. Trametray vos dos fiylls d'Andrioc, rey d'Ongria;
E menares los en lay on aures mandat.
Aquist eysausaran sancta crestlandat. »
- 4. Par le royaume de Hongrie et par toute l'Allemagne
Ils font occire les saints, jusqu'en la grande Espagne.
Quand Dieu le glorieux apparut vrsiment
A trois vrais corps saints (1) qui étaient pénitents
5. Longtemps en la mer de Crète en une ile plaisante [agréable].
Ce fut [c'étaient] saint Caprasis, saint Magons, saint Lions (2)
Qui de grande sainteté étaient lumière et source.
.....
« Allez, dit Jésus-Christ, près de Nicomédie,
En la forêt du roi tenez le droit chemin.
10. Vous remettrai deux fils d'Andrioc, roi de Hongrie;
Et les emmènerez là où vous aurez mandement [ordre].
Ceux-ci rehausseront sainte chrétienté. »

Ayzi retray l'estoria la каза del
cerv e con Andronic trobet los
santz.

Ici retrace l'histoire la chasse du
cerf et comme Andronic trou-
va les saints.

Un jour de mai,

De may quel' temps es clars e gays
E l'ausellet refrayn son lays,
E las vals blanqueian de flors,
— E ap n'i de mantas colors,
Andronic, fil del rey d'Ongria,
Cavalca am sa gran compaynia.

De mai que le temps est clair et gai,
Et l'oisillon chante son lai,
Et les vallées blanchissent de fleurs,
Et y en a de maintes couleurs,
Andronic, fils du roi de Hongrie,
Chevauche avec sa grande compaignie.

Il va à la chasse : une cerf l'entraîne loin de ses gens, dans un passage si étroit, que son cheval ne pouvant y passer, le jeune prince est obligé de mettre pied à terre. Il s'avance et voit venir à lui trois hommes à mine très-sauvage et fort mal vêtus.

L'enfas fom tan espavantatz
Que brayda e crida e playn si,
Car sa gent non vi costa si.
Pensava si veraysament
Diabls fossa aquesta gent.
Mays ayzo eran li cors sant
Qu'avian tant esperat l'enfant,
Pres de tres anz en la gaudina,
On avian mot paura cozina.
Cant sant Caprasi s'apropchava,
Et l'enfas plus fort tremolava :
Morir crezia veraysamentz,
Car non vezia res de sas gentz.

L'enfant fut si épouventé
Qu'il braille et crie et se lamente,
Car sa gent il ne vit près de soi.
Il se pensait en vérité
Que diables fussent ces gens-là.
Mais c'étaient les corps saints
Qui avaient tant attendu l'enfant,
Près de trois ans dans le bois,
Où ils avaient moult pauvre cuisine.
Quand saint Caprasi s'approchait,
Et l'enfant plus fort tremblait :
Mourir il croyait vraiment,
Car ne voyait rien de ses gens.

Saint Caprasi le rassure et lui annonce que Jésus-Christ, qui fit le tonnerre, que fey lo tron, l'a choisi, lui Andronic, pour sauver tout l'Occident et détruire la fausse loi de paganisme. Pendant ce discours de Caprasi, le cerf re-

(1) C'est-à-dire saints personnages.

(2) Ou saint Caprais, saint Magonce et saint Léonce.

leur foi. A cette horrible nouvelle Helenborc éprouve une telle douleur qu'elle perd connaissance.

E casec abausada en mley del payment.
Le reys l'en volc levar, mas le sanc li deysent —
Del nas e de la boca.

Li sia gentils colors es trastota mudada;
Fresca con nuylla flos, es en nient tornada :
Li mortz al cor la toca.

— Et elle tomba étendue au milieu du pavé (1).
Le roi l'en voulut lever, mais le sang lui coule
Du nez et de la bouche.

Sa gentille couleur est trestoute changée;
Fralche comme nulle fleur, elle est en néant tournée :
La mort au cœur la touche.

Adronic, voyant sa mère morte, s'évanouit de douleur. Le roi appelle ses gens : nombre de chevaliers et de serviteurs accourent. Ils relèvent Andronic et l'emportent ; après quoi Andrioc exhale sa douleur dans un *lai* où il fait l'éloge de la reine sa femme.

Ayzi commenza l'heresia quel'
reys Andrioc enseynava a
son fiyll Andronic.

Ici commence l'hérésie que le
roi Andrioc enseignait à son
fils Andronic.

Après l'enterrement d'Helenborc, Andrioc entreprend de ramener Andronic à la foi de ses pères, et lui fait un très-long et très-remarquable discours, que je crois devoir transcrire presque en entier.

Ar esconta, car fiyl
A can mortal periyl
As mes mi e ma terra.
Jamays non faray guerra
Ni portaray escut :
Mon conseyl ay perdut,
La bella Helenbors;
Del mont era li flos.
Mal as trayt ton payre
Et as morta ta mayre.
.....
Bell fiyll, yest dessennatz
C'ab homes de peccatz
E de malvays conquist,
Que creson Ihesu Crist
E la sia falsa ley,
Vueyllas aver conrey.
E dises que Ihesus
Es aquel dieus de sus,
Quel' cels setz e la terra.
Mot sabia pauc de guerra !
(Tons oncles Aygolantz
En sap ben quatre tantz ;
Qu'el fom pendutz al vent
Per Pilat lo valent.
Donquas si aquest fos dieus,

Maintenant écoute, cher fils,
A combien mortel péril
As mis moi et ma terre.
Jamais ne ferai guerre
Ni porterai écu :
Mon conseil ai perdu,
La belle Helenborc ;
Du monde elle était la fleur.
Mal (2) as trahi ton père
Et mis à mort ta mère.

.....
Beau fils, tu es hors de sens
Qu'avec hommes de péché
Et de mauvais acquêt (3),
Qui croient Jésus-Christ
Et la sienne fausse loi,
Veuilles avoir hantise.
Et dises que Jésus
Est ce dieu d'en haut
Qui le ciel fit et la terre.
Moult peu savait de guerre !
(Ton oncle Aygolant
En sait bien quatre fois autant) ;
Car il fut pendu au vent
Par Pilate le vaillant (4).
Donc si cettuy eût été dieu,

(1) Sur les dalles de la salle.

(2) Méchamment.

(3) Nous dirions aujourd'hui : « Qui sont de mauvaises connaissances. »

(4) Ou le puissant.

Non pogra per Juleus
 Esser batutz ni tortz,
 Crucificatz ni mortz.
 — Pensa ti la valor
 De Dieu le creator;
 C'uns dieus es et entiers.
 Non fazas tres cartiers,
 Con fan li crestian,
 — Que lo creson en van.
 Si Dieus nos' pot mudar,
 Ni creyaser, ni mermar,
 Qu'en vera deitat,
 Aura tostemps estat
 En esencia pura;
 E tota creatura
 Volc trayre de nient,
 Con so qu'a-s-el non pent,
 E de pols volc formar,
 — Pot am si ajostar,
 Ni mudar sa noblessa
 En deguna vilesa,
 Nil' sia majestatz pura
 S'ajost am creatura?
 Car en cel estament
 Qu'era al comeuzament
 Estara tostemps maya
 Sens fin e sens relays.
 Donca com am Dieu de sus
 Poc esser cest Ihesus
 Que som crucificatz,
 En terra sosterratz?
 — Ni Dieu con am luy fon,
 Qu'es sens division,
 Ni maya non pot morir,
 Ni degun mal sentir?
 Si Ihesus am lo rey
 Que trastot lo mont fey
 Fos transsubstanciatz
 Ni vera deitat,
 Mays non pogra fayllir,
 Ni tant vil mort sentir
 — Con fey aquest Ihesus
 De qu'ieu ay dich de sus.
 E tut ciyl quel' seguian
 A mala mort morian.
 Mal creyre fay tals dieus
 Que fan morir los sieus.
 Puey dison li mesquin
 — Que dels sieus si parti,
 E fetz assencion
 Sus el sobeyran tron;
 Et enantz que dampnatz
 Fossa per sous peccatz,
 Fetz creyre a sa gent
 C'al tertz jorn verament
 El ressuscitaria,
 E lur pareyseria
 En pan sus en l'autar
 E en vin pur e clar;
 — E ab ellz estaria

Il n'aurait pu par Juleus
 Être battu ni torturé,
 Crucifié ni mis à mort.
 Pense-toi la valeur (1)
 De Dieu le créateur;
 Qu'un dieu est et entier.
 N'en fais point trois quartiers,
 Comme font les chrétiens,
 Qui le croient en vain.
 Si Dieu ne peut changer,
 Ni croître, ni s'amoindrir,
 Parce qu'en vraie divinité,
 Il aura tout temps existé
 En essence pure;
 Et si toute créature
 Il voulut tirer de néant,
 Comment cela qui à lui ne se rattache (2),
 Et que de poussière il voulut former,
 Peut-il avec soi ajouter,
 Et changer sa noblesse
 En aucun abaissement,
 Et la sienne majesté pure
 S'ajoute [s'allie] avec créature?
 Car en cet état
 Qu'il était au commencement
 Il sera à tout jamais
 Sans fin et sans intermission.
 Donc comment avec Dieu d'en haut
 Peut être ce Jésus
 Qui fut crucifié,
 En terre enseveli?
 Et Dieu comment avec lui fut
 Lui qui est sans division,
 Et jamais ne peut mourir
 Ni aucun mal sentir?
 Si Jésus avec le roi
 Qui tout le monde fit
 Fut transsubstantié
 Et vraie divinité,
 Jamais il ne pourra faillir,
 Ni si vile mort souffrir
 Comme fit ce Jésus
 De qui j'ai dit dessus.
 Et tous ceux qui le suivaient
 A mala mort mouraient.
 Mécroire fait tels dieux
 Qui font mourir les siens (3).
 Puis disent les pauvres diables
 Que des siens se partit (4),
 Et fit ascension
 Sus en le souverain trône;
 Et avant que condamné
 Il fût pour ses péchés,
 Fit croire à sa gent (5)
 Qu'au tiers jour véritablement
 Il ressusciterait,
 Et leur apparaîtrait
 En pain sus en l'autel
 Et en vin pur et clair;
 Et avec eux demeurerait

(1) L'excellence, la supériorité.

(2) Qui n'est pas une portion de lui-même.

(3) C'est-à-dire : On ne peut croire à de tels dieux qui sont cause de la mort de leurs adorateurs.

(4) Se départit, se sépara.

(5) A ses disciples.

Per tot lo temps que sia.
 Aras ueias rason
 Sens nuyll entention
 E fora de natura :
 Que nuylla creatura
 Viva pueys que es morta,
 Aquist rasons es torta.
 Ni cre que hompe mortals
 Sia jamais eternal.
 Per que le Dieus del tron,
 Pleus de provesion,
 Non fets anc aytal gesta,
 Que d'error manifesta
 Es tota comenzada.
 Aquist ley non m'agrada.
 Que ja pans torne Dieus,
 Sapchas o dels Jisieus ;
 Quel' vin torne en sanc
 Ayzo non trobem anc.
 Car flyll, syas entendentz :
 Ben saps que tota genta
 Desiran sa salut.
 Mantz princes a agut
 E reys en ton lynaye,
 Homes de gran parala ;
 E ducx, et l'anperayres
 Leons, que es mons frayres,
 E le reys Aygolantz,
 Mayailis le persantz ;
 Pertenien a ta mayre
 Tant que eran siel frayre.
 As doncx tu sentz meyllor
 Que li cieus ancessor ?
 Ni pensas mais valer
 Quel' rey de gran poder
 E de gran manentia,
 C'an lo mont en bayllia,
 El' riejon per gran sentz,
 E capdellan las jentz ?
 Si trobassem per ver
 Que deguessem aver
 Ley ab altra vertut,
 Presa l'agram trastut.

 Non cresas l'escriptura
 De la falsa figura.
 Li actor son agut
 Paupre e vil e nut ;
 E ciyll qu'en son cresent
 Monstran gran blandiment ;
 E son visi e tric ;
 E quant troban lo ric,
 Voien aver del sieu :
 Mas queron o per Dieu ;

Par tout le temps qui soit (1).
 Ores écoute [examine] une opinion (2)
 Sans nul bon sens (3)
 Et hors de nature :
 Que nulle créature
 Vive puis [après] qu'elle est morte,
 Cette croyance est fausse (4).
 Ni crois qu'homme mortel
 Soit jamais éternel.
 Par quoi le Dieu du tonnerre,
 Plein de prévision,
 Ne fit jamais telle œuvre,
 Qui d'erreur manifeste
 Est toute commencée (5).
 Cette loi ne m'agréa.
 Que jà pain tourne en Dieu (6),
 Sache cela des Juifs (7) ;
 Que le vin tourne en sang
 Cela n'avons jamais trouvé [vu].
 Cher fils, sois entendant :
 Bien sais que toute personne
 Désire son salut.
 Mants prince y a eu
 Et rois en ton lignage,
 Hommes de grand parage (8),
 Et ducs, et l'empereur
 Léon, qui est mon frère,
 Et le roi Aygolant,
 Marsile le vaillant ;
 Ils tenaient à ta mère (9)
 Tant qu'ils étaient ses frères.
 As-tu donc sens meilleur
 Que les siens ancêtres ?
 Et penses-tu mieux valoir
 Que les rois de grand pouvoir
 Et de grandes possessions,
 Qui ont le monde en baillie (10),
 Et le régissent par grand sens,
 Et gouvernent les gens ?
 Si nous trouvions pour vrai
 Que dussions avoir
 Loi avec autre vertu
 Prise l'aurions trévous.

 Ne crois pas l'écriture
 Du faux dogme.
 Les acteurs ont été
 Pauvres et vils et nus ;
 Et ceux qui en sont croyants
 Montrent grande adulation ;
 Et ce sont apparences et tricheries (11) ;
 Et quand ils trouvent le riche,
 Veulent avoir du sien :
 Mais le demandent pour Dieu ;

(1) Pendant tout le temps à venir.

(2) Le mot *raison* avait à peu près toutes les significations du latin *ratio*.

(3) Dépourvue de sens et de raison.

(4) *Torta*, littéralement *torte, tortue* ; et au figuré, *contraire à la droite raison*.

(5) Qui est toute fondée sur une erreur manifeste.

(6) Que jamais pain se change en Dieu.

(7) Demande-le aux Juifs, sache d'eux si cela est possible.

(8) De grande extraction.

(9) Ils tenaient par le sang, par la parenté.

(10) A qui le monde a été *baillé* pour être administré par eux.

(11) Faux semblants et tromperies.

E prometon li fort
 Granz bens aprop la mort.
 Ja non trobaras rey
 Que tengua aquesta ley ;
 Mas l'ent vil e marrida,
 Que gautz d'aquesta vida
 Perjan per esperanza
 De so qu'es es doptanza.
 Andronicx, dontz car fiyll,
 Non vaguas a periyl ;
 E husa de totz gautz,
 E sias jausenz e bautz.
 Daray ti la plus bella
 Que anc se ses en sella,
 A cuy beutatz aonda,
 E a nom Rosamunda.
 Breumenz, zo n'es li soma,
 Que l'enperi de Roma
 Non a sa par beutat,
 (Mot nos o an mandat)
 Filla d'Arnols lo rey,
 Que es de nostra ley,
 Seynor de Lombardia
 E de la manentia.
 E ta sorre Costanza,
 Que grantz valors enanza,
 Donarem a so fiyll :
 Pueys serem semps periyl.
 Fiyl, ar auias mons prex ;
 E nembre ti dels Grex,
 Que a tan gran honor
 T'an fach emperador.
 Apres Leon, mon frayre,
 De trastot son repayre,
 De Romania la grant ;
 Car anc non ac enfant.
 Fiyl, en tu es l'espers ;
 De totz nostres poders ;
 E trastot lo linaie
 Pos tenir en paraie.
 Mas si non vols ausir
 Mons prex, ni maintenir
 L'emperi nil' regnat
 Ni zo c'ay conquistat,
 Li vida di ton payre
 Non za pot durar gayre :
 Tost seray soterratz
 Am las plascnts beutatz
 D'Helenborc la reyna,
 C'as mort per atayna.

Et lui promettent fort (1)
 Grands biens après la mort.
 Jamais ne trouveras roi
 Qui tienne [observe] cette loi ;
 Mais gens vils et misérables,
 Qui les joies de cette vie (2)
 Perdent par espérance
 De ce qui est en doute (3).
 Andronic, doux cher fils,
 Ne vas point à péril ;
 Et use de tous plaisirs,
 Et sois jouissant et gai (4).
 Je te donnerai la plus belle
 Qui onc s'assit en selle,
 A qui [en qui] beauté abonde,
 Et a nom Rosamonde.
 Bref, ceci en est la somme (5),
 Que l'empire de Rome,
 N'a sa pareille beauté,
 (Plusieurs nous l'ont mandé)
 Fille d'Arnol le roi,
 Qui est de notre loi,
 Seigneur de Lombardie
 Et de tous ses fiefs.
 Et ta sœur Constance,
 Que grande valeur rehausse,
 Donnerons à son fils :
 Puis serons sans péril.
 Fils, ores écoute mes prières ;
 Et souviens-toi des Grecs,
 Qui a si grand honneur
 T'ont fait [élu] empereur,
 Après Léon, mon frère,
 De trétout son pays,
 De Romania la grande ;
 Car oncque il n'eut enfant.
 Fils, en toi est l'espoir
 De tous nos pouvoirs ;
 Et trétout le lignage
 Peux tenir en possession.
 Mais si ne veux ouir
 Mes prières, ni maintenir
 L'empire ni le royaume
 Ni ce que j'ai conquis,
 La vie de ton père
 Ne se peut durer guère :
 Tôt serai enterré
 Avec les plaisantes beautés
 D'Helenborc la reine,
 Que tu as mise à mort par chagrin.

Toutes ces raisons de mécréant ne touchent point Andronic. En vain son père l'entoure-t-il de femmes et de jeunes gens de son âge, légers et amis des plaisirs : notre héros reste inébranlable dans sa foi. Il fait semblant de prendre part aux folies de ses compagnons ; mais dans son cœur, il prie Jésus-Christ de lui faire retrouver bientôt les saints personnages pour qu'ils lui donnent le baptême, car il ne désire rien tant.

Cependant le roi Andrioc mande ses hommes et leur ordonne de prendre des armes ainsi que des chiens, et d'aller tuer les trois ermites de la forêt.

(1) Au riche.

(2) *Gaut* ou *gauch* (du latin *gaudium*), les jouissances, les bonheurs, les joies de ce monde.

(3) De ce qui est fort douteux.

(4) *Bautz* se trouve dans notre vieux verbe *s'ébaudir* et dans *ébaudissement*.

(5) Ceci dit tout.

Mais Jésus-Christ apparaît à saint Caprasi disant la messe, et lui dit de se rendre avec ses deux compagnons au port d'Eurocla (Héraclée, sans doute), où ils trouveront un navire et les deux fils d'Andrioc, qu'ils conduiront en Lombardie.

• Les trois saints se mettent en route. Andrioc, qui croit n'avoir plus rien à craindre de ce côté, prie Germain, son autre fils, d'user de toute l'influence qu'il peut avoir sur l'esprit d'Andronic pour lui faire abandonner la loi du Christ. Mais le contraire a lieu : c'est Andronic qui convertit Germain.

Le roi, plus irrité que jamais, prend un parti qui lui paraît excellent : il envoie les deux jeunes gens auprès de l'empereur Léon, son frère.

Car en negun palays
Non si trobarian mays
Tantz delectz, tans baidors,
E vanetatz d'amors,
En trastot l'autre mont
Tro intz en Negrepont.
E cant en luegn repayre
Seran ambe son frayre,
Non auran voluntat
Que sian mays batiat,
Ni volran compaynia
De crestian que sia.
Boa li par le consellz, etc.

Car en aucun palais
Ne se trouveraient jamais
Tant de délices, tant d'ébaudissements,
Et vanités d'amours,
En trétout l'autre monde
Jusques en Négrepont.
Et quand en lointain pays
Seront avec son frère,
Ils n'auront volonté
Qu'ils soient jamais baptisés,
Ni voudront compagnie
De chrétien que ce soit.
Bon lui paraît le dessein, etc.

Les deux frères arrivent sous bonne escorte à la ville d'Eurocle ; ils y trouvent les trois saints, qui les attendaient avec un navire tout prêt à appareiller, et ils ont un entretien secret avec eux. On convient de partir le lendemain même dès le matin, et l'on se sépare. Vers minuit, lorsqu'ils sont bien assurés que leurs gens dorment profondément, les deux enfants sortent du palais et vont droit au port ; saint Caprasi les reçoit sur le navire, et « ils donnent la voile aux vents » *donan la vela als ventz*.

Ayzi diz l'estoria con le reys
d'Ongria playn sos dos en-
fantz.

Ici dit l'histoire comment le roi
de Hongrie plaint ses deux
enfants.

La douleur d'Andrioc apprenant la fuite de ses deux fils, est vraiment touchante.

Cant o ausi le reys, tal dolor no ac mays ;
E playn si : « Las ! caytiu, que poyras jamays fayre ?
« Perdut as los enfantz et as perdut la mayre ! » etc.
— Quand cela ouït le roi, telle douleur n'eut jamais ;
Et se plaint : « Las ! chétif, que pourras-tu jamais faire ?
« Tu as perdu les enfants et as perdu la mère ! etc. »

Mais son naturel violent reprend bientôt le dessus : il entre dans une grande fureur contre Mahomet :

« Cinc centz millia dyables formeron aytals dieus,
« Que si laysan enblar et aucire los sieus !
« Non an tort crestian, si blasteman la ley
« Ni la malvaysa jesta quel' fals Baphumet fey. »
— « Cinq cent mille diables formèrent tels dieux,
« Qui se laissent enlever et occire les siens !
« Ils n'ont tort les chrétiens, s'ils blasphèment la loi
« Et la mauvaise geste que le faux Mahomet fit. »

Ayzi diz con li sant vengron en Lombardia. Ici dit comment les saints vinrent en Lombardie.

Pendant que le roi de Hongrie exhale sa douleur et sa colère, « les saints sont en la mer là où Dieu les envoie » *li sant son en la mar lay on Dieus les envia.*

4. Tempesta d'aquilon es syroc el labech
Los parton de la terra laynz en lo pelech.
Per l'ira del mal temps s'en vay li naus a forza ;
S'una milla va drech, catorze vay a l'orza.
 5. Plueias e siolons e grantz desaventura,
Eiyllaugeses e trons, ventz de manta figura,
An suffert un gran temps, c'anc pausar non los lec;
Frascat lur a lur vela, e van ad albre sec.
Desesperat si son que mays venguan a port.
- 4. Tempête d'aquilon et siroc (4) et labech (2)
Les éloignent de la terre en dedans la pleine mer (3).
Par l'ire du mauvais temps s'en va la nef de force (4) ;
Si un mille *elle* va droit, quatorze *elle* va au hasard (5).
5. Pluies et ouragans (6) et grande mésaventure,
Éclairs et tonnerres, vents de mainte figure (7),
Ils ont souffert un grand temps, qui jamais reposer ne les laisse ;
Déchiré leur a leur voile, et ils vont à arbre sec (8).
Désespérés se sont que jamais ils viennent au port (9).

Les trois saints se mettent en prières : Caprasi supplie Jésus-Christ de les faire périr tous les trois, s'il le trouve bon ; mais de sauver les deux enfants qu'ils ont tirés de leur pays et enlevés à leur père.

4. « Tratz los ay de lur terra et emblatz a lur payre,
Et an layssat lur regne els amix de lur mayre.
Per ton glorios nom e per la tya cresenza,
Desiravan am nos de fayre penedenza.
 5. En nos seria ben messa tota desaventura,
Qu'em vieyll et decasuch e de laia figura,
Mas si aquist enfant de royal manentia
Moron a mala mort, gran dapnaje seria.
Seyner, per ta douzor dona nos temps suau,
 10. Que nos trameta a port e nos e nostra nau. »
Amtant uns adretz ventz si fier sus en l'antenna,
Quels a mes el ribaje del port, pres de Ravenna.
- 4. « Tirés les ai de leur terre et enlevés à leur père,
Et ils ont laissé leur royaume et les amis de leur mère.
Pour ton glorieux nom et pour la tienne foi,
Ils désiraient avec nous de faire pénitence.
- 5. En nous serait bien placée toute mésaventure,
Qui sommes vieux et caducs et de laide figure (10).
Mais si ces enfants de royale fortune (11)

-
- (1) *Siroc*, vent du sud-est ; en italien, *siroco*.
 (2) *Labech*, vent du sud ; en italien, *labeccio* ; c'est le *libycus* des Latins.
 (3) *Pelech* est le latin *pelagus*.
 (4) La nef s'en va entraînée de force.
 (5) Sans direction fixe, au gré des vents. Le mot à mot est *d l'ourse*, c'est-à-dire à l'aide de l'ourse, en n'ayant plus pour se guider que la constellation du pôle nord, qu'ils tâchent de ne pas perdre de vue.
 (6) *Siolon*, du latin *sibulum*, suivant M. Raynouard : sifflement des vents, ouragan, tourmente.
 (7) De toute espèce, de toute direction.
 (8) *Albre*, arbre, le mât du navire : *albre sec*, le mât dépourvu de voile.
 (9) Ils ont désespéré d'aborder au port.
 (10) C'est-à-dire « et décrépits. »
 (11) Ou « de royale maison. »

Meurent à male mort, grand dommage serait.

Seigneur, par ta douceur, donne-nous temps suave (1),

10. Qui nous conduise au port et nous et notre nef. »

A l'instant un vent propice frappe sur l'antenne (2),

Qui les a mis au rivage du port, près de Ravenne.

Les deux jeunes princes ont supporté courageusement toutes les privations et les fatigues du voyage; mais ils vont être victimes d'une ruse du diable, qui leur a montré en songe la mort de leur père, la Hongrie mise à feu et à sang par les Turcs, leur sœur Constance déshonorée et emmenée captive. Ils se décident à retourner seuls dans leur pays, vendent leurs habits et se procurent ainsi l'argent nécessaire pour la route. Heureusement saint Caprasi s'aperçoit que le démon a trompé les enfants : lui et ses deux compagnons se mettent en oraison. Une nuée lumineuse descend du ciel : Andronic et Germain y voient le fils de Dieu dans toute sa gloire. Ils ont entendu les paroles que le Sauveur a adressées aux trois saints personnages : ils n'osent plus les aborder; mais saint Caprasi les appelle et leur dit :

So non es pas novell; car le dyable fals

A cosdumat de far temptations aytals.

— Ceci n'est pas nouveau; car le diable faux [trompeur]

A accoutumé de faire tentations pareilles.

Il les prend par la main, les mène à l'autel dans une chapelle de monseigneur saint Pierre, le long de la mer, et les baptise : il donne à Andronic le nom d'*Honorat*, et à Germain celui de *Venans* ou *Venance*.

Le lendemain matin ils se mettent en route. Ils traversent la Lombardie et ne s'arrêtent qu'à Verceil (n. XI), où ils prennent trois jours de repos, « car Honorat et Venans sont fatigués du voyage. »

Car las son del viaje Honorat e Venanz.

Saint Pierre leur apparaît et leur annonce que saint Macobri les attend à l'ermitage de l'Argentière (n. XII) pour leur transmettre ce saint héritage et mourir ensuite. Nos voyageurs se remettent en route, arrivent au col de la Brescha, et voient une brillante étoile tomber du firmament sur une montagne. Ils pensent que là doit être saint Macobri où ils ont vu l'étoile; ils gravissent donc la montagne, et ils y trouvent en effet le saint ermite, qui les embrasse, leur remet de précieuses reliques qu'il avait longtemps gardées, et meurt après avoir reçu le corps de Jésus-Christ des mains de saint Caprasi.

Ayzi diz l'estoria con le reys Ay-
golantz venquet lo duc Pepin
e pres Karlle mayne en la
batailla.

Ici dit l'histoire comment le roi
Aygolant vainquit le duc Pe-
pin et prit Charlemagne en la
bataille.

Cependant maints rois et maints vaillants hommes que la *loi païenne* a fait tomber dans l'hérésie, s'efforcent de détruire la vraie foi et font la guerre contre Pepin, duc de Bavière, » qui était chef et sommet, champion et porte-enseigne de l'Eglise de Rome. »

Contra Pepyn, duc de Bayviers,

Que era cap e soma,

(1) Agréable, favorable.

(2) Mot à mot « un adroit vent se fiert sus en l'antenne. » Beaucoup de verbes neutres s'employaient ainsi comme verbes réfléchis : on dit encore aujourd'hui *si dina, si soupa* (se dîner, se souper). Il en était de même dans le vieux français; et il nous reste encore quelques-unes de ces locutions, comme par exemple *s'en aller*.

Campion et ensenayries
De la glyeisa di Roma.

Aygotant, *le rey de payania*, marche contre lui avec une très-grande armée. Pepin est vaincu; il échappe par vertu de Dieu, *per vertut de Dieu*, et revient dans *sa terre*; mais Charlemagne son fils et maints de son lignage sont faits prisonniers.

A Tholeta los emmenet
Aygotantz, en sa terra;
En carces los encadenet
Con hom fay bestia fera.
Tres antz foron enpreysonat;
Et a cascuna festa,
Mostravan Karle encadenat
Li gent de mala jesta.
Per que desiraya la mort
Karles; car mala vida
Li fasia souffrir a gran tort
Li mala jent marrida;
Ni non esperava jamays
Issyr d'aquel repayre.
Am de cadenas un gran faiys
Li fasian pena trayre.

A Tolède les emmena
Aygotant, en sa terre;
En prison il les enchaina
Comme on fait de bête féroce.
Trois ans furent emprisonnés;
Et à chacune fête,
Montraient Charles enchainé
La gent de male geste.
Pour quoi désirait la mort
Charles; car male vie
Lui faisait souffrir à grand tort
La male gent méchante;
Et il n'espérait jamais
Issir de ce repaire.
Avec de chaines un grand fardeau
Lui faisaient peine traire.

Ayzi diz con mon seynner sant
Honorat annet a Tholeta per
mandement de mon seynor
sant Jacme per deslirrar
Karle de las preysons d'Ay-
gotant.

Ici dit comment monseigneur
saint Honorat alla à Tolède
par mandement de monsei-
gneur saint Jacques pour dé-
livrer Charles des prisons
d'Aygotant.

Saint Jacques apparaît un jour à Honorat sur le mont de l'Argentièrre et lui ordonne d'aller en pèlerinage à son église de Compostelle, dans le royaume de Galice. Honorat fait part de sa vision à saint Caprasi, qui lui ordonne d'obéir à l'apôtre de Dieu; Honorat prend Magons pour compagnon de route, et tous deux « partent de l'ermitage avec petit d'argent. »

Parton de l'hermitage aye petit d'argent.

Quand ils sont arrivés à Compostelle, saint Jacques apparaît une seconde fois et dit à Honorat : « Ce n'est pas uniquement pour voir mon sépulcre que je t'ai imposé tant de fatigues : c'est pour délivrer Charles de la prison d'Aygotant. » Honorat s'informe du lieu où est retenu le prisonnier; il apprend de bourgeois et de barons, *de borzes, de barons*, que Charles est à Tolède. Honorat et Magons se dirigent vers cette ville à travers la grande Espagne, *per miey la gran Espayna* : ils y arrivent un jour où Aygotant donnait une grande fête dans laquelle deux mille vilains Turcs, *do milia Turcoples*, traînaient dans toute la ville Charlemagne couvert de chaines, comme ils avaient coutume de faire :

E trason Karle mayne en miey de la cyptat,
Aysi con far solian, pres et encadenat

Ayzi diz con sanz Honorat guari
Sebylia, fiylla d'Aygotant,
qu'era endemoniada, e desli-

Ici dit comment saint Honorat
guérit Sebylia, fille d'Aygo-
lant, qui était endiablée, et

vret Karlle mayne de la prey-
son.

délivra Charlemagne de la
prison.

Le roi Aygolant avait une fille nommée Sebylia ou Sibylle, qu'il aimait beaucoup. On n'en aurait pas trouvé de plus belle dans tout le royaume de Castille ; mais tous les jours le diable prenait possession de son corps. Le roi avait appelé de savants enchanteurs, des devins et tous les gens habiles dans les diableries et les mauvais arts, *e las malwaysas arts* ; mais en dépit de toutes leurs sorcelleries, le diable, pour vrai, ne désesparait point la place, *jens non la desampara le dyables per ver*. Ce que voyant Aygolant, il fait crier à son de trompe que s'il y a quelqu'un qui parvienne à guérir sa fille, il lui donnera grande terre, domaines et cités, et satisfera à toutes ses demandes. Saint Honorat, qui avait appris de sa mère, sœur d'Aygolant, la langue du pays, entend cette proclamation et se présente pour guérir sa cousine. Quand Aygolant le voit, il est frappé de la figure du jeune homme : ses traits lui rappellent ceux de sa sœur. « Par ma foi, dit-il, je croirais volontiers que c'est mon neveu : voyez sa figure, ses yeux, son menton ; jamais je n'ai rien vu de plus ressemblant. »

« Bellz amix, tray t'enant. Poyras donar sandat

— « A ma fylla Sebylia ? Daray ti un comptat,

« O vilas, o castellz : vuyllas aur o argent,

« Si la mi rendes sana, ti daray maintenant. »

Sant Honoratz respont : « Si play al Creator,

« Yeu tolray a ta fylla lo mal e la dolor. »

— « Bel ami, approche (1). Pourras-tu donner santé

« A ma fille Sibylle ? Je te donnerai un comté,

« Ou villes, ou châteaux : que tu veuilles or ou argent,

« Si me la rends saine, te donnerai sur-le-champ. »

Saint Honorat répond : « S'il plait au Créateur,

« J'enlèverai à ta fille le mal et la douleur. »

Et le poète s'écrie :

1. Ar' escoutas, seyners, si voi ben Dieu servir
Aquest precios santz. Si, com podes ausir,
A la cort de son oncle es, del rey Aygolant,
C'avia tan nobla terra e riquesa taut grant.
5. Mas anc de son liynaje non fetz nuylla parvenza,
Ni diys a sons parentz neguna conoyssenza.
Mais desira tornar el bosc en l'ermitaje
Per servir Ihesucrist, qu'estar am son linaje.
Ar' intrect en las cambras qu'eran penchas am flors,
10. E d'asur e d'esmaut et de mantas colors ;
Lay on tenian Sebylia vencuda e liada,
C'am dentz et am las mans desfazya la maynada.
Resauta, brayda e crida, e fort si desgaymenta ;
A lo dyable el cors, que tan fort la turmenta.
15. Cant Honoratz la vi, maintenant fetz venir
De sal et d'aygua neta, e vay la besenir :
En nom de Ihesucrist l'en gitet en la cara
Amb un ram d'olivier ; tantost la desampara
Le dyables malvays.

- 1. Maintenant écoutez, seigneurs, s'il veut bien Dieu servir
Ce précieux saint. Ainsi, comme pouvez l'entendre,
A la cour de son oncle il est, du roi Aygolant,
Qui avait si noble terre et richesse si grande.
5. Mais onc de sa parenté il ne fit nul semblant,

(1) Mot à mot : « Tire-toi en avant. »

- Ni dit à ses parents aucune connaissance (1).
 Plus désirait retourner au bois dans l'ermitage
 Pour servir Jésus-Christ, que rester avec sa famille.
 A l'instant il entra dans les chambres qui étaient peintes avec fleurs,
 10. Et d'azur et d'émail et de maintes couleurs;
 Là où l'on tenait Sibylle garrottée et liée,
 Qui avec les dents et avec les mains défaisait la mesnie (2).
 Elle bondit, braille et crie, et fort se lamente;
 Elle a le diable au corps, qui tant fort la tourmente.
 15. Quand Honorat la vit, sur-le-champ il fit venir (3)
 Du sel et de l'eau pure, et va la bénir :
 Au nom de Jésus-Christ lui en jette à la face
 Avec un rameau d'olivier ; aussitôt la désempare
 Le diable mauvais.

Vive reconnaissance de la princesse et d'Ayrolant, assez honnête homme quoique païen, pour tenir religieusement ses promesses. Honorat refuse tout : il demande seulement la liberté de Charlemagne et de douze autres prisonniers. La roi y consent et fait donner à Charles et à ses compagnons des chevaux et une bonne somme d'argent pour qu'ils puissent dès ce moment aller où bon leur semble. Quant à Honorat, il n'accepte rien, prend humblement congé d'Ayrolant, de Sibylle, de Charlemagne et de ses gens, et s'en retourne droit au mont de l'Argentière, où il avait laissé son frère et ses autres compagnons.

Ayzi diz con Venans playnia son frayre Honorat, qu'era annatz en Espayna.	Ici dit comment Venans plai- gnait son frère Honorat qui était allé en Espagne.
---	---

L'absence prolongée d'Honorat rend bien malheureux son frère Venans.

1. Soven pregava Dieu, lo fiyll Sancta Maria,
 Que li rendes son frayre e la sya compaynia,
 Qu'es en estrayna terra annatz tan paurement.
 « Car, seyner Ihesu Crist, per lo tieu mandament,
5. « Sens cavall e sens bestia, seyner, la es annatz ;
 « E le caytijs Venantz, sos frayres, es restatz. »

 Aysi si desguaymenta Venantzis cascun dia.
 Li sant lo conortavan, mays ren non lur valia :
 Cascun jorn s'en anava al som de la montayna,
10. E reguardava lueyn si vira sa conpayna ;
 Mant frey e mant'engoyssa Venantzis i suffria,
 E de fam e des set ; e cant plus non podia,
 Tornava s'en al santz : mas non pot plus tenir
 De venir en l'angarda, ni los treballs souffrir.
15. Ar' estay malanantz de sanglut e de tos,
 De la vista son frayre tant era volontos.
 Cant venc al centen jorn, per terme vertadier,
 El non pot plus annar per via ni per cendier ;
 En la cella son frayre abausaz si jacia.
20. Caprasis el Liontz li fasian compaynia,
 E lo reconfortavan ; mas fort avia perdut
 De manjar e de beure gran part de sa vertut.
 Cant ii sant al malaute disian manta novella,
 Honoratz, e Magonz intran en la capella ;
25. E cant agron complit lur sancta oration,
 Iyll sonan la canpana : li autre conpaynon

(1) Aucune connaissance de sa qualité de parent : il ne se fait aucunement connaître de ses parents.

(2) Elle mettait à mal les gens de la maison qui l'entouraient, qui étaient auprès d'elle.

(3) Il fit apporter.

Vengron as sant Miquel. Venanzis s'es levatz;
 Ben conoys que sons frayres era ja repayratz :
 Am lagremas, ams plors son car frayre baysava;
 30. Car avia tant estat duramentz lo reptava.
 Li duy romieu lur comptan tot l'esdeveniment,
 Con foron as sant Jaume, e per son mandament
 Annet deslivrar Karle Honoratz en Castella,
 Et de la malautia de Sibylla la bella.
 35. Gratiàs n'an rendut plus de mil e de cent
 Trastut li compaynon a Dieu l'omnipotent. Amen.

- 1. Souvent il priait Dieu, le fils de sainte Marie,
 Qu'il lui rendit son frère et sa compagnie (1),
 Qui est en terre étrangère allé si pauvrement.
 « Car, seigneur Jésus-Christ, par le tien mandement,
 5. « Sans cheval et sans hôte, seigneur, là est allé;
 « Et le chétif [le pauvre] Venans, son frère, est resté. »

 Ainsi se lamente Venans (2) chaque jour.
 Les saints le consolient, mais rien ne leur valait (3) :
 Chaque jour il s'en allait au sommet de la montagne,
 10. Et regardait au loin s'il verrait son compagnon;
 Maint froid et mainte angoisse Venans y souffrait,
 Et de faim et de soif; et quand n'en pouvait plus,
 S'en retournait aux saints; mais il ne peut plus tenir
 De venir au guat (4) et les peines souffrir.
 15. Maintenant il est mal allant (5) de sanglots et de toux,
 De la vue de son frère tant était désireux.
 Quand vint au centième jour, pour terme vrai,
 Il ne peut plus aller par voie ni par sentier;
 En la cellule de son frère étendu il gisait.
 20. Capraï et Liçons lui faisaient compagnie,
 Et le reconfortaient; mais fort il avait perdu
 De manger et de boire grand part de sa vertu (6).
 Quand [pendant que] les saints au malade disaient mainte nouvelle,
 Honorat et Magons entrent dans la chapelle;
 25. Et quand eurent accompli leur sainte oraison,
 Ils sonnent la cloche; les autres compagnons
 Vinrent à saint Michel. Venans s'est levé;
 Bieï il connaît que son frère était ja repairé (7) :
 Avec larmes et pleurs son cher frère il baisait;
 30. De ce qu'il avait tant été (8) durement il le grondait.
 Les deux pèlerins (9) leur content tout l'événement (10),
 Comment ils furent à Saint-Jacques, et par son mandement
 Honorat alla délivrer Charles en Castille,
 Et de la maladie de Sibylle la belle.
 35. Grâce en ont rendu plus de mille et de cent
 Trétous les compagnons à Dieu l'omnipotent. Amen.

(1) Et la société de son frère.

(2) Venans, diminutif : le petit Venans, le gentil Venans.

(3) Mais rien ils n'y faisaient.

(4) Angarda ou engarda, lieu d'où l'on regarde au loin,

(5) Mal portant.

(6) De son pouvoir, de sa faculté.

(7) Était à ce moment rapatrié, c'est-à-dire rentré au logis, à sa demeure.

(8) De ce qu'il avait été si longtemps absent, de ce qu'il avait tant tardé.

(9) Romieu s'est dit d'abord de celui qui allait en pèlerinage à Rome, puis d'un pèlerin quelconque.

(10) Tout ce qu'il leur est advenu, toutes leurs aventures.



Ayzi comenza le segon libre, e
ditz l'estoria con l'enperis de
Roma tom transportaz dels
Grecx als Alamantz en perso-
na de Karlle mayne, per la
sancta gleysa de Roma.

Al temps antic, cant Aygolantz,
El' reys Marsiles le persantz,
E Arnols, reys de Lombardia,
E mant prince de payania,
Perseguian per tot crestians
E per montaynas e per plans,
Que volian la crestiandat
Cazar de terra e de regnat;
E santz Esteves le segontz,
Papa de Roma otrals montz,
Ac mandat a l'enperador
Leon de Grecia la major :
Mot l'avia requist e pregat
Que defendes crestiandat;
Auc per precx ni per mandamentz,
Leons non fom obedientz;
Ni portet lanza ni escut.
Per que li Roman volgron tut,
Et nostre papa majorment,
E li cardenal eysament,
Que l'enperi dels Grecx ostes
Et als Latins lo trasportes.
Als Alamantz l'au autrejat,
Que defendian crestiandat.
Per que pueys le papa Leons
Am princes et am manz barons
Karlle mayne, lo bon guerrier,
Fiyl de Pepyn, duc de Bayvier,
An elegut enperador,
Am gran gauch et am gran baudor;
E manderon li maintenant.
Per que Karlles secretament,
A tapin, si mes en la via
Sus per los Alps de Lombardia.

Ici commence le second livre, et
dit l'histoire comment l'em-
pire de Rome fut transporté
des Grecs aux Allemands en
la personne de Charlemagne,
par la sainte église de Rome.

Au temps antique, lorsque Aygolant,
Et le roi Marsile le vaillant,
Et Arnol, roi de Lombardie,
Et maints princes de *païanie* [païens],
Poursuivaient partout chrétiens
Et par montagnes et par plaines,
Qui voulaient la chrétienté
Chasser de domaine et de royaume;
Et saint Étienne le second (n. XIII),
Pape de Rome outre les monts,
Eut mandé à l'empereur
Léon de Grèce la majeure :
Moult l'avait requis et prié
Que défendit la chrétienté;
Onc par prières ni par mandements,
Léon ne fut obéissant;
Ni porta lance ni écu.
Pour quoi les Romains voulurent tous,
Et notre pape encore plus,
Et les cardinaux également,
Que l'empire des Grecs il ôtât
Et aux Latins le transportât.
Aux Allemands l'ont octroyé,
Qui défendaient la chrétienté.
Par quoi puis le pape Léon (n. XIV)
Avec princes et avec maints barons
Charlemagne le bon guerrier,
Fils de Pepin, duc de Bavière,
Ont élu empereur,
Avec grande joie et grande réjouissance;
Et le lui mandèrent sur-le-champ.
Pour quoi Charles secrètement,
En tapinois, se mit en route
Sus par les Alpes de Lombardie.

Charlemagne vient avec sa suite à la montagne de l'Argentièrre, pour im-
plorer les prières des ermites. Il reconnaît parmi eux saint Honorat, et se je-
tant à ses pieds, il s'écrie :

« Seyner, mil gratias ti rent;
Car tu mi deslivriest tan jent
De las preysons rey Aygolant;
E mi fezyt honor tan grant,
Que mi doniest tot cant obs m'era
Aur et argent tro en ma terra.
Car seyner, e con estays vos?
— Seyner, merce Dieu e de vos :
Yeu siu sans, e sirvem a Dieu,
Yeu e cist autre seynor mieu. »
E Karlle respont maintenant :
« A Dieu mil gratias en rent,
Seyner, e li fac orason.
Que vos renda gran guisardon
De l'onor que vos mi fezezt

« Seigneur, mille grâces te rends;
Car tu me délivras si gentiment
Des prisons du roi Aygolant;
Et me fites honneur si grand,
Que me donnâtes autant que besoin m'était (1)
Or et argent jusqu'en ma terre.
Cher seigneur, et comment êtes-vous?
— Seigneur, merci Dieu et de vous :
Je suis en santé, et servons à Dieu,
Moi et ces autres seigneurs miens. »
Et Charles répond sur-le-champ :
« A Dieu mille grâces en rends,
Seigneur, et lui fais oraison
Qu'il vous rende grand guerdon
De l'honneur que vous me fites

(1) Tot cant obs m'era, c'est exactement le latin *tot quantum opus mihi erat*.

Cant de la preyson mi traysest.	Quand de la prison me tirâtes.
— On anas vos, duc de Bayvier?	— Où allez-vous, duc de Bavière?
— Seyner, le sanz Payres l'autr'ier	— Seigneur, le saint Père l'autre hier
Mi mandet una gran honor :	Me manda un grand honneur :
Elech m'an a enperador.	Elu ils m'ont à empereur.
A Roma vac celadament	A Rome vais secrètement
Per fayre li lo sacrament. »	Pour lui faire mon serment. »

Les ermites de l'Argentière prédisent à Charlemagne tout ce qui doit lui arriver ; enfin l'empereur les recommande à Dieu et se remet en route avec sa suite, excepté Vésian son cousin, qui ne peut plus supporter les fatigues du voyage. Honorat prend en affection ce noble parent de Charlemagne ; et Vésian se plaît tellement dans la compagnie des saints, que l'empereur a toutes les peines du monde à le tirer ensuite de l'ermitage.

Ayzi diz l'estoria con Karlles	Ici dit l'histoire comment Char-
maynes conquistet la Trapa.	lemagne conquesta la Trape.

A son retour de Rome, Charlemagne va d'abord assiéger la cité d'Arles. Là périt Vésian, traîtreusement occis par le méchant païen Allayron, prince de la Trape. Après que Charlemagne s'est emparé d'Arles, toute sa pensée et son confort, *tota sa pensa et son confort*, est de venger la mort de Vésian, le noble baron. Il mande ses armées : de Cologne jusqu'en Bavière, il n'y a duc, prince ou seigneur qui ne lui envoie des hommes. Cent mille combattants viennent ainsi au secours de l'empereur et environnent la Trape par terre et par mer.

Aqui viras barcas et naus,	Là verriez barques et nefes,
E d'albarestas nuntas claus	Et d'arbalètes maintes clefs
E estreynar e deysarrar,	Et serrer et desserrer,
E guerra per terra et per mar.	Et guerre par terre et par mer.
.....	
Maa anc non vist guerra tan fortz ;	Mais onc ne se vit guerre si forte ;
Car le princes ambe sas gentz	Car le prince avec ses gens
Si defend afortidamentz.	Se defend valeureusement.

On donne l'assaut, Charlemagne, sa Joyeuse au poing, se rue sur la gent maudite : il fend les écus, rompt les hauberts, coupe les têtes, brise les bras ; enfin il atteint le félon prince de la Trape, et « lui boute sa Joyeuse dans le corps » *Joyosa dintz lo cors li bota*.

Per l'autre renc s'en vay Turpins :	Par l'autre rang s'en va Turpin :
Denant si mena tal roesta,	Devant soi mène telle dérouté,
Non i reman ni bratz ni testa.	Qu'il n'y reste ni bras ni tête.
Josta si a bona compayna :	A ses côtés il a bonne compaignie :
.V. centz cavalliers d'Alamayna,	Cinq cents chevaliers d'Allemagne,
Que van fassen mortall desrey,	Qui vont faisant mortel désarroï,
Non pausan tro que son al rey :	Ne s'arrêtent que n'aient rejoint le roi (1) :
Donan per pietz e per esquinas.	Ils donnent par poitrines et par échine (2).
Turpins lur cantava matinas ;	Turpin leur chantait matines ;
.V. centz n'a mort abe sas jentz :	Cinq cents en a tués avec ses gens :
Non los confessa d'autramentz.	Il ne les confesse autrement.
.....	
Karlles e li vassayll de Crist	Charles et les vassaux du Christ
Auzisson la jent d'autrecrist ;	Occisent la gent d'antéchrist ;
Meuan a fuec et a barey,	Mènent à feu et à dévastation,
Dedintz la Trapa fan torney.	Dedans la Trape font tournois (3).

(1) Mot à mot : « Ils ne pausent (ne cessent) jusqu'à ce qu'ils soient au roi, » jusqu'à ce qu'ils aient rejoint Charlemagne.

(2) Ils frappent par devant et par derrière.

(3) Torney, tournois, combat.

Payan fuion ves lo ribaje;
 D'outra volon far lur passaje,
 Ves mley jor en l'ysla Auriana,
 Car li guerra non lur es sana.
 Karles los sec e syey nauchier :
 Tres tiradas y a d'arquier.
 Aqui venc le Daynes Augiers
 Abe do milia cavalliers.
 Non n'escapa ni bratz ni testa;
 Aquil lur setz mala roesta.
 Donan per pletz e per esquina :
 Le sanc s'en vay per la marina
 Sus per las ondas; non s'estanca
 Per la playa tro Vilafranca.
 Cant Karles ac pres la ciptat
 E payan son desbaratat,
 A sant Honorat mantenent
 O manda, sus lo mont d'Argent;
 E requer las orations
 De si e de sons compaynons.
 Li santz preguan a Ihesucrist
 Que li don forza e conquist,
 E que defenda crestians
 De Sarazins e de payans
 Tos temps. Amen.

Paiens fuient vers le riyage;
 Outre veulent faire leur passage,
 Vers le midi en l'île Auriane (1),
 Car la guerre ne leur est saine.
 Charles les suit et ses nochers :
 Trois traits il y a d'archer (2).
 Là vint le Danois Augier (3)
 Avec deux mille chevaliers.
 Ne lui échappe ni bras ni tête;
 Là leur fit vilaine déroute.
 Ils frappent par devant et par derrière (4) :
 Le sang s'en va par la mer
 Par dessus les ondes; il ne s'arrête
 A travers la plage qu'à Villefranche (5).
 Quand Charles eut pris la cité
 Et que paiens sont déconfits,
 A saint Honorat sur-le-champ
 Le mande, sur le mont d'Argent;
 Et requiert les oraisons
 De lui et de ses compagnons.
 Les saints prient à Jésus-Christ
 Qu'il lui donne force et victoire,
 Et qu'il défende les chrétiens
 De Sarrasins et de paiens
 Tous temps. Amen.

Ayzî diz l'estoria con sanz Hono-
 ratz vi cazer la neu negra e
 si parti del mont d'Argentiera
 am los autres cor santz.

Ici dit l'histoire comment saint
 Honorat vit tomber la neige
 noire et se partit du mont
 d'Argentière avec les autres
 corps saints.

Après la prise de la Trape, Charlemagne récompense noblement ses hom-
 mes et va assiéger Narbonne, d'où il chasse l'hérésie. Saint Honorat, qui est
 resté sur le mont de l'Argentière avec ses compagnons, se lève un matin pour
 aller faire sa prière à la chapelle de saint Michel; il voit dans le ciel une
 nuée immense et effrayante; et puis de cette nuée il voit tomber de la neige
 noire : « plus noire n'est la mère quand elle est à sa saison : »

Plus negra non es mora cant es assa sason.

Honorat court annoncer ce prodige aux autres saints, et tous se rendent à
 la chapelle pour prier Dieu de leur donner le sens de cette vision. Jésus-
 Christ se montre à eux, les rassure et leur dit que cette neige noire est la fi-
 gure de l'hérésie de Mahomet de la Mecque, de *Bafumet de Meca*, qu'ils
 chassent par leurs prières. Il leur ordonne ensuite de quitter la montagne
 d'Argent et de descendre vers la mer, dans la plaine, où ils auront à recon-
 forter grand nombre de chrétiens, *guanrren de crestians*.

De l'ermitaje parton li cor sant glorios,
 E portan las reliquias e lo fust precios
 De la veraysa crotz, a cuy merce requier :

(1) Le poète nous apprend plus bas que les anciens appelaient ainsi l'île qui prit plus tard le nom de Saint-Honorat.

(2) *Tirada*, action de tirer, portée d'arc ou d'arbalète. Il résulte de cette circonstance et de tout ce passage que la *Trape* n'est autre chose que l'île Sainte-Marguerite. En effet, elle a l'île Saint-Honorat à son midi, et elle n'en est séparée que par un canal de 5 à 600 mètres.

(3) Le même que le fameux Ogier le Danois.

(4) Mot à mot : « Donnent par poitrine et par échine. »

(5) *Villefranche*, aujourd'hui *Cannes*, comme on le verra plus loin.

Car per cert es ancara denfra lo monestier.
 Un dels clayellz de Crist n'an atressi portat
 E mot d'autras reliquias c'avian lonc temps guardat.
 Van s'en matin el' ser li sancta compaynia,
 Per plans e per boscajes, lay on Dieus los envya.

- De l'ermitage partent les corps saints glorieux,
 Et portent les reliques et le bois précieux
 De la vraie croix, à qui merci requiers :
 Car pour certain *elle* est encore dans le moustier.
 Un des clous de Christ ont aussi emporté
 Et moult d'autres reliques qu'*ils* avaient longtamps gardées.
 S'en vont matin et le soir la sainte compagnie,
 Par plaines et par bois, là où Dieu les envoie.

Ayzi retray l'estoria lo miracle
 d'Annolin lo despoderat.

Ici retraits l'histoire le miracle
 d'Annolin l'infirme.

Ara retray l'estoria con à Frejus avia
 Un évesque mot sant e de gran bonomia.
 Aquest avia un frayre malaute e enclin,
 Gibos, desfigurât, c'avia nom Annolin.
 Non li trobarias not entier tro las cavyllas.

- Maintenant retraits l'histoire comme à Fréjus y avait
 Un évêque moult saint et de grande bonhomie.
 Cettuy avait un frère malade et courbé [perclus],
 Bossu, défiguré, qui avait nom Annolin.
 Ne lui trouveriez nœud entier (1) jusqu'aux chevilles.

Le pauvre Annolin avait pris longtamps son mal en patience : c'est pour-
 quoi le Saint Esprit lui avait révélé qu'il lui viendrait un hôte « qui le ren-
 drait sain et quitte de toute maladie : »

Quel' rendria san e quiti de tota malautia.

Annolin avait rapporté à son frère cette vision, et le priait souvent de voir
 sur les routes s'il n'y aurait pas quelque voyageur « ou nul pauvre pèlerin »
o nuyll paubre romieu. Julien, c'est le nom du bon évêque, sort un jour au
 dehors de la ville ; il voit venir saint Caprasi avec ses compagnons, et les
 prie d'héberger la nuit dans sa maison : les saints personnages acceptent.

Mot avia fort plogat e le freys era grantz.
 Ar' intran en l'ostal li sant benaurat.
 Annolius los receup de bon cor e de grat ;
 E penset en son cor c'a un dels plus complitz
 Tècara son vestir, et pucys sera guaritz.

- Moult fort avait plu et le froid était grand.
 A cette heure entrent en l'hôtel les saints bienheureux.
 Annolin les reçut de bon cœur et de gré ;
 Et pensa en son cœur qu'à un des plus accomplis
 Il touchera son vêtement (2), et puis sera guéri.

Les saints étaient mouillés : Annolin prie humblement saint Honorat de
 l'ôter du coin du feu pour que les autres puissent plus facilement sécher leurs
 habits. Honorat prend le malade pour le porter à son lit ; mais à peine a-t-il
 touché le pauvre Annolin, que celui-ci se sent parfaitement guéri : il se jette
 aux pieds du saint, lui baise les mains et fait éclater sa reconnaissance à haute
 voix. Au bruit qu'il fait, les gens de la maison et tous les voisins accourent

(1) Nœud, c'est-à-dire articulation. Entier, *integer*, sain, en bon état.

(2) Le vêtement du plus accompli des saints personnages.

craignant que le malade ne soit assailli de son mal, qui le fait crier et se plaindre comme de coutume. Annolin leur raconte le miracle : toute la ville en est bientôt instruite ; les malades viennent de tous côtés pour toucher un de nos saints, et ils s'en retournent guéris.

1. Santz Caprasis non volc suffrir aquel honor.
Gran paor a d'ergueyll, e d'uffana major :
Tant era granz le votz c'avian en los cor sanz,
C'un ser sonet Lyonz, Honorat e Venanz :
 5. Per una gran posterlla s'en son tut .V. enblat ;
Tro sus en la montayna non si son restancat.
Ar' s'en van ves levant li cor sant, per la maura,
Inz per lo bosc salvaje ; non temon freg ni aura.
En la playa d'Aguase lo matin son vengut ;
 10. E preguan Ihesucrist que per la sia vertut
Lur done tal estaie on lo puescan servir,
Car de deguna ren non an tan gran desir.
Amtant vene una loba blanca am sons cadellz,
E fay denant los sanz somostas et sembellz.
 15. Iyll si meton apres e li loba denant ;
Menet los pres del mar a una balma grant,
On eysortz una fontz de mot bona sabor :
Balma de Bertolmieu l'apellan li plusor,
Segon que m'an retrach las genz d'aquel repayre.
- 1. Saint Caprasi ne veut souffrir cet honneur.
Grande peur a d'orgueil, et de vanité plus grande (1) :
Tant était grande la foi qu'ils (2) avaient aux corps saints,
Qu'un soir il appela Lions, Honorat et Venans :
5. Par une grande poterne se sont tous cinq dérobés ;
Jusque sur la montagne ne se sont arrêtés.
Alors s'en vont vers le levant les corps saints, par la maure (3),
Dans et à travers le bois sauvage ; ils ne craignent froid ni bise.
En la plage d'Agay (n. XV) le matin sont venus ;
 10. Et prient Jésus-Christ que par la sienne vertu
Il leur donne tel gîte où le puissent servir,
Car d'aucune chose n'ont si grand désir.
A l'instant vient une louve blanche avec ses petits (4),
Et fait devant les saints démonstrations et parades (5).
 15. Ils se mettent après et la louve devant ;
Elle les mena près de la mer à une grande baume,
Où sourd une fontaine de moult bonne saveur :
Baume de Barthélemy l'appellent les plusieurs (6),
Selon que m'ont rapporté les gens de ce pays (7).

Les saints trouvent ce lieu tout à fait convenable et s'y établissent. Peu de temps après, meurt Julien, évêque de Fréjus : chrétiens et hérétiques manichéens, *crestians e hereges manicheus*, se disputent l'élection de son successeur. Les chrétiens l'emportent : ils élisent saint Lions, qui d'abord refuse et se soumet enfin à la volonté de Dieu.

Un an après, vient à mourir l'archevêque de Vienne. Le clergé et les bourgeois s'assemblent dans l'église de saint Maurice et se mettent en oraison :

-
- (1) Et de vanité, de présomption, plus encore.
 (2) *Ils*, c'est-à-dire les habitants de Fréjus.
 (3) La *maure*, les montagnes boisées de l'Esterel, ainsi désignées encore de nos jours. Ces montagnes renferment une population de bûcherons et de bergers, qui descendent, dit-on, des Maures ou Sarrasins.
 (4) *Cadell*, du latin *catulus*. On dit aujourd'hui *cadéou*, mais seulement en parlant d'un tout jeune chien.
 (5) Dans son *Leçique de la langue romane*, M. Raynouard traduit ainsi les deux mots *somostas* et *sembellz*. *Somostas* a plutôt ici le sens d'exhortations, invitations ; et *sembellz*, qui me paraît venir de *symbolum*, serait peut-être mieux rendu par le mot *signes*.
 (6) La plupart des gens.
 (7) Les gens de ce lieu. On y voit encore cette baume, elle est au nord de l'anse d'Agay.

une voix du ciel leur ordonne de choisir saint Magons. Des députés viennois se mettent en route sur-le-champ; ils arrivent à Fréjus: là l'évêque Lions leur indique la baume où ils trouveront leur nouvel archevêque. Magons refuse comme avait fait Lions :

Hermitans suy, seynors; non vueyll portar corona.
Ayci mi tenc paguatz de zo que Dieus mi dona.

— Hermite suis, seigneurs; ne veux porter couronne.
Ici me tiens payé de ce que Dieu me donne.

Mais Caprasi lui ordonne d'accepter « en droit d'obéissance » *en dreg d'obediencia* (n. XVI).

Il n'est plus resté dans l'ermitage que Caprasi, Honorat et Venans. Or celui-ci tombe malade et meurt; et saint Caprasi, vieux et cassé, va bientôt le rejoindre dans le paradis.

Ayzi diz con sanz Honorat fom
portatz à l'isla del Lerins a
las serpentz.

Ici dit comment saint Honorat
fut porté à l'île de Lérins aux
serpents.

Le pauvre Honorat se désole. Lui qui aurait pu jouir de tous les biens de ce monde dans le royaume de son père ou à la cour de l'empereur, d'Arnol de Lombardie, de Marsile ou d'Aygotant, ses oncles, voilà trente-deux ans qu'il vit de la vie d'ermite; et il se trouve maintenant seul, abandonné de tous dans ce lieu sauvage! Que fera-t-il si Jésus-Christ ne vient à son aide? « O mort! s'écrie-t-il, où es-tu, où te trouverai-je? »

Il descend vers la mer jusqu'à Agay.

1. Aquí fom une barca d'homies de fellonia,
Plens de gran malvestat e de folla heregia.
Cant an vist lo cor sant venir per lo sablon,
Cascun met a son coll mantenen un baston;
5. E dison que aquest es de la compaynia
De Liontz de Frejus, que caza la heregia :
« E non pausara mays tro que faza fenir
Nostra ley. Ar' parra que miellz poyra ferir. »
Van s'en ves lo cor sant, et layssan la marina,
10. E donan li grantz colps per pietz e per esquina.
Can an batut lo sant li malvaytz dur e fort,
Laysan lo el ribaje d'Aguases demyei mort;
E l'uns si reguardet, vi lo sant bolleguar,
Mes man a son coutell per la gola tayllar,
15. Que avia nom Lambert, e dis li : « Atrasach
Aquest nos fara pieys que Lyontz non a fach.
Certas, ieu l'auziray, taillaray li la testa.
Mays non aleguara encontra nostra jesta. »
E Verans li respont en auta vouz : « Non sia.
20. Metam lo en la barca e tenguam dreyta via
(Que li marina es ara suaus e plana)
Portem l'a las serpentz de l'isla Auriana. »
Ar' prenon lo cor sant, qui per pes qui per testa,
A las serpentz de l'isla dison qu'en faran festa;
25. E devoraran lo, que jamays non n'estorza.
En la barca l'an mes, e vogan a gran forza.
Saber debes, seynors, que l'isla Auriana
Nomavan li antic, que es suaus e plana,
Lay on le monestiers es aras el maraje.
30. Cant Karilles ac conquist la Trapa am son barnaje,
On plus de trenta milia de la malvayza jent
N'auzison crestian, adonx veraysament
Iysiron de las maurus e serpentz e dragons;
E intran en las islas devorar los glotons,

35. E manjar la carnaja de las grantz mortaudatz
C'avia fach Karllemaynes, le noble appoestatz.
L'uns serpentz a nom *rin*, e l'autre a nom *lery*.
Sobre totas las autras volon aver enperi ;
Que venian da za outra cazar en ferma terra.
40. Si s'avissan un buau o una bestia fera,
Tiravan l'en las yllas a forza e a poder.
Non y trobaras os del matin tro' al ser.
Cant vesian venir barca pres d'aquel tenement,
Maintenant y corrian per devorar la jent.
45. Per zo fom appellada en l'islla de Lerins,
Car laynz si noyrian le *lerys* e le *rins*.
- 1. Là fut une barque d'hommes de félonie,
Pleins de grande méchanceté et de folle hérésie.
Quand *ils* ont vu le corps saint venir par le sable,
Chacun *d'eux* met à son cou sur-le-champ un bâton ;
5. Et disent que celui-ci est de la compagne
De Lions de Fréjus qui chasse l'hérésie :
« Et ne cessera jamais jusqu'à ce qu'il fasse finir
Notre loi (1). Maintenant il paraîtra (2) qui mieux pourra frapper. »
Ils s'en vont vers le saint et quittent la mer,
10. Et lui donnent grands coups sur la poitrine et sur le dos.
Quand ont battu le saint, les méchants, dur et fort,
Ils le laissent sur le rivage d'Agay demi-mort ;
Et l'un *d'eux* regarda en arrière, vit le saint romuer,
Mit la main à son couteau pour lui couper la gorge,
45. Lequel avait nom Lambert, et lui dit : « Certainement
Celui-ci nous fera pis que Lions n'a fait.
Certes, je l'occirai, lui couperai la tête.
Plus il n'alléguera à l'encontre de notre geste [loi]. »
Et Véran lui répond à haute voix : « Non soit.
20. Mettons-le en la barque et tenons droite route
(Car la mer est maintenant calme et unie)
Portons-le aux serpents de l'île Auriane. »
Lors prennent le corps saint, qui par pieds qui par tête,
Aux serpents de l'île disent qu'*ils* en feront fête ;
25. Et le dévoreront que jamais n'en échappe.
En la barque l'ont mis et voguent à grand force.
Savoir dev-z, seigneurs, que l'île Auriane
Nonmaient les auciens, laquelle est agréable et plane,
Là où le moustier est maintenant au bord de la mer.
30. Quand Charles eut conquis la Trape avec son barnage (3),
Où plus de trente mille de la mauvaise gent
En occirent les chrétiens, adonc vraiment
Issirent des maures et serpents et dragons ;
Et entrent en les îles dévorer les brigands (4),
35. Et manger le charnage des grandes tueries
Qu'avait faites Charlemagne, le noble apoesté (5).
L'un *des* serpents a nom *rin*, et l'autre a nom *léri*.
Sur tous les autres *ils* veulent avoir empire ;
Lesquels venaient deçà outre chasser en terre ferme.
40. S'*ils* avisent un bœuf ou une bête sauvage,
Le tiraient en les îles à force et à pouvoir.
Tu n'y trouveras os du matin jusqu'au soir.
Quand *ils* voyaient venir barque près de cet endroit,
Sur-le-champ y couraient pour dévorer la gent [les gens].
45. Pour ce en fut appelée l'île de Lérins,
Car léans se nourrissaient le *léri* et le *rin* (n. XVII).

Lambert et Véran abordent avec leur barque, déposent Honorat sur le ri-

(1) Qu'il mette fin à notre loi religieuse, à notre foi.
(2) On verra qui de nous deux saura le mieux frapper.
(3) Son baronnage.
(4) *Gloteus*, pillards, voleurs, bandits, brigands.
(5) *Apoesté*, qui a le pouvoir souverain, *potestatem*.

vage de l'île ; et, s'en éloignant aussitôt, « ils sifflent et crient fort afin de faire attrouper *le leri* et les serpents pour dévorer le saint. S'ils le voient occire rien *ils* ne désirent tant : »

Siblan e cridan fort que fazan acampar
Leri e las serpentz per devorar lo sant.
Si lo veson aucire ren no desiran tant.

Quand Honorat voit venir à lui les serpents, il se désespère et se plaint à Jésus-Christ de ce qu'il a permis que des malfaiteurs l'aient porté dans cette île sauvage.

Morir a mala mort e donar a serpentz,
Totas son entorn luy que martellan las dentz ;
Siblan tan fort e cridan que non es de pensar :
Tant que li malfachor, qu'eran luegn en lo mar,
Can viron que las serps menavan tal desrey,
De paor e d'esglay casegron el' navey.

- Mourir à male mort et donner [être donné] aux serpents,
Tous sont autout de lui qui martèlent leurs dents (1) ;
*Il*s sifflent si fort et crient que ce n'est de penser (2) :
Tellement que les malfaiteurs, qui étaient loin en la mer,
Quand virent que les serpents menaient tel désarroi,
De peur et d'épouvante tombèrent dans la barque.

Honorat cherche de toutes parts un refuge ; mais ~~le~~ seul moyen d'échapper aux monstres : il se recommande donc à Jésus-Christ et se couvre la tête. Alors saint Caprasi et saint Venans lui apparaissent resplendissants d'une lumière divine. Venans lui reproche d'avoir douté des promesses de Dieu : ne sait-il pas qu'il est destiné à rehausser la sainte chrétienté et à détruire l'hérésie ? Pense-t-il que les décrets de l'*Omnipotent* ne s'accompliront point ?

« Conforta ti, car frayre, car grantz bens debes far. »
Honoratz lo preguava : « Seyner, non mi layssar !
Car las malas serpentz mi manjaran en brieu,
Seynors, adjudas mi per la merce de Dieu ! »

- « Rassure-toi, cher frère, car grands biens tu dois faire. »
Honorat le priait : « Seigneur, ne me laissez !
Car les méchants serpents me mangeront bientôt.
Seigneurs, secourez-moi par la merci de Dieu ! »

Les saints lui répondent qu'ils ne l'abandonneront jamais, ni lui ni ses compagnons qui viendront après lui dans cette île sainte pour y servir Dieu.

1. « Las serpentz els dragons auzirás mantenent
Am lo seynall de Crist : non n'alias espavent.
Puey's netejaras l'islla de tot cell caytavier :
A l'onor de san Peyre y faras monestier,
5. Que preguia Dieu per tu e per ta compaynia.
Mandament a de Dieu que per tostemps may's sya
De l'islla del Lerins patrons e governayres,
Et aia en sa guarda los rendutz e los frayres. »
Honoratz lur respont : « Seynors, per cal compayna
10. Pregua l'apostols Dieu ? Qu'en aquesta yslla estrayna,
Zo podes ben vezer, non ay nuyll compaynon,
Mas solamentz dragons que m'estan envirom. »
- 1. « Les serpents et les dragons occiras sur-le-champ
Avec le signe de Christ [de la croix] ; n'en aie épouvante.
Puis tu nettoieras l'île de toute cette ordure :

(1) Qui font claquer leurs dents, qui les frappent l'une contre l'autre,
(2) Qu'on ne saurait penser combien ils sifflent [et crient fort,

- A l'honneur de saint Pierre y feras un moustier,
 5. Qui [lequel S. Pierre] prie Dieu pour toi et pour ta compagnie.
 Mandement il a de Dieu que par tous temps mais (1) il soit
 De l'île de Lérins patron et gouverneur,
 Et ait en sa garde les rendus (2) et les frères. »
 Honorat leur répond : « Seigneurs, pour quelle compagnie
 10. Prie l'apôtre Dieu ? Puisqu'en cette île étrange,
 Ce pouvez bien voir, n'ai nul compagnon,
 Mais seulement dragons qui me sont alentour. »

Les saints lui prédisent que ceux mêmes qui l'ont apporté dans leur barque deviendront ses compagnons et régiront après lui le monastère. Ils lui recommandent de faire creuser un puits entre les deux palmiers de l'île, et lui annoncent que l'eau douce sourdra du milieu de la pierre. Cela dit, les deux saints remontent au ciel.

Ayzi diz con sanz Honorat auzis Ici dit comment saint Honorat
 lo rin el' leri e las autras ser- occit le rin et le leri et les
 pentz. autres serpents.

Honorat n'a plus peur des serpents qui l'entourent; il fait le signe de la croix et chacun d'eux s'étend roide mort.

Ayzi las auzi totas sens lanza e sens escut,
 Am lo seynal de Crist et am la sia vertut;
 E cant vi la sant yslla tan fort enverinada
 Del leri e del rin e de la cauraynada,
 Preguet a l'hesucrist a ginollz, humilment.

- Ainsi les occit tous sans lance et sans écu,
 Avec le signal de Christ et avec la sienne vertu;
 Et quand il vit la sainte île si fort empoisonnée [empestée]
 Du leri et du rin et de la charogne,
 Il pria Jésus-Christ à genoux, humblement.

Il le prie de vouloir bien délivrer l'île de tous ces horribles cadavres.

1. Amtant e li mar creys e passa lo ribaye,
 Comenza a cubrir l'islla e ostar lo carnaie.
 Ar' a sant Honoratz zo que a Dieu requier;
 Vay s'en en miey de l'islla e puaia en un palmier.
 5. E li mars a cubert l'islla de mantement,
 Que non i a layssat colobra ni serpent.
 Pueys s'en tornet li mars suau en son estale,
 C'anc pueys non la passet plus que sol lo ribaie.
 — 1. A l'instant et la mer croît et dépasse le rivage,
 Commence à couvrir l'île et ôter le carnage.
 Alors a saint Honorat ce qu'à Dieu il requiert;
 Il s'en va au milieu de l'île et monte en [sur] un palmier.
 5. Et la mer a couvert l'île sur-le-champ,
 Si qu'elle n'y a laissé couleuvre ni serpent.
 Puis s'en retourna la mer tranquille en sa demeure,
 Que oncques depuis ne la dépassa plus que seulement le rivage.

Cependant Lambert et Vêran ont vu de loin tous ces miracles : pleins de douleur et repentants, ils reviennent et s'humilient devant le saint. Honorat les embrasse et les bénit: les deux hérétiques convertis se font ermites avec lui (n. XVIII). Or,

(1) Qu'à tout jamais.

(2) Les frères convers, ceux qui étaient employés aux œuvres serviles du monastère.

Tres jortz avia conplitz co Honoratz non avia
 Agut ni pan, ni vin, ni vianda que sia.
 De pan e de peyson li autre li au dat :
 Le santz o beseni, ensemps si son disnat.

— Trois jours y avait complets qu'Honorat n'avait
 Eu ni pain, ni vin, ni vivres que ce soit.
 Du pain et du poisson les autres lui ont donné :
 Le saint le bénit, ensemble ils ont diné.

Après quoi Lambert et Vêran remontent dans leur barque et vont chercher à la baume d'Agay, pour les apporter à Lérins, le corps de saint Caprasi, de saint Venans, le bois de la vraie croix et toutes les saintes reliques.

Ayzi diz l'estoria con Karlle
 maynes conquistet Narbona
 per las preguieras dels santz.

Ici dit l'histoire comment Char-
 lemagne conquesta Narbonne
 par les prières des saints.

Charlemagne assiège Narbonne, et malgré les forces que lui ont amenées maints rois, maints comtes et maints barons, entre autre Estouz, comte de Flandres; le comte Odon; Gandalbueys, roi de Frise; Arestan de Bretagne, Raynaut de Bellande et Arnaut d'Allemagne, l'empereur ne peut parvenir à s'emparer de la ville; car les païens qui sont dedans se défendent fort.

Saint Magons de Vienne et l'archevêque Turpin, ambassadeurs d'aucunes grandes cités, viennent à l'ost pour parler à l'empereur. Charlemagne les reçoit à grand honneur et demande à Magons des nouvelles de Caprasi, d'Honorat et de Venans : il rappelle que saint Honorat l'a tiré de la prison d'Ay-golant, « et je sais bien, dit-il, que s'il se fût trouvé ici, il aurait pris la cité que j'ai tant assiégée »

E say ben que s'ell fos en aquest encontrada,
 Pres agra la ciptat que tant ay assejada.

Magons le remercie, et lui dit qu'il n'a pas vu ses compagnons depuis un an, qu'il vient comme ambassadeur pour traiter de la paix; mais qu'au partir de sa noble cour, il ira visiter les saints.

1. « E s'aves bona fe el santz benauratz,
 Deman ad aquest' hora si penrra la ciptatz. »
 Karlles ac mot gran gauch, car desesperatz s'era
 De penrra la ciptat, tant era li jent fera;
5. E creset sant Magonz. L'endeman mantenenent
 Desplegua l'auriflama e fay armar sa jent;
 Pueys lur donet bataylla. A l'hora d'aquel jorn,
 Feitz tan gran terra tremol, quel' bari tot entorn
 Son casuch; el' ciptatz es mantenenent conquista.

- 1. « Et si avez bonne foi aux saints bienheureux,
 Demain à cote heure-ci se prendra la cité. »
 Charles eut moult grande joie, car il avait désespéré
 De prendre la cité, tant la gent était farouche;
5. Et crut saint Magons. L'endemain sur-le-champ
 Il déploie l'oriflamme et fait armer sa gent;
 Puis leur donna bataille. A l'heure de ce jour,
 Fit si grand tremblement de terre, que les murs tout autour
 Sont tombés; et la cité est sur-le-champ conquise.

Charlemagne qui a vu le miracle et le pouvoir des saints, prie Magons de se charger d'une lettre qu'il écrit de sa main à saint Honorat, et Magons se met en route pour la Provence.

Ayzi diz l'estoria con sanz Ma-
gonz guari Mayme de Reges,
qu'era despoderaz.

Ici dit l'histoire comment saint
Magons guérit Mayme de
Riez, qui était infirme.

Saint Magons, en passant à Riez, est reçu dans le castel d'un noble homme nommé Augier, qui avait un fils depuis longtemps infirme. On parle le soir, à la veillée, des grands miracles que font les saints d'Agay.

1. Cant o autz le malautes, comenzet a preguar,
Per Ihesucrist, son payre quell fezeassa portar
Al santz en l'ermitage; car seus tota doptanza
Tantost sera guaritz, tant y a d'esperanza.
 5. N Augiers (1) li respondet per ren nen o farya :
Mot li avia costat, ja plus non y metria.
« Dos jornadas a ben d'aquí a l'ermitaje.
Enuiatz nos a totz e mi e mon lynaje. »
Santz Magonz diys a Mayme con es tan desirantz
 10. D'annar a l'ermitaje per veser los cors santz.
— « Seyner, car suy malautes, doloys e marritz.
Tan tost con mi veyran li sant, seray guaritz ;
O, s'a Ihesucrist play, murray de maintenant.
Tres antz ay enuiat mon payre e ma jent. »
 15. Santz Magontz li respont : « S'en las oracions
Del baron sant Caprasi e de mons compaynons
As fe et esperanza, cell Dieus ti don sandat
Que regiys paradis en vera majestat. »
- 4. Quand entend cela le malade, commença à prier,
Par Jésus-Christ, son père qu'il le fit porter
Aux saints en l'ermitage; car sans aucun doute
Aussitôt il sera guéri, tant y a d'espérance (2).
5. Augier lui répondit que pour rien ne le ferait :
Moult lui avait coûté, ja davantage n'y mettrait (3).
« Deux journées y a bien d'ici à l'ermitage.
Ennuyés nous a tous et moi et mon lignage. »
Saint Magons dit à Mayme comment est si désireux (4)
 10. D'aller à l'ermitage pour voir les corps saints.
— « Seigneur, parce que suis malade, souffrant (5) et mal-en-point.
Aussitôt que me verront les saints, serai guéri;
Ou, si à Jésus-Christ plait, je mourrai sur-le-champ.
Trois ans ai ennuyé mon père et ma famille. »
 15. Saint Magons lui répond : « Si aux oraisons
Du baron saint Caprasi et de mes compagnons
As foi et espérance, ce Dieu te donne la santé
Qui régite le paradis en vraie majesté. »

A l'instant même le malade se sent guéri et parfaitement valide de son corps, de ses pieds et de ses mains. Magons l'emmène avec lui (n. XIX) ; ils sont reçus à Fréjus par l'évêque saint Lions, qui les accompagne à Agay.

1. Cant vengron a la balma, anc ren non y troberon,
Mas l'autar solamentz : mot s'en meravilyleron.
Santz Magontz l'arcivesques sospirava e playnia :
« Las! C'a mal as gardat ta cara compaynia,

(1) On trouve fréquemment la lettre *n* ou la syllabe *en* devant les noms propres d'hommes, et *na* devant ceux de femmes. C'est probablement l'abréviation des mots *don*, *donna*, ou peut-être *noble*, *noblu*, qui, souvent répétée dans l'écriture, avait fini par passer dans la langue parlée.

(2) Tant il met d'espérer en cela.

(3) N'y dépenserait.

(4) S. Magons demande à Mayme pourquoi il est si désireux, etc.

(5) *Doloys*, dit le texte; c'est-à-dire accablé de douleurs. Notre mot *douloureux* y répondrait parfaitement, s'il pouvait se dire des personnes.

5. Caprasi, mon car payre, Honorat e Venantz!
Noyritz t'eras ab ellz ben a passat XXX antz.
Pos que fust arciyesques, d'ellz non as agut cura.
De sam e de desayzes son mort per aventura.
De tu pot hom ben dire : Cell que fay bona vida,
10. Pueys que a tot son plen, payre e mayre eysoblida.
Cant ti demandara l'hesucrist le cars payres :
Magonz, on as estat ? Que as fach de tons frayres ?
E tu non ausaras reguardar contr'al cel.
Aytal compte rendras con setz Cayms d'Abell;
15. Don auras guisardon al jorn del jujament.
Las ! caytiu, que faras ! Per lo mieu encient
Serpentz los an manjatz. »
« Seyner, zo diz Lyontz, non sias consiros.
Mot en ay may de tort, pert cert, non aves, vos :
20. Car era ayçi plus pres ; non los ay vesitatz.
De vos e de totz autres en deg esser reptatz.
Seyner, per aventura li sant si son mudat,
O fach alcun viaje que Dieus lur a mandat. »
Ara s'en van quarent los santz per lo boscaje,
25. A traves, a enant ; tot lo jorn van arraje,
Per veser si troberan ni pesada ni tast
De nuylla creatura que passes per lo guast.
Pueian en la montayna c'appelan Estelell,
Que anc non atroberon ni bestia ni aucell.
30. Clama si santz Magontz, doloyros et enclins.
Reguardan ves la mar en l'ysla del Leryns :
Viron una colonna de fuec que contenia
L'isla de cap en outra ; tro al cel s'estendia.
- 1. Quand vinrent à la baume, oncques rien n'y trouvèrent,
Mais l'autel seulement : moult s'en émerveillèrent.
Saint Magons l'archevêque soupirait et plaignait :
« Las ! que mal as gardé ta chère compagnie, »
5. Caprasi, mon cher père, Honorat et Venans !
Nourri t'étais avec eux bien a passé trente ans.
Après que fus archevêque, d'eux tu n'as eu cure.
De faire et de besoins ils sont morts peut-être.
De toi peut-on bien dire : Celui qui fait bonne vie,
10. Dès qu'il a tout son saoul, père et mère oublie.
Quand te demandera Jésus-Christ, le cher père :
Magons, où as été ? Qu'as-tu fait de tes frères ?
Et toi tu n'oseras regarder vers le ciel.
Tel compte tu rendras que fit Cain d'Abel ;
15. Dont tu auras guerdon au jour du jugement.
Las ! chétif, que feras ? Par mon escient
Serpents les ont mangés. »
« Seigneur, ce dit Lions, ne soyez tourmenté.
Moult en ai plus de tort, pour certes, que n'en avez, vous :
20. Car j'étais ici plus près ; ne les ai visités.
De vous et de tous autres en dois être blâmé.
Seigneur, peut-être les saints se sont déplacés,
Ou fait quelque voyage que Dieu leur a commandé. »
Alors s'en vont cherchant les saints par le bocage,
25. A travers, en avant ; tout le jour ils vont au hasard,
Pour voir s'ils trouveront ni vestige ni trace
De nulle créature qui passât par le désert.
Ils montent en la montagne qu'on appelle Esterel,
Que onc ne trouvèrent ni bête ni oiseau.
30. Saint Magons se plaint, accablé de douleur et courbé.
Ils regardent vers la mer en l'île de Lérins :
Ils virent une colonne de feu qui enveloppait
L'île de cap en outre (1) ; jusqu'au ciel elle s'étendait.

(1) C'est-à-dire d'une extrémité à l'autre. Cap : tête, commencement, bout, sommet, etc.

Plus de doute, c'est là que sont leurs amis. Ils descendent précipitamment de l'Esterel, trouvent sur le rivage deux pêcheurs avec leurs barques, et se font porter à l'île de Lérins. En approchant ils voient de loin saint Honorat; et dans leur impatience, ils sautent de leur barque et marchent sur la mer. Honorat les embrasse, leur baise les yeux, et leur raconte tout ce qui lui est arrivé. Magons le salue de la part de l'empereur et lui remet les lettres de ce prince.

Ayzo son las letras que Karlle
maynes trames as sant Ho-
norat.

Al sant home benaurat,
A mon seynor sant Honorat;
Da part Karlle mayne lo rey,
Campion de la sancta ley :
Salutz e amors plus de cent,
E gracia de Dieu majorent.
Car seyner, mot suy desyros
De servir e de veser vos
E vostra cara conpaynia,
A cuy Dieus don tot ben que sya.
Pueys que vos vi el mont d'Argent,
Can anniey far lo sacrament,
Ay manta terra conquistat,
Mant palays e manta ciptat.

Ceci sont les lettres que Charle-
magne transmit à saint Ho-
norat.

Au saint homme bienheureux,
A mon seigneur saint Honorat;
De part Charlemagne le roi,
Champion de la sainte loi :
Salutz et amitiés plus de cent,
Et grâce de Dieu encore plus.
Cher seigneur, moult suis désireux
De servir et de voir vous
Et votre chère compaignie,
A qui Dieu donne tout bien qui soit.
Depuis que vous vis au mont d'Argent,
Quand j'allai faire mon serment,
J'ai mainte terre conquesté,
Maints palais et mainte cité.

Il lui raconte tout ce qu'il a fait, et attribue son succès aux prières de saint Honorat et de ses compagnons. Que Dieu les récompense !

Car ieu vos en ay pauc rendut.
Mas si Dieus mi dona salut,
Car seyner, e perdonas mi,
En breu vos trametray Turpi ;
E dara vos de mons joyells :
Ciptatz e vilas e castells.
Per zo que plus conplidament
Vos e tota li vostra jent
Puescas servir Nostre Seynor,
E preguar per l'enperador.

Car moi vous en ai peu rendu.
Mais si Dieu me donne salut,
Cher seigneur, et me pardonnez,
Bientôt vous enverrai Turpin ;
Et il vous donnera de mes joyaux :
Cités et villes et castels.
Pour ce que plus parfaitement
Vous et toute votre gent
Puissiez servir Notre Seigneur,
Et prier pour l'empereur.

Cependant à peine saint Honorat avait pris possession de l'île, que lui et ses premiers compagnons se sont mis à l'œuvre pour bâtir un monastère. C'est Jésus-Christ lui-même qui en a donné le plan : aussi n'y en a-t-il point au monde qui ait autant de reliques (n. XX), et où l'on observe mieux la règle. La réputation des saints religieux s'étend bientôt partout, « depuis le royaume d'Angleterre jusqu'en Orient. »

Del regne d'Englaterra tro intz en Orient.

Les nouveaux religieux adoptent la règle de saint Benoît, et ils donnent mission à saint Aygol et à saint Héloy d'aller la chercher au mont Cassin.

Sur ces entrefaites arrive Turpin, porteur des donations de Charlemagne. Le généreux empereur octroie au monastère de Lérins tout le pays compris entre les Alpes, la Durance, le Rhône et la mer.

Ayzi diz con le papa Eugenis
venc vesitar l'islla els sanz
del monestier.

Ici dit comment le pape Eugène
vint visiter l'île et les saints
du moustier.

On parle tant du monastère de Lérins et des grands miracles d'Honorat et de ses compagnons, que le pape saint Eugène le Bon (n. XXI) veut s'assurer par lui-même de la vérité.

Le santz Payres cavalca e ven s'en dreg camin
Per la plana Toscana : passat a Florentin,
Luca, Prat, e Pistoia, e Genoa la bella.

— Le saint Père chevauche et s'en vient droit chemin
Par la plane Toscane : il a passé le Florentin,
Lucques, Prato et Pistoie, et Gènes la belle.

« Il voulait entrer pieds nus dans cette île sainte qu'il venait visiter »

Descaut volia intrar
En aquesta sant islla que venia vesitar.

Mais Honorat et ses compagnons vont le recevoir en grande procession. Le saint Père canonise saint Caprasi et saint Venans, confirme la règle, ordonne prêtre saint Honorat,

Et a mes en la guarda et en protection
De la gleysa de Roma, per especial don,
L'islla el' monestier tot perpetualment;
E donet lo pardon que ausires breument.

— Et a mis en la garde et en protection
De l'Eglise de Rome, par spécial don,
L'île et le moustier tout perpétuellement;
Et donna le pardon que oirez brièvement.

Ayzi es le perdons que li sancta
gleiza de Roma donnet al
monestier.

Ici est le pardon que la sainte
Eglise de Rome donna au
moustier.

1. Trastut ciyll que seran en vera penedenza
E vesitaran l'islla cant le perdons comenza,
Pueys qu'intra la vigila d'enant l'Ascension
Tro al luns de Pandecosta, per bon entention,
 5. Aian aquel pardon que an tut li romieu
Que passan outra mar a la honor de Dieu.
En apres, tut aquill que set antz totz conplitz
Faran lo romaraje (1), can los auran fenitz,
Sian quiti e assout, des aquell' hora enant,
 10. De totas penedentias que avian eu comant :
(Salv vot de matremoni, ni qui sas mans metria
Contra payre ni mayre ni home de clerzia).
E que lur sia donada li palma, de bon grat,
Pueys c'ant conplit lo vot c'avian acomenzat,
 15. En signe de victoria e d'absolution
De trastotz los peccatz c'au pres confession.
- 1. Trétons ceux qui seront en vraie pénitence
Et visiteront l'île quand le pardon commence,

(1) *Romaraje* ou *romavaje*, pèlerinage des *romieus*. Ce mot s'est dit ensuite de la fête patronale d'un lieu, parce qu'on se rendait en pèlerinage à l'église ou à la chapelle du saint dont on célébrait la fête. C'est uniquement dans ce dernier sens qu'il s'emploie aujourd'hui.

- Depuis qu'entre (1) la vigile d'avant l'Ascension
Jusqu'au lundi de Pentecôte, par bonne intention (2),
5. Qu'ils aient ce pardon qu'ont tous les pèlerins
Qui passent outre mer en l'honneur de Dieu.
En après [en outre], tous ceux qui sept ans tout entiers
Feront le pèlerinage (3), quand les auront finis,
Soient quittes et absous, dès cette heure en avant,
10. De toutes pénitences qu'ils avaient en commandement (4):
(Sauf la foi de mariage, ni qui ses mains mettrait
Contre [sur] père ou mère ou homme de clergie).
Et que leur soit donnée la palme, de bon gré.
Après qu'ils ont accompli le vœu qu'ils avaient commencé,
15. En signe de victoire et d'absolution
De tous les péchés dont ont pris [ont fait] confession.

L'apostole accorde plusieurs autres pardons, auxquels dans la suite les papes en ajoutèrent encore, avec force indulgences et grandes rémissions.

Ayzi diz la penitentia que fasia
sant Honorat, e con trays
l'aygua de la peyra inz el
poutz de l'islla.

Ici dit la pénitence que faisait
saint Honorat, et comment il
tira l'eau de la pierre dans le
puits de l'île.

Le poète expose le genre de vie de saint Honorat, l'emploi de son temps et la manière dont il gouverne l'abbaye : il nous apprend ensuite que voulant donner plus de temps à la prière et aux œuvres de pénitence, le saint abbé remit ses pouvoirs à saint Vêran, qui était homme de grande prévoyance.

Cependant la communauté manquait d'eau douce : l'île n'en fournissait pas. Les frères s'adressent à saint Honorat, qui leur dit de creuser entre les deux palmiers ; ils creusent jusqu'au rocher sans trouver de l'eau ni la moindre humidité. Désappointés, ils retournent auprès du saint, qui leur dit encore : « Creusez le rocher lui-même : c'est de là que Dieu fera sourdre l'eau que vous demandez. » Les moines se remettent à l'œuvre ; mais vainement encore. Ils reviennent au saint et lui proposent de creuser sur un autre point de l'île : Honorat persiste, car le lieu où se fait le travail est celui que lui avaient indiqué saint Venans et saint Caprasi ; il va lui-même à la fosse.

1. Cant fom intratz dedintz, vay penrrre lo maguayll,
Tres colps feri la peyra; pregua la Trenitat :
« Verays Dieus glorios, qu'en vera majestat
Yest tostemps es seras, que a l'architichclin,
5. Cant mostriest tons miracles, fezist de l'aygua vin,
E volguist bezenir l'aygua del flum Jordan,
On ti vay batejar santz Johanz de sa man;
C'al pobol d'Israël doniest a gran viutat
Aygua dedintz la peyra; Seyner, per ta bontat,
10. Tu la don a nos autres. » Amtant s'en ieys la doutz.
E qui non m'en creyra vague vezer lo poutz.
- 1. Quand fut entré dedans, il va prendre la pioche
Trois coups frappe la pierre; et prie la Trinité:
« Vrai Dieu glorieux, qui en vraie majesté
Fus tout temps et seras, qui pour l'architriclin (5),
5. Quand tu montras tes miracles, fis de l'eau vin,
Et voutus bénir l'eau du fleuve Jourdain,

(1) Que s'ouvre, que commence la vigile.
(2) Avec bonne intention, dans de bons sentiments,
(3) Le pèlerinage de l'île.
(4) Qui leur avaient été imposées,
(5) Aux noces de Cana.

Où te va baptiser saint Jean de sa main ;
 Qui au peuple d'Israël donnes à grande abondance
 Eau de dedans la pierre; Seigneur, par ta bonté,
 10. Donne-la à nous autres. » A l'instant jaillit la source.
 Et qui ne me croira aille voir le puits (n. XXII).

Ayzi diz con Vezians qu' era
 mortz en Aliscamps aparec a
 sant Honorat, e del diable de
 la Trueylla d'Arle.

Ici dit comment Vésian, qui
 était mort en Aliscamps ap-
 paraît à saint Honorat, et du
 diable de la Trueylla d'Arles.

Un jour que saint Honorat était en oraison, Vésian, qui au siège d'Arles avait péri victime de la trahison du prince de la Trape, et dont le corps avait été enseveli au cimetière d'Aliscamps (1), lui apparaît et le requiert humblement de prier pour lui, car il n'a point de repos. Honorat touché de pitié se décide à partir pour Arles et emmène avec lui saint Nazaire. En approchant de la ville les deux voyageurs aperçoivent sur un point élevé qu'on appelle *la Trueylla* un Sarrasin énorme et de sinistre figure, qui de sa droite étendait un glaive et « de sa bouche jetait serpents, qu'il semait par toute la cité »

Per la gola gittava
 Serpentz, que semenava
 Per tota la ciutat.

Les deux saints ébahis cherchent la raison de cette vision ; mais à leur entrée dans la ville, ils entendent de grandes clameurs et marchent à travers les morts et les blessés. On leur dit que les *chrétiens* et les *hérétiques* en sont aux mains pour l'élection d'un nouvel archevêque : ils se rendent à l'église de S. Trophime, où s'étaient réfugiés tous ceux qui n'étaient pas à la bataille ; et après qu'ils ont fait leur prière, Honorat s'avance et demande que chacun l'écoute.

Ayzi diz con sant Honorat amo-
 neste les barons d'Arle, e del
 miracle d'Aliscamps.

Ici dit comment saint Honorat
 admoneste les barons d'Arles,
 et du miracle d'Aliscamps.

C'est une bien grande douleur pour lui de voir que les honorables chevaliers et bourgeois d'une aussi noble cité se fassent entre eux la guerre. Et quelle est la source de tant de haines ? l'envie : l'envie, péché qui plaît au diable. Par l'envie il fit la conquête d'Adam au paradis :

El l'a comenzada ;
 Mas pueys l'a semenada
 Antre l'uman lignaje.
 Mant luec e mant estaja
 Per envia breument
 Venon a perdemet.

Et lui l'a commencée ;
 Mais puis il l'a semée
 Entre l'humain lignage.
 Maints lieux et maints établissements
 Par envie brièvement
 Viennent à perdition.

C'est une bien triste folie que la ville d'Arles, capitale de la Provence, marche ainsi à sa ruine. Selon ce qu'il a appris, ce sont quelques-uns de la cité qui, au sujet de l'élection d'un prélat, ont excité ces troubles. Ce n'est pas ainsi que doivent se faire de telles élections.

(1) Aliscamps, *Elysii campi*, cimetière d'Arles.

Antre vos aias patz ;
E pueyssaz, si a Dieu platz,
Cant seres acordat
Et aures caritat,
Am gaug et am baudor
Eleges lo meyllor.

Entre vous ayez paix ;
Et puis, si à Dieu plait,
Quand serez accordés
Et aurez charité,
Avec joie et avec allégresse
Elisez le meilleur.

Le peuple a écouté favorablement ces paroles pleines de raison. On voit alors s'élever d'au-dessus de la *Truyella* une nuée tellement obscure, que tous les spectateurs en sont épouvantés. Ils se jettent aux pieds du saint et se prennent à crier : « Seigneur saint Honorat, priez pour la cité ! » Tous font l'oraison avec lui : le saint les bénit, la nuée se dissipe, et les manichéens eux-mêmes le supplient de pacifier la ville, promettant de faire tout ce qu'il ordonnera. Le saint homme les engage à abandonner l'hérésie : on fait la paix ; tous se rendent au cimetière d'Aliscamps ; et Honorat y dit la messe sur le tombeau de Vésian.

Cant li messa fenís
E sant Honorat dis :
« L'arma de Vezian,
Lo fizell crestian,
E li compaynon sieu
Que moriron per Dieu,
Aian vida eterna
E pausa sempiterna. »
Tut li mort mantenen
Cridan : « Amen, amen ! »

Quand la messe finit
Et saint Honorat dit :
« L'âme de Vésian,
Le fidèle chrétien,
Et les compagnons siens
Qui moururent pour Dieu,
Aient vie éternelle
Et repos perpétuel. »
Tous les morts à l'instant
Crient : « Amen, amen ! »

Les consuls, le clergé et les bourgeois d'Arles choisissent à l'unanimité Honorat pour leur archevêque. Un des plus honorables d'entre eux lui annonce cette décision, et

Ar' cridan li enfant,
Li petit e li grant,
E tota la ciptatz :
« Viva sant Honoratz ! »

Alors crient les enfants,
Les petits et les grands,
Et toute la cité :
« Vive saint Honorat ! »

Ayzi diz con sant Honoratz non
volia penrrre l'election de l'ar-
civescat d'Arle.

Ici dit comment saint Honorat ne
voulait prendre (accepter) l'élec-
tion de l'archevêché d'Arles.

Honorat refuse et expose ses raisons. On ne l'écoute pas ; on le prend, on l'emporte à l'archevêché, on le place sur le siège archiepiscopal. Rien n'y fait : il résiste aux prières comme à toutes les bonnes raisons qu'on lui donne. Trois saints prélats qui ce jour même sont arrivés à Arles : Fabien, évêque d'Orange ; Flavis, de Narbonne ; et Privat, archevêque d'Aix, viennent au nom de toute la ville le supplier de consentir à son élection. Elle mettra fin aux luttes sanglantes de la cité, et c'est vraiment Dieu qui l'a conduit à Arles.

« Mas anc tan mortal guerra
Non ac en esta terra,
Si non prenes l'onor.
Vers es que li plusor
Coutellz an pres e brantz,
Don plus de mil enfantz
E femnas maridadas
Seran desconsoladas.
E sens confession,
Cavallier e baron
Son mort plus de dozentz,
Estier las autras jentz.
Perque us pregau per Dieu,

« Mais onc si mortelle guerre
Ne fut en cette terre,
Si n'acceptez la dignité.
Vrai est que la plupart
Couteaux ont pris et épées,
Dont plus de mille enfants
Et femmes mariées
Seront désespérées.
Et sans confession,
Chevaliers et barons
Sont morts plus de deux cents,
Outre les autres gens.
Par quoi vous prient pour Dieu,

Clergue e manichien,
Que vuyllas de bon grât
Penrre l'arcivescat.
E nos veraysamentz
O preguam humilmentz. »

Clercs et manichéens,
Que veuillez de bon gré
Prendre l'archevêché.
Et nous véritablement
Le prions humblement (1). »

Honorat résiste même aux supplications des trois prélats : il veut retourner à son abbaye ; chevaliers et bourgeois prennent alors le parti de le retenir de force. Le saint en éprouve un tel chagrin, une si vive émotion, qu'il tombe gravement malade. Trois jours durant il reste comme privé de vie : c'est que pendant ce temps son esprit a été porté devant le souverain trône de Jésus-Christ. Saint Pierre, saint Caprasi et saint Venans le réprimandent fortement de refuser l'archevêché d'Arles, et le Juge suprême ordonne « que sur-le-champ l'esprit s'en retourne au corps, et qu'il prenne le fardeau qui lui est imposé. »

Que l'esperitz al cors tornon de maintenant,
E que prengua lo fays que li es comandatz.

Cependant Nazaire, croyant saint Honorat mort, avait déjà fait apporter des cierges et un suaire. Mais au retour de l'esprit, le corps fait un léger mouvement : Honorat ouvre enfin les yeux ; il a de la peine à se remettre « de la peur qu'il a eue sus en le firmament »

De la paor que ac sus en lo fermament.

La joie est grande dans toute la cité lorsqu'on apprend que saint Honorat est revenu à la vie et qu'il consent enfin à son élection. Le nouvel archevêque exerce humblement et saintement son ministère : il convertit un grand nombre d'hérétiques, et donne à toutes ses ouailles le plus parfait exemple de la piété et de la charité chrétienne.

Ayzi diz con l'hesucrist li appa-
rec en forma d'un malaute.

Ici dit comment Jésus-Christ lui
apparut sous la forme d'un
malade.

Un jour que le saint archevêque avait distribué toutes ses provisions aux pauvres, il se présenta un plus grand nombre de malheureux, parmi lesquels s'en trouvait un qui était couvert d'une lèpre hideuse.

1. De las mans e dels pes mant detz li son cassug :
Per la gran malautia lo refuidavan tug.
Cant lo vi l'arcivesques tant n'ac de pietat,
Que la cara el' menton ells huellz li a baysat.
5. Penguava li per Dieu preses en pacientia.
Lo mal c'avia tan gran en sancta penedencia
A lo pres per la man, al palays l'a menat,
En la cambra l'a mes, en son liech l'a colcat ;
Appareyllar li fay que poguessa manjar,
10. Et aprez d'aygua cauda las mans li vol lavar.

- 1. Des mains et des pieds maints doigts lui sont tombés :
A cause de la [sa] grande maladie tous le fuyaient.
Quand le vit l'archevêque tant en eut de pitié,
Que le visage et le menton et les yeux lui a baisés.
5. Il le pria pour Dieu qu'il prit en patience
Le mal qu'il avait si grand en sainte pénitence.
Il l'a pris par la main, au palais l'a mené,
En la chambre l'a mis, en son lit l'a couché ;

(1) Vous en prions, vous le demandons humblement.

Apprêter lui fait de quoi puisse manger,
10. Et ensuite d'eau chaude les mains lui veut laver.

Mais alors la tête du lépreux resplendit d'une vive lumière plus éclatante que celle du soleil, et sa figure devient plus belle que celle d'un ange : Honorat reconnaît le Seigneur ; il tombe à ses pieds et l'adore. Jésus-Christ lui annonce que l'hérésie relève la tête et qu'elle cherche les moyens de le chasser de son archevêché ; mais il le rassure et lui promet qu'il ne cessera pas d'être avec lui, jusqu'au moment où il lui donnera les joies du paradis.

Les hérétiques en effet et leur chef Sévi, consul de la cité, accusent fausement l'archevêque auprès de Girart de Vienne, seigneur suzerain de la ville d'Arles, et ils lui font croire qu'Honorat tient des discours qui tendent à détruire son autorité et à exciter des séditions dans la ville.

Girart envoie sur-le-champ à Arles Guarin, son sénéchal, et des chevaliers avec lui. Les honnêtes gens de la ville ont beau protester ; les hérétiques, soutenus par les hommes de Guarin, l'emportent sur eux : Honorat est forcé de quitter son archevêché : suivi du clergé presque tout entier, il retourne à Lérins, où il est reçu à grande joie par les Frères.

Ayzi diz con Loys, reys de Fran-
za, deseretet Girart de Vienna
e li tolz sa terra.

Ici dit comment Louis, roi de
France, déshérit Girart de
Vienne et lui enleva sa terre.

Louis, roi de France, a convoqué à Paris barons et chevaliers : Guérin, duc de Lorraine, le comte Hengelier et Bérenguer, comte de Bretagne, se sont rendus à son appel. Dix mille vassaux sont venus avec eux.

1. Le reys lur a comptat que Girartz li fay guerra ;
Partitz s'es de Vienna per afugar sa terra.
Vol aver lur conseyll, consi si defendria
Do Girart de Vienna, qu'encontra lui venia.
5. Le conseyls respondet, e tüt li doze par,
Al rey, que l'auriflama fezessa desplegar ;
Vagua s'en a Girart am sa cavallaria,
Pena meta del cors a cel que remanria.
Zo fcm al temps de may que verdian las vallz.
10. Le reys ac en compayna trenta milia vassalz.
Van s'en contra Girart, que troba en la campayna ;
E guasta borcx et vilas, e menava gran layna.

- 1. Le roi leur a conté que Girart lui fait guerre ;
Parti il est de Vienne pour incendier sa terre.
Il veut avoir leur conseil, comment il se défendrait
De Girart de Vienne, qui contre lui venait.
5. Le conseil répondit, et tous les douze pairs,
Au roi, que l'oriflamme il fasse déployer ;
Qu'il s'en aille à Girart avec sa cavalerie,
Et mette peine de corps pour celui qui resterait (1).
Ce fut au temps de mai que verdoient les vallées.
10. Le roi eut en compagnie trente mille vassaux.
Ils s'en vont contre Girart, qu'il trouve en la campagne ;
Et qui gâte bourgs et villes, et menait grande affliction (2).

La bataille s'engage : Girart vaincu prend la fuite ; mais le roi lui enlève ses trésors et sa terre. Ainsi fut puni de son orgueil et de ses péchés mortels cet homme qui avait fait chasser Honorat de son archevêché. Quant à la ville d'Arles, elle ne fut pas moins châtiée : la peste, la famine et de cruelles guerres avec les puissants seigneurs de Narbonne, de Marseille et de Riez, désolèrent

(1) Peine corporelle pour celui qui resterait dans son manoir et ne suivrait pas le roi.

(2) Et qui dévaste bourgs et villes, et causait grande affliction.

lèrent la cité. Les malheureux habitants se repentent de s'être laissé enlever leur archevêque ; ils crient : « Aux armes les meilleurs ! *as armas li meyllor* ! » et ils chassent le consul Sévi, ses complices le sacristain et le prévôt, et toute la tourbe hérétique.

Après cette heureuse révolution, cent bourgeois d'Arles, députés de la ville, se rendent à Lérins, pour supplier Honorat de reprendre son archevêché. Ils s'avancent vers le monastère pieds nus, en chemise et la corde au cou : Honorat, touché de pitié, consent à retourner avec eux.

Ayzi diz con li frayre del Lérins viron sant Honorat en un carre de fuec en capitol, quells commandet à Dieu.

Ici dit comment les frères de Lérins virent saint Honorat en un char de feu dans le chapitre, qui les recommanda à Dieu.

1. Al temps que le cor santz regia l'arcivescat,
Aïcun baron das Arle an un clergue trobat
En peccat del luxuria, e an lo mantenenent
Menat a l'arcivesque qu'en fezes jujament :
5. E det li penedenza segon qu'a meritat ;
Mas no jens (1) de pecunia, con fan alcun prelat.
Almonas ni dejunis non carguan a la gent :
Sol que puescan aver los deniers e l'argent ;
E dels autruys peccatz poynan con fazan rick
10. Los frayres els parentz e los autres amicx.
1. Au temps que le corps saint régissait l'archevêché,
Aucuns barons d'Arles ont un clerc trouvé
En péché de luxure ; et l'ont sur-le-champ
Conduit à l'archevêque pour qu'il en fit jugement :
5. Et il lui donna pénitence selon qu'il a mérité ;
Mais non point de pécune, comme font aucuns prélats.
Aumônes ni jeûnes ils n'imposent aux gens :
Seul que (seulement que) puissent avoir les deniers et l'argent ;
Et des péchés d'autrui travaillent à faire riches (2)
10. Les frères et les parents et les autres amis.

Ce jour-là même les moines de Lérins, réunis en chapitre pour l'élection d'un administrateur, étaient en grande contestation. Le Saint-Esprit enlève dans un char de feu saint Honorat, qui priait dans son oratoire, et le transporte à Lérins au milieu du Chapitre. Le saint prêche aux frères la concorde et la charité, leur annonce qu'ils ne le verront plus, les bénit et disparaît aussitôt : le Saint-Esprit le reporte dans son oratoire d'Arles.

Cependant saint Honorat est devenu vieux et infirme, Jésus-Christ lui annonce que le temps de la récompense est enfin arrivé pour lui, et que dans trente jours il sera appelé « sus en la lesarchie avec les glorieux saints » *sus en la lesarchia am los glorios santz*. Honorat rend grâce à Dieu : il mande sur-le-champ de Lérins saint Nazaire, abbé du monastère, et saint Hilaire, qui doit lui succéder à l'archevêché d'Arles ; il leur annonce sa fin prochaine, et donne d'excellents conseils à tous deux. Il prédit ensuite de grands malheurs pour la Provence : les Sarrasins conquerront cités, villes et bourgs ; ils dévasteront l'île de Lérins et en occiront les religieux. L'île restera inhabitée pendant cinquante-trois ans : puis le Roi de Majesté la visitera ; les moines échappés au massacre y retourneront, reconstruiront l'abbaye, et ce sera pour toujours un lieu de religion.

(1) On disait aussi et l'on dit encore *jes*.

(2) Mot-à-mot : peinent (s'efforcent) comment ils fassent riches leurs frères, etc.

Ayzi diz con sant Honoratz re-
tray lo jorn de sa fin.

Ici dit comment saint Honorat
annonce le jour de sa mort.

Il convoque le peuple et les clercs de la cité, leur annonce qu'il mourra le lendemain et leur fait de touchants adieux, on ne lui répond que par des pleurs et des gémissements. Il fait apporter les ornements de l'autel, dit la messe en présence de la foule, les recommande à Dieu, les bénit,

4. E mes s'a ginoyllons. Una flama lusentz
Lo traseis tot entorn; e rendet l'esperit
Al Rey de paradis, a cuy a tant servit.
Aqui viron per cert, tota li compaynia,
5. Cant del precios cors li arma si partia,
En forma de colomba blanqua e resplendent
L'en an vista montar tro intz el fermament.

- 4. Et se mit à genoux. Une flamme brillante
Le ceignit tout autour; et il rendit l'esprit
Au R. de paradis, à qui [que] il a tant servi.
Là virent pour certes, toute l'assistance,
5. Quand du précieux corps l'âme se départait,
En forme de colombe blanche et resplendissante
Ils l'ont vue de là monter jusqu'en le firmament.

Ayzi diz con sant Ylaris et sant
Nazaris, qu'eran ad Arlle, e li
frayre qu' eran en l'islla, en
viron puiar l'arma de sant
Honorat en paradis.

Ici dit comment saint Hilaire et
saint Nazaire, qui étaient à
Arles, et les frères qui étaient
en l'île, de là virent monter
l'âme de saint Honorat en
paradis.

Saint Hilaire et saint Nazaire expriment leur douleur et font l'éloge du saint archevêque. On n'entend que cris, on ne voit que gens en pleurs dans toute la cité : « Car, Seigneur, qui fera jamais tant de miracles, de marier jeunes filles, ressusciter enfants, de nourrir pauvres gens, et d'instruire le clergé ? »

Car, Seyner, qui fara jamays miracles tantz,
De maridar donzellas, ressucitar enfantz,
De noyrir paura jent e d'eseynar clerzia?

Cependant saint Nazaire avait envoyé la fatale nouvelle à Lérins. Les moines éplorés s'assemblent devant l'église : ils entendent un grand bruit dans les airs, lèvent la tête, et voient l'âme de saint Honorat, entourée d'étoiles et montant au paradis en grande compagnie d'anges et de saints. Ils lui crient de ne pas les abandonner et de les emmener avec lui.

Sant Honorat s'estanca sus en la gran clerdat,
E bezeui los frayres e tota l'abadia;
Et dys lur certamentz que tostemp mays seria
De l'islla del Lerins patrons et avocat;
E preguara per totz los frayres els donatz
E que vesitaran los cors sants del Lerya.

- Saint Honorat s'arrête sus en la grande clarté,
Et bénit les frères et toute l'abbaye;
Et leur dit certainement qu'à tout jamais serait
De l'île de Lérins patron et défenseur;
Et prierait pour tous les frères et les donnés (1)
Et ceux qui visiteraient les corps saints de Lérins.

(1) Les donnés au couvent, ceux qui s'étaient donnés eux et leurs biens.

Ayzi diz con sant Nazaris en fa-
zia portar lo cors de sant Ho-
norat en l'islla, e del miracle
d'Aliscamps.

Ici dit comment saint Nazaire
faisait emporter le corps de
saint Honorat en l'île, et du
miracle d'Aliscamps.

Les quelques moines de Lérins qui se trouvent à Arles prennent le corps de
saint Honorat, déposé au cimetière d'Aliscamps et le font placer dans une bière,
en athauc, pour l'emporter à l'île ; mais voilà que tous les morts du cimetière
se lèvent à la fois,

1. E cridan ad auta voutz : « Digna causa non es
Nos tollas lo cor sant que Dieu nos a trames ! »
Cant an vist et ausit la cridor e los clamps,
Ciylh que portan lo cors, dels vases d'Aliscamps,
 5. Fuion s'en derrandon de paor qu'an aguda ;
Et an layssat lo cors cant an ausit la bruda.
Mays pueyasas son vengut et son si confortat :
Volon portar lo cors si con an ordenat ;
E li mort an cridat mot plus fort que davant :
 10. « Digna causa non es nos tollas lo cors sant ! »
Ara layssan lo cors et fuion s'en trastut
Li petit e li gran c'ab'ell eran vengut.
E cant li baron d'Arle e li sancta clerzia
An vist los granz miracles que Ihesucrist fazia,
 15. Penssan si mantenent que Dieus a ordenat
Que le cors santz non sia gitatz de la ciptat.
Per que an sag bastir tantost una capella
Al l'honor del cors sant, qu'es avinentz e bella ;
Dreg de sobre lo vas de Vesian lo bon
 20. An mes sant Honorat, lo sieu car compaynon,
De denfra la capella ben e onradament,
On setz Dieus grantz miracles e fara longuament :
Si con vos escriuray en lo redier tractat,
El libre c'ausires cant l'auray romanzat,
 25. Dels miracles que setz le glórios prelatz.
Bezenetz en sia Dieus el' Vera Majestaz,
Tos temps. Amen.
-
- 1. Et crient à haute voix : « Digne chose ce n'est
Nous prenez le corps saint que Dieu nous a donné ! »
Quand ont vu et oui la clameur et les plaintes,
Ceux qui portaient le corps, des tombeaux d'Aliscamps,
 5. Ils s'enfuient précipitamment de la peur qu'ils ont eue ;
Et ont laissé le corps quand ont oui la rumeur.
Mais puis sont venus et se sont rassurés :
Ils veulent porter le corps ainsi qu'ils ont décidé ;
Et les morts ont crié moult plus fort que devant :
 10. « Digne chose ce n'est nous prenez le corps saint ! »
Alors ils laissent le corps et s'enfuient trétois
Les petits et les grands qui avec eux étaient venus,
Et quand les barons d'Arles et la sainte clergie
Ont vu les grands miracles que Jésus-Christ faisait,
 15. Ils pensent maintenant que Dieu a ordonné
Que le corps saint ne soit emporté de la cité.
Pour quoi ont fait bâtir tantost une chapelle
A l'honneur du corps saint, qui est avenante et belle ;
Droit dessus le tombeau de Vesian le bon
 20. Ont mis saint Honorat, le sien cher compagnon,
Dedans la chapelle bien et honorablement,
Où fit Dieu grands miracles et fera longtemps :
Si comme vous l'écrirai en le dernier traité,
Au livre que oufrez quand l'aurai romancé,
 25. Des miracles que fit le glorieux prélat.
Béni en soit Dieu et la Vraie Majesté,
Tous temps. Amen.

Le troisième et le quatrième livre ne se composent, en effet, que de récits d'un grand nombre de miracles faits par saint Honorat, pendant sa vie et après sa mort. L'auteur en a même rapporté, vers la fin du second livre, quelques-uns que j'ai cru devoir passer sous silence, parce qu'ils ne se rattachent point directement à l'action, qu'ils allanguissent le récit et y figurent tout à fait comme hors-d'œuvre. Bien certainement la foi de nos pères donnait à tous ces miracles racontés par le poète un intérêt et un charme qu'ils n'ont plus pour nous : je m'arrête donc au point où finit réellement la *Vie de saint Honorat*, c'est-à-dire le singulier poème qui porte ce titre. Cependant pour donner une idée des récits miraculeux qui composent exclusivement les deux derniers livres, j'ai cru devoir en extraire quatre des plus curieux.

Li torres de la Turbia.

Al temps antic un jayanz fom,
Savis, c'Appollo avia nom,
Qu'era filosofe nomatz
E per alcuns dieus appellatz,
Tant sabia de l'astrolomia
E de l'art de nigromantia.
Tot Espayna e Aragon
Bautuguet d'aquella rason.

La tour de la Turbie (1).

Au temps antique un géant fut,
Savant, qui Apollon avait nom,
Qui était philosophe réputé
Et par aucuns dieu appelé,
Tant il savait de l'astronomie
Et de l'art de nécromancie.
Toute l'Espagne et Aragon
Il infecta de cette doctrine.

Il entre en Lombardie, s'arrête à la Turbie et y trouve, sur le mont d'Agel près de la mer, un lieu fréquenté par les diables et tout à fait propre à ses incantations. Il trace des cercles et les signes du zodiaque suivant la forme de la sphère ; mais quand il a fini tous ses sorts, il prévoit qu'il lui reste peu de temps à vivre. Ne pouvant échapper à la mort, il veut au moins laisser une œuvre qui fasse parler éternellement de son savoir et de son habileté ; et il fait par enchantement une grande tour ornée de colonnes de marbre et de figures antiques. Quand il a terminé la tour, il assemble les démons et fait consacrer par eux une idole qui, par vertu d'enchantement, rendait raison de tout ce qu'on lui demandait. L'enchanteur Apollon place cette idole sur la tour, puis il se tue et se fait enterrer secrètement.

A la torre venian cochos
De totas partz marit gilos ;
Cascuns per far proar s'esposa :
Car l'idola malaurosa
Lur dizia totz los faillimentz.
Per que l'apellava li jentz
A la torre benaurada ;
Car manta femna esposada
Si guardavan de far follor,
C'on non las menes à la tor.

A la tour venaient empressés
De toutes parts maris jaloux ;
Chacun pour faire éprouver son épouse :
Car l'idole de malheur
Leur disait tous leurs failliments (2).
Pour quoi l'appelait le monde
A la tour bienheureuse ;
Car maintes femmes mariées
Se gardaient de faire sottise,
De peur qu'on ne les menât à la tour.

Aymes, prince de Narbonne, conduisait à cette terrible tour sa femme Tibore, qu'il soupçonnait non sans raison. Ils passent à Lérins, et la pauvre Tibore a la bonne idée de tout avouer à saint Honorat. Le saint la rassure et lui dit :

« Cara filla, del faylliment
Aias dolor e marriment.
Car pueys que t'en yest confessada,
L'idola non er tan ausada
Que puesca de tu nuyll mal dir. »

« Chère fille, de la faute
Aie douleur et componction.
Car après que t'en es confessée,
L'idole ne sera tant osée
Que puisse de toi nul mal dire. »

(1) Monument romain attribué à Auguste et que l'on voit encore à la Turbie, près de Nico, sur la route de Gènes. — Cet épisode fait partie du second livre.

(2) Toutes les fautes de leurs femmes.

Il prend ensuite un morceau de sa cagoule et le met sur la tête de la dame, qui le recouvre de son voile. Aymes s'en va à la Turbie avec tout son monde; il demande à l'idole si Tiborc a failli à ses devoirs d'épouse.

Li majes de sus de la tor
Diz que donna de gran valor
Era Tiborc : non conoyssia
Agues fag saylliment un dia.

Le magicien de dessus la tour
Dit que dame de grand mérite
Était Tiborc : il ne connaissait
Qu'elle eût fait faute un seul jour.

Plus Aymes interroge, plus le *magicien* (l'idole magique) persiste dans ses affirmations. Le prince de Narbonne rend alors son amour à sa femme; et, joyeux l'un et l'autre, ils vont raconter la chose à saint Honorat, qui les engage à ne plus consulter dorénavant le démon.

Ad Arlluc.

Li gesta di qu'el temps antic,
Per .I. gran encantador ric
Fom faz uns autars el bosquage,
Sus en .I. puey pres del marage;
(Per .I. pont i passavan l'aygua)
On adorava ll'gent l'ayga (1),
En los plans desotz Auribell.
Arluc nomavan lo castell.
Cloasters si fez appellar
Cel c'avia sagrat l'autar;
On apareyssian diablias
De sortz e de mantas follas.
Per qu'en lo temps que l'abadia
L'abas sant Nazaris tenia,
Venc ad Arluc uns jouvencels
(On l'autar era granz e bellz)
C'avia non Ambrueys, sens mentir;
Son sacrifici vay complir.
Lo ser enanz sez esta vista
La festa sant Johan Baptista.
Ar' ausires. I. fag mirable:
D'aquí lo leveron diable,
Denant l'autar d'Arluc sens faylla,
E portan l'en con si fos paylla,
Sus per l'ayre, sobre la mar:
En enfer l'en volian portar;
Adoncs plorava le mesquins.
Cant fon sus l'isla del Lerins,
El ausi matinas cantar
Als monegues, denant l'autar,
Que s'efforsan de Dieu servir.
Maintenant li vay sovenir
En son cor dels miracles granz
Que fay le precios cors santz;
E comandet si de bon grat
A monseigneur sant Honorat.
Le santz maintenant es vengutz,
Tol lur Ambrueys, que es casutz;
Sus en la gleysa l'an layssat.
Trastut si son meravillat
Li frayre, cant auson los critz

A Arluc (n. XXIII).

La geste dit qu'au temps antique,
Par un grand enchanteur riche
Fut fait un autel dans le bocage,
Sur un tertre près de la mer;
(Par un pont on y passait l'eau)
Où le monde adorait le bouc (1),
En la plaine dessous Auribeau (n. XXIV).
Arluc on nommait le castell.
Cloaster se fit appeler
Celui qui avait consacré l'autel;
Où apparaissaient diableries
De sortilèges et de maintes folies.
Par quoi au temps que l'abbaye
L'abbé saint Nazaire tenait,
Vint à Arluc un jouvencel
(Où l'autel était grand et beau)
Qui avait nom Ambroise, sans mentir;
Son sacrifice il va accomplir.
Le soir d'avant il fit cette visite (2)
La fête de saint Jean-Baptiste.
A cette heure oirez un fait merveilleux:
De là l'enlevèrent diables,
Devant l'autel d'Arluc sans faute,
Et l'emportent comme si ce fût paille,
Sus par l'air, au-dessus de la mer:
En enfer ils voulaient l'emporter;
Adonc plourait le malheureux.
Quand fut sur l'île de Lérins,
Il ouï matines chanter
Aux moines, devant l'autel,
Qui s'efforcent de Dieu servir.
A l'instant lui va souvenir
En son cœur des miracles grands
Que fait le précieux corps saint;
Et se recommanda de bon gré
A monseigneur saint Honorat.
Le saint sur-le-champ est venu,
Leur enlève Ambroise, qui est tombé;
Au-dessus de l'église l'ont laissé.
Trétous se sont émerveillés
Les frères, quand ils oient les cris

(1) Le bouc du sabbat : *ayga* est exactement le grec *αἴγας*, qui a la même signification que *αἴε*.

(2) Visite de dévotion, dans le sens de visiter les églises, visiter les saints lieux. Le mot *vista* signifie ordinairement *vue*; mais de même que le mot *visita*, dont il paraît être la contraction, il vient du latin *visitare*, qui signifie *voir souvent, aller ou venir voir*, et qui a la même racine que *visere*, fréquentatif de *videre*.

Que fasia le caytieus marritz.
 Defora s'en yeiseron tug;
 E feron penre lo casug,
 Que tenia li paors tan granz;
 Et a lur dig que le cors sanz
 Als follez l'a tout econquis,
 Que l'enportavan en abis (1).
 « Per que, seynors, vos quer merce
 Que pregues Ihesucrist per me,
 Em' des abiti de mongia
 En aquesta sancta abadia. »
 Adonx le coventz am l'abat
 L'an vestit e appareyllat.
 Que fom pueys de mot sancta vida:
 Si com li veritat conplida
 Fom escricha dintz l'abadia
 Dels miracles que Dieu fasia
 Per sant Ambrueys, qu'es convertitz,
 Quel' santz tolc als diauls marritz.
 Adonx sant Nazaris trames
 Per tayllar lo gran bosc espes.
 Non y laysan pin ni sanbuc,
 E pecejan l'autar d'Arluc.
 Pueys donnas y feron venir
 Que Ihesucrist volian servir.
 Elena monestier y fetz,
 Qu'era princessa de Reges.

Que faisait le chétif dolent.
 Dehors ils issirent tous;
 Et firent prendre le tombé,
 Que tenait la peur si grande;
 Et il leur a dit que le corps saint
 Aux follets l'a tout reconquis,
 Qui l'emportaient dans l'abîme.
 « Pour quoi, seigneurs, vous quiers merci
 Que priez Jésus-Christ pour moi,
 Et me donniez habit de moine (2)
 En cette sainte abbaye. »
 Adonc le couvent avec l'abbé
 L'ont vêtu et appareillé.
 Lequel fut puis de moult sainte vie:
 Ainsi comme la vérité complète
 Fut écrite dans l'abbaye
 Des miracles que Dieu faisait
 Par saint Ambroise qui s'est converti,
 Que le saint ravit aux diables méchants.
 Adonc saint Nazaire transmit [envoya]
 Pour couper le grand bois épais.
 Ils n'y laissent pin ni sureau,
 Et mettent en pièces l'autel d'Arluc.
 Puis dames y firent venir
 Qui Jésus-Christ voulaient servir.
 Hélène monastère y fit,
 Laquelle était princesse de Riez.

A Beljuec.

Le pros en Raybauz de Belljuec,
 Seyners que era d'aquell luec,
 Era devotz et amix fins
 Del sant monestier del Lerins;
 El' donna sa moyllers na Saura,
 Que fasia gran ben a gent paura,
 Doze anz estet am son seynor
 Qu'enfant non ac. Per que un jor
 Vodet al glorios cors sant
 Que si Dieus li donessa enfant,
 Que cascun an vesitaria,
 Al jor que l'efas nayseria,
 L'isla del Leryns els cors santz:
 Sant Caprasi e sant Venanz.
 Per que ac aquel an enfant
 Li donna; don ac joya grant.
 Mas a cap de l'an son viaje
 Fez al Lerins per romavaje.
 A Vilafranca dinz el port
 Montan en mar; el' donua fort
 Temps lo periyl de la marina.
 Le cors li mov, et ill s'inclina:
 Las colras (5) la fan trebayllar;
 L'efas que ten li cay en mar,
 E intra s'en de maintenant,
 Tro que fom al sol s'en deyssent.
 Cant s'aperceup li desastrada,

A Beaujeu.

Le preux Raybaud de Beaujeu,
 Qui était seigneur de ce lieu,
 Était dévot et ami parfait
 Du saint moustier de Lérins;
 Et la dame sa femme Saura (3),
 Qui faisait grand bien à gent pauvre,
 Douze ans resta avec son seigneur (4)
 Qu'enfant elle n'eut. Pour quoi un jour
 Fit vœu au glorieux corps saint
 Que si Dieu lui donnait enfant,
 Que chacun an elle visiterait,
 Au jour que l'enfant naîtrait,
 L'île de Lérins et les corps saints:
 Saint Caprasi et saint Venans.
 Par quoi eut cette année enfant
 La dame; dont elle eut grande joie.
 Mais au bout de l'an son voyage
 Elle fit à Lérins par pèlerinage.
 A Villefranco (n. XXV) dans le port
 Montent en mer; et la dame fort
 Craint le péril de la mer.
 Le cœur lui meut, et elle se penche:
 Les vomissements la font s'agiter;
 L'enfant qu'elle tient lui tombe en la mer,
 Et entre dedans tout de suite,
 Jusqu'à ce qu'il fut au sol (6) il descend.
 Quand s'en aperçut la malheureuse,

(1) *Abyssus*, l'enfer.

(2) Mot à mot: « Habit de moinerie. »

(3) *Saura* ou *Isaura*, Isaura: blonde.

(4) Avec son mari.

(5) *Colras*, vomissements; de *cholera*: *Choleram facere* (Pline); *ad choleram adducere* (Hieron) provoquer un vomissement.

(6) Au fond de la mer.

En la mar si fora gitada;
 Mas tengron la siey cavallier.
 Ar' voguan fort li marinier;
 En l'islla vengron de rando.
 Li donna romp son cisclaton,
 Sos fermatz e sa fresadura;
 Velz ni guarllanda non li dura.
 Am las mans si desfuy la cara;
 E romp sa bella fayzon clara,
 Si que le sancs li cay als pes.
 Non pogra mudar non plores
 Qui vis con si playn son dampnaje
 Li gentills donna de paraje;
 E con tira sas sauras crins,
 Tro fon a l'autar del Leryns
 Que casec sus el paiment.

« De cuy doncas faray rancura,
 Qu'ieu meteysi l'aymört de mas mans?
 Tut sabon c'ayzo es vers plans.
 Qui m'asolra d'aquest peccat?
 Seyner, sil' m'avias donat,
 Atressi l'ay per vos perdut.
 Miellz vengra non l'agues agut,
 E non agra en mon vivent
 Tal dolor ni tal marriment!
 Car seyner de rayall natura
 (Car en aytant con le mont dura
 Non fon sanz de mayor liynaje)
 A sta caytiva de paraje
 Vueyllas donar calque confort;
 Sinon trametes li la mort. »
 Lo jorn et la nueg playn e cria
 Li donna. Cant fon pres del dia
 L'endeman que l'alba si fay,
 Tut reguardan e viron lay
 Lo glorios sant Honorat,
 Que l'enfantet enmayllotat
 Mes sus l'autar, que si plorava;
 E le sanz la donna sonnava:
 « Saura! ar' pren ayçi ton fyll,
 Que Dieus t'a gitat de periyl;
 E rent li gracias e merces,
 Car per mas pregüeras o fes. »
 Mas le sanz desparec amtant:
 El' donna correc a l'enfant,
 Desliet lo, car muyllaz es;
 La poza (5) li det, el' la pres.
 Ar' veias s'in degun repayre
 Li sancta gleysa pot retrayre,
 Apres los apostols, tan granz
 Miracles de degun cors sanz?
 Per que donnas, e cavallier,
 Clergue, et layc, e mercadier,
 Devon lausar e besonir,
 El' cors sant onrrar e servir
 Tos temps.

En la mer se serait jetée;
 Mais la retinrent ses chevaliers.
 Or voguent fort les mariniers:
 En l'île vinrent en peu de temps.
 La dame déchire son manteau,
 Ses fermoirs et sa fraise:
 Voile ni guirlande ne lui dure (1).
 Avec les mains elle se défait le visage;
 Et détruit sa beauté éclatante (2),
 Si que le sang lui tombe aux pieds.
 Ne pourrait différer qu'il ne pleurât
 Qui voit comme se plaint son malheur
 La gentille dame de parage [de qualité];
 Et comme elle arrache ses blonds cheveux,
 Jusqu'à ce qu'elle fût à l'autel de Lérins
 Que [où] elle tomba sur le pavé.

« De qui donc ferai-je plainte,
 Puisque je l'ai moi-même tué de mes mains?
 Tous savent que cela est bien vrai.
 Qui m'absoudra de ce péché?
 Seigneur, si le m'aviez donné,
 De même l'ai perdu par vous.
 Mieux vaudrait ne l'eusse point eu,
 Et n'aurais de mon vivant
 Telle douleur ni telle affliction!
 Cher seigneur, de royale nature (3)
 (Car en autant que le monde dure
 Ne fut saint de plus grand lignage)
 A cette malheureuse de parage (4)
 Veuillez donner quelque confort;
 Sinon transmettez-lui la mort. »
 Le jour et la nuit plaint et crie
 La dame. Quand ce fut près du jour
 L'endemain que l'aube se fait,
 Tous regardent et virent là
 Le glorieux saint Honorat,
 Qui l'enfantet emmailloté
 Mit sur l'autel, lequel pleurait;
 Et le saint la dame appelait:
 « Saura! or prends ici ton fils,
 Que Dieu t'a mis hors de péril;
 Et rends-lui grâces et merci,
 Car par mes prières le fit. »
 Mais le saint disparut alors:
 Et la dame courut à l'enfant,
 Le délia, car mouillé était;
 Le sein lui donna, et lui le prit.
 Or voyez si en aucun pays
 La sainte église peut rapporter,
 Après les apôtres, si grands
 Miracles d'aucun corps saint?
 Par quoi dames, et chevaliers,
 Clercs, et laïques, et marchands,
 Doivent louer et bénir,
 Et le corps saint honorer et servir
 Tous temps.

(1) Ne lui demeure.

(2) Mot à mot: « Elle détruit sa belle façon claire. »

(3) De royale origine.

(4) De bonne maison. Nous disons encore *de haut parage*.

(5) *Poza* ou *possa*, la mamelle.

A Gaudaleu.

Seynors, diray vos, per ma fe,
Que esdevenc a Guadale.
Car Flavis, qu'era capellans,
Avia tres enfanç entre maus,
Quels enseynava de clerzia :
Per 28 qu'en la sancta abadia
Fossan pueys recèput e mes.
Lur pâyre la lós an promes.
Mas Rogiers, seynor del castell,
C'avia malautia de mesell,
Vi los enfanç sans e jausenz ;
E fez los enblar a sas jentz :
Qu'en sa cambra secretament
Auzire los fuy maintenant ;
E diz qu'el sanc si baynaria,
Que guaris de la lebrisia.
Chât li enfant son estrangolat,
Li cap als cors s'en son tornat :
De contenenç si van levar,
E comenzeron a plorar.
Cant Rogiers vi l'enpreñement,
Anc non ac son par espavent :
Paor a, si si pût saber,
Non perda lo cors e l'avet.
Pres los enfanç de maintenant,
Portet los a nostre convent ;
De sant Amian s'es confessatz
D'aquestos greus mortals peccatz ;
E fez far, per conseil del sant,
En l'islla ves solleyl levant,
Abitacle lueyn d'autres jenz ;
On vuy punir sous fayllimentz.
E fom homs de grant sanctitat :
Car mon seynor sant Honoratz
Li vay apareyser un dia,
El' guarir de la lebrisia.
Per qu'en après san e guarit,
L'abus sant Amian l'a vestit
De l'abiti ; e am los enfanç
Servi Ihesucrist per moutz ans.
En pero tant con an viscut
Li enfant, lur a paregut
En lo coll li nafra que fes
En Rogiers, cant los enfanç pres.
Pueys que los ac resuscitatz
Le benastrux (2) sant Honoratz,
Que rendet sandat al lebrós,
Lausaz en sia le glorios
Tos temps.

A Gaudaleu (n. XXVI).

Seigneurs, vous dirai, par ma foi,
Ce qu'il advint a Guadale.
Car Flavis, qui était chapelain,
Avait trois enfants en ses mains,
Qu'il instruisait de clergie :
Pour ce qu'en la sainte abbaye
Ils fussent puis reçus et mis.
Leurs pères là les ont promis.
Mais Roger, seigneur du castel,
Qui avait maladie de ladrerie,
Vit les enfants sains et gaillards ;
Et les fit enlever par ses gens :
Qu'en sa chambre secrètement
Occire les fait sur-le-champ ;
Et dit qu'en le sang se baignerait,
Parce qu'il guérit de la lèpre.
Quand les enfants sont égorgés,
Les têtes aux corps sont revenues :
Incontinent se vont lever,
Et commencèrent a pleurer.
Quand Roger vit le rajustement,
Onc il n'eut son pareil effroi :
Peur a, s'il se peut savoir,
Qu'il ne perde le corps et l'avoir (1).
Il prit les enfants aussitôt,
Les porta à notre convent ;
A saint Amian s'est confessé
De ces graves mortels péchés ;
Et fit faire, par conseil du saint,
En l'île vers le soleil levant,
Habitacle loin d'autres gens ;
Où il va punir ses fautes.
Et fut homme de grande sainteté :
Car mon seigneur saint Honorat
Lui va apparître un jour,
Et le guérit de la lèpre.
Par quoi en après sain et guéri,
L'abbé saint Amian l'a vêtu
De l'habit ; qu'avec les enfants
Servit J.-C. pendant moult années.
Cependant tant que ont vécu
Les enfants, leur a paru
Au cou la blessure que fit
Roger, quand les enfants il prit.
Puis que les a ressuscités
Le bienheureux (2) saint Honorat,
Qu'il rendit santé au lépreux,
Loué en soit le glorieux
Tous temps.

(1) Qu'il ne perde la vie et tout son avoir, tous ses biens.

(2) Benastrux ou benastruc, de bene et astrusus, né sous un bon astre, sous un astre heureux. Malustrux et le français malotru, autrefois malautru, avaient le sens contraire.

NOTICE

SUR SAINT HONORAT ET SUR LES ILES DE LÉRINS.

Après la Légende écoutons un moment l'Histoire.

Saint Honorat ou Honoré était d'une famille gauloise très-illustre. Saint Hilaire, son disciple d'abord, puis son successeur à l'archevêché d'Arles (n. XXVII), nous apprend que plusieurs des aïeux d'Honorat avaient exercé de hautes fonctions, et même le consulat (1); mais il ne nous dit rien du lieu de sa naissance. Il est certain néanmoins que ses parents habitaient une province du nord de la Gaule, et, à ce que l'on croit, la ville ou les environs de Toul.

Son père et tous les siens étaient païens, dans une contrée toute païenne. Il fut conduit aux vérités du christianisme, par la seule force de ses études et de ses réflexions; et malgré la vive opposition de son père et de sa famille, il se convertit et reçut le baptême (2).

Alors le père, sollicité par des motifs purement humains, entoure Honorat de toutes les vanités mondaines capables d'entraîner sa jeunesse : il va jusqu'à se faire son compagnon d'études, pour le mieux subjuguer et le séduire par l'attrait des plaisirs et de la dissipation. Mais au milieu de tous ces pièges, le jeune homme n'en est que plus résolu à tenir les vœux du baptême : il dédaigne et repousse ce que le vieillard recherche avec ardeur : « Cette vie, dit-il, plait, mais elle trompe (3) ; » et il soumet son corps à toutes sortes de mortifications, car *l'esprit était sa vie* (4). Son frère aîné Venance, converti par son exemple, lutte avec lui de zèle et d'amour pour la loi du Christ.

Quand le père et la famille virent que les moyens de séduction restaient sans effet, ils en vinrent aux menaces et aux mauvais traitements. Les deux frères vendirent alors tout ce qui leur appartenait en propre, en distribuèrent le produit aux pauvres, et quittèrent leurs parents et leur pays. Mais afin qu'on ne pût imputer à une étourderie de jeunesse un dessein inspiré par la piété, ils se mirent sous la conduite d'un vieillard, de saint Caprais, que toujours ils appelèrent leur père en Dieu (5).

Ils se rendirent d'abord à Marseille, et passèrent de là en Achaïe. Venance mourut à Méthone : Honorat revint en Italie et de là en Provence. Léonce occupait alors le siège de Fréjus : attiré par le mérite de ce saint évêque, Ho-

(1) Prætermitto commemorare avita illius secularium honorum insignia, et quod concupiscibile ac penè summum habet mundus, usque ad consulatus provectam familiæ suæ nobilitatem. (*De Vita S. Honorati.*)

(2) Sine admonitore convertitur. Sine admonitore dixi : et ubi illud, quod patris obstabat ; quod oblutabatur pater ; quod propinquitas tota renitebatur. (*Id.*)

(3) Hinc jam providus pater et terrenæ pietatis suspicione sollicitus, variis eum oblectationibus provocare, studiis juventutis illicere, diversis mundi vanitatibus irretire, et quasi in collegium cum filio adolescente juvenescere ; venatibus et ludorum varietatibus occupare ; et totam, ad subjugandam illam ætatem, seculi hujus dulcedine armari... Verum illi major inter hæc omnia erat custodiendi baptismatis cura. Fastidiebat adolescens, quo grandævus oblectabatur pater, tali se semper adhortatione compellans : *Delectat hæc vita, sed decipit.* (*Id.*)

(4) Et verè plena mortificatio corporis ; sed vita illi spiritus erat. (*Id.*)

(5) Ne quid tamen juventili ausu temerè ab ipsis inceptum putaretur ; assumunt senem perfectæ consummatæque ætatis, quem semper in Christo patrem nominârunt, sanctum Caprasium. (*Id.*)

norat s'arrêta dans cette ville ; et d'après les conseils de Léonce, il résolut de fonder un monastère dans les environs.

A peu de distance et à l'est de Fréjus, se trouvent deux petites îles qui touchent presque à la côte. La plus grande a une longueur de quatre kilomètres et une largeur d'environ 1200 mètres ; la plus petite a un peu moins de deux kilomètres de long et tout au plus 400 mètres de large : elles ne sont séparées que par un canal de cinq à six cents mètres. Strabon appelle la première *Léron* et la seconde *Planasia* (n. XXVIII) : il nous apprend que de son temps l'une et l'autre renfermaient des habitations, κατοικίας, et que *Léron* avait un temple dédié à une divinité du même nom. L'Itinéraire d'Antonin donne à la plus petite des deux îles le nom de *Lerinus* ; Pline la nomme *Lerina* et ajoute qu'il y avait autrefois une ville appelée *Vergoanum* (n. XXIX). Ce renseignement fourni par un auteur latin du premier siècle de notre ère, donne une certaine autorité à la tradition qui nous présente ces deux îles comme tout à fait désertes au IV^e siècle, couvertes de bois épais et infestées de bêtes venimeuses. Honorat choisit *Lerina*, la plus petite et la plus éloignée du continent, et y fonda son célèbre monastère, l'an 375 selon les uns (1), 391 ou 404 suivant d'autres, et d'après l'opinion généralement reçue, l'an 410.

La piété de saint Honorat, sa douceur, son grand savoir et son habileté, attirèrent bientôt de toutes parts la foule des cénobites. « Quelle terre, quelle nation, s'écrie saint Hilaire, n'a pas quelques-uns de ses citoyens dans son monastère ? Quelle barbarie n'a-t-il pas domptée ? Combien de fois n'a-t-il pas changé des bêtes féroces en douces colombes (2) ? »

L'an 426, les habitants d'Arles, en ce temps la plus puissante cité de la Provence, choisirent le pieux abbé de Lérins pour succéder à Patrocle leur archevêque. Honorat prouva par ses œuvres que ces hautes fonctions étaient dues à son mérite. Il joignait en effet aux vertus chrétiennes les dons de l'intelligence et du savoir ; et il était fort estimé des hommes les plus remarquables de son temps. « Saint Hilaire loue sa facilité à s'exprimer en latin et même son éloquence. Il dit qu'il était très-capable de faire des écrits agréables, polis et dignes de passer à la postérité. Saint Paulin de Nole l'appelle *cet homme digne de vénération et de louange et illustre par les dons et les grâces de Jésus-Christ*. Cassien (n. XXX) dit qu'il brillait dans le monde comme un astre par la splendeur admirable d'une vertu si parfaite que ceux qu'il instruisait par sa doctrine, avaient peine à entreprendre de l'imiter. Saint Eucher, outre ce qu'en cite saint Hilaire, en parle encore avec éloge en divers endroits de ses écrits. Il dit que l'on voyait l'image des apôtres et dans la vigueur de son âme et même dans la majesté de son image. On attribue à Fauste (n. XXXI) une oraison prononcée à Lérins où il l'appelle un homme angélique. Le même Fauste compare autre part ce premier fondateur de Lérins à Moïse et à Élie. Isidore de Séville le qualifie de très-saint et vénérable Honorat. La vie de saint Loup de Troyes l'appelle un homme d'une vertu et d'une réputation extraordinaires. » (*Léon de Tillemont*.)

Sa mort survenue le 16 janvier 429 fut digne de sa vie : il la fit servir au bien des assistants. Entouré de nobles personnages, du préfet ou gouverneur de la cité et d'hommes qui avaient exercé des charges préfectorales, il leur donna de graves instructions et d'excellents conseils. « Vous voyez, leur dit-il, quelle fragile demeure nous habitons. A quelque haut degré que nous nous élevions dans notre vie nous en serons précipités par la mort. Ni honneurs ni trésors n'affranchissent personne de cette nécessité. Elle est com-

(1) Fundatum hoc cœnobium anno 375 quidam volunt; alii an. 391, inter quos Bailletus. (*Gallia christ.*, I, page 529.)

(2) Omnes undique ad illum certatim confluebant. Etenim quæ adhuc terra, quæ natio in monasterio illius cives suos non habet? Quam ille barbariem non mitigavit? Quoties de immanibus belluis quasi mites fecit columbas? (*De Vita S. Honorati*.)

mune aux bons et aux méchants, aux puissants et aux faibles. Nous devons de grandes grâces au Christ, qui par sa mort et sa résurrection, a animé notre mort de l'espérance de notre résurrection, nous offrant la vie éternelle et dissipant l'horreur d'une éternelle mort. Vivez donc ainsi, que vous n'ayez point à redouter la fin de vos jours ; et ce que nous appelons mort, attendez-le comme passage dans une autre vie (1). »

L'année même où saint Honorat avait été appelé au siège archiepiscopal d'Arles, Cassien lui avait adressé sept de ses conférences. C'était l'époque de la grande querelle entre saint Augustin et Pélage, sur la grâce et la prédestination. Cassien exposait dans ses conférences une doctrine qui était une sorte de moyen terme entre celle de saint Augustin et l'hérésie des Pélagiens. On ignore si saint Honorat accueillit favorablement les opinions de Cassien, opinions combattues par saint Augustin ; mais nous savons qu'après la mort du pieux archevêque, le semi-pélagianisme de Cassien trouva de nombreux partisans et d'habiles défenseurs soit à Lérins même, soit parmi les prélats qui étaient sortis de ce monastère. Fauste et saint Hilaire se distinguèrent surtout dans cette polémique religieuse, qui agita tout le midi de la Gaule et ne se termina qu'en 529. Un concile tenu cette année-là à Orange consacra la doctrine de saint Augustin, sans condamner toutefois comme hérétiques les semi-pélagiens, qui, respectables d'ailleurs par leurs vertus et leur grand savoir, ne s'étaient jamais séparés de l'unité de l'Eglise.

Cependant l'île de Lérins s'étaient rapidement peuplée de religieux du vivant même de saint Honorat. Après la mort du bienheureux fondateur, la réputation du monastère s'étendit jusqu'aux dernières limites de la chrétienté. Les néophytes accouraient de partout à l'île des saints (n. XXXII). Un grand nombre d'entre eux appartenaient aux peuples barbares qui venaient de se partager les débris de l'empire romain, et qui à peine convertis au christianisme, n'avaient guère dépouillé les instincts et les mœurs de leur race. Des moines d'une telle origine ne pouvaient, malgré leur bonne volonté, se plier entièrement à une règle sévère : il arriva donc nécessairement que la discipline se relâcha peu à peu ; puis vinrent de grands abus, et enfin des désordres si graves, que vers le milieu du vi^e siècle, les Pères eux-mêmes sentirent la nécessité d'une réforme. Ils appelèrent un homme d'une grande réputation : Aygulf, abbé de Saint-Agnan d'Orléans. Aygulf consentit à prendre la direction du monastère de Lérins et rétablit la discipline.

La plupart des jeunes moines, regrettant leur premier genre de vie, murmurèrent contre la sévérité de la règle, et deux d'entre eux, Columbus et Arcadius, excitèrent une révolte que l'abbé Aygulf parvint cependant à calmer. Columbus s'enfuit alors de Lérins, alla trouver un certain comte Mummulus, homme fort avide de richesses, et excita sa cupidité en lui parlant des grands trésors que renfermait le monastère. Mummulus se rendit en toute hâte à l'île de Lérins avec une troupe d'hommes armés : sur l'ordre d'Arcadius, l'abbé Aygulf et trente-sept moines fidèles furent pris, enchaînés, frappés de coups de bâton par tout le corps et jetés dans un cachot (2). Cependant

(1) Confluentibus autem ad se potestatibus, Præfecto et præfectoris viris, quam serventia sub mortali jam frigore mandata depromsit, ab ipso exitu suo sumens acerrimum exhortationis exordium ! Et dignum planè erat, ut qui vitæ semper exempla præbuerat, etiam mortem suam in exemplum advocaret. « Videtis, inquit, quam fragile habitamus hospitium. Quolibet vi-
« vende accenderimus, illinc morte detrahemur. Ab hac necessitate neminem honores, nul-
« lum thesauri redimunt. Hæc justis et injustis, hæc potentibus et humilibus communis est.
« Magnas Christo debemus gratias, qui morte et resurrectione propriâ mortem nostram spe
« resurrectionis animavit, æternam vitam offerens, discusso æternæ mortis horrore. Sic ergo
« vitam agite, ne vitæ extrema timeatis ; et hoc quod mortem appellamus, quasi commigra-
« tionem expectate. » (De Vita S. Honorati.)

(2) Comprehendi, ligari, cruciarique fustibus per omnia membra jussit Archadius. (V. Bar-
ralis. Chronol. Lerinensis.)

Mummulus voulait avoir les trésors pour lesquels il était venu : il entre dans la prison d'Aygulfe et les lui demande : « Mes trésors, lui dit l'abbé, sont les religieux que tu vois ici avec moi, et les pauvres de Jésus-Christ. » Mummulus et sa bande ravagent alors le monastère (660).

Après son départ les moines révoltés enlèvent pendant la nuit l'abbé Aygulfe ainsi que ses compagnons, et les font monter sur un navire qui, sous la conduite de Columbus, doit les transporter dans une île lointaine. Une tempête s'élève ; elle pousse le navire à la côte. L'abbé ou quelqu'un de ses trente-sept partisans peut échapper au naufrage et raconter ce qui s'est passé : Columbus leur fait couper la langue à tous. Après divers incidents et une longue navigation, ils abordent enfin à l'île Amaritine ou Amatune, entre la Corse et la Sardaigne. Columbus et ses complices débarquent leurs victimes sur ce rocher et les massacrent après leur avoir crevé les yeux (1).

Ce crime atroce ne resta pas impuni : Columbus fut mis à mort par ordre d'Ebroin, maire du palais en Neustrie ; le pape canonisa les trente-huit martyrs ; on transporta leurs reliques au monastère, et tous les religieux se soumirent à la règle.

Il semblerait d'abord qu'un pareil événement dût arrêter pour longtemps la prospérité du monastère de Lérins ; tout au contraire, il lui donna un accroissement extraordinaire : si bien que quarante ans après, l'abbé saint Aman se trouva avoir sous sa direction plus de 3,000 moines (4,700 suivant la chronologie de Lérins). C'était plus que ne pouvaient en contenir les deux îles. Les religieux de Lérins fondèrent alors une succursale aux îles d'Or, aujourd'hui îles d'Hyères.

L'an 730, les Maures ou Sarrasins d'Espagne firent une invasion dans l'Aquitaine, traversèrent le Rhône et parcoururent toute la Provence, pillant, massacrant et détruisant tout sur leur passage. Celle de leurs bandes qui dévastait la côte maritime, envahit l'île de Lérins et massacra l'abbé saint Porcaire avec 504 religieux. Ce sanglant épisode de l'invasion arabe nous a été transmis par Vincent Barralis de Salerne, d'après de très-authentiques et de très-anciens manuscrits du monastère, *ex fidelissimis et perantiquis manuscriptis coenobii lerinensis*. Voici son récit ; je traduis presque mot à mot, respectant ce qui appartient à la légende plutôt qu'à l'histoire, me permettant seulement de supprimer quelques longueurs et des répétitions inutiles.

— « Après que la race d'Agar (2) eut dans sa fureur ravagé toute la Provence, et massacré un grand nombre de personnes qui périrent pour le nom du Christ, un ange du Seigneur, les devançant de dix jours, apparut en songe à Porcaire et lui dit : « Lève-toi promptement et cache les reliques sacrées « qui, par les décrets du Seigneur, doivent être honorées dans cette île sainte « pendant de longues années. Car il va arriver que ce lieu sera violé par les « féroces barbares et consacré par le sang des religieux.... Exhorte donc et « raffermis tes frères, afin que l'épouvante ne leur fasse pas renier la foi et « perdre la vie éternelle. »

L'abbé rassembla les religieux, leur annonça qu'après dix jours l'ennemi du Christ s'emparerait de l'île, et les exhorta à souffrir et à mourir pour le Seigneur.

— « Alors tous se mirent à pleurer de joie, aspirant avec ardeur à la gloire du martyre. Saint Porcaire leur dit : « Cachons les saintes reliques pour « qu'elles ne soient pas profanées par les sacrilèges. » Ce qui fut fait. Il leur dit encore : « Il y a parmi nous, comme vous ne l'ignorez pas, seize enfants et trente-six adolescents. S'ils sont emmenés par les Infidèles, je « crains qu'ils ne se laissent séduire par de perfides caresses ou par la ter-

(1) Voir Vincent Barralis : *Chronol. Lerinensis*, et Baronius : *Annales ecclésiastiques*.

(2) Les Arabes, descendants d'Ismaël, fils d'Agar et d'Abraham.

« reur. Je suis donc d'avis que nous les envoyions en Italie, afin que, cette horrible calamité ayant pris fin, ils reviennent, réédifient notre saint monastère et continuent à honorer pieusement les reliques que nous avons cachées. » Tous approuvèrent ce dessein, et alors les exhortant de nouveau, il leur dit : « Examinez-vous avec soin, et s'il y a quelqu'un de vous qui redoute le martyre, qu'il parte avec les enfants, pour qu'il ne faiblisse pas à la dernière heure. »

Cinq cent six religieux se sentirent assez forts pour supporter tous les tourments et glorifier Dieu jusqu'à la mort : ils se préparèrent au martyre par de fréquentes oraisons.

— « Cependant, tandis qu'ils se munissaient des sacrements de l'Eglise, ils reconnurent qu'une grande crainte s'était emparée de deux jeunes moines, dont l'un s'appelait Columbus et l'autre Eleuthère. Ceux-ci, quittant les autres, se cachèrent dans une certaine grotte près du rivage de l'île. »

— « La race impie envahit l'île, frémissant de rage et rugissant contre les saints. Ils saisissent les religieux sans défense et leur font souffrir toutes sortes de tourments pour les forcer à dire où sont cachées les choses précieuses. Ne pouvant obtenir des saints rien autre que les pauvres vêtements qui les couvrent, ils séparent les jeunes des plus âgés, leur faisant de grandes promesses, s'ils voulaient adopter leur culte, et les menaçant d'une mort cruelle, s'ils refusaient. Mais les vieillards, pleins de tristesse et d'inquiétude, supplient le Seigneur d'accorder à ces jeunes moines l'esprit de constance et la force d'âme, qui les empêche de succomber. Alors les barbares se ruant sur les vieillards comme des chiens enragés, *velut rabidi canes*, leur font souffrir les plus horribles tortures. Ils exhortent en même temps les plus jeunes à éviter de pareilles souffrances et à jouir avec eux des gloires de ce monde ; mais n'obtenant rien d'eux ni par caresses ni par menaces, ils les font périr des mêmes supplices que les vieux. De cette sainte cohorte, les ennemis de Dieu n'épargnèrent que quatre jeunes religieux, d'une grande vigueur de corps et d'une belle figure ; et ils les enfermèrent dans la barque de leur chef.... »

— « Cependant Columbus et Eleuthère, qui, comme nous l'avons dit ci-dessus, s'étaient cachés dans le creux d'un rocher, voyaient par une fissure latérale les âmes de leurs compagnons, brillantes comme des étoiles, monter glorieusement dans les airs, au milieu des anges, les unes à la suite des autres. Columbus dit alors à Eleuthère : « Ne vois-tu pas avec quelle grande gloire nos frères qui viennent d'expirer, s'élèvent au ciel ? Ils nous attendent : allons, et, couronnés comme eux, montons vers le Seigneur. » Eleuthère refusant de sortir, Columbus s'élança de la grotte, se joignit à la troupe des martyrs et reçut la mort avec eux. »

— « Après qu'ils eurent massacré les moines, les Sarrasins, toujours furieux, rasèrent jusqu'au sol les églises et tous les édifices religieux de l'île de Lérins : ils mirent en pièces les pierres et les colonnes du sanctuaire, qui étaient travaillées d'une merveilleuse façon ; et par mépris pour le Christ et la foi catholique, ils en jetèrent les débris dans la mer. Quand leur rage se fut assouvie par tant de méfaits, ils remontèrent en mer et vinrent aborder à Agay. »

Là, les quatre jeunes moines captifs parvinrent à s'échapper dans un bois épais, et avec le secours de Dieu, ils se réfugièrent dans des gorges impénétrables.

— « Marchant toute la nuit à travers les secrètes profondeurs de la forêt, ils arrivèrent au lieu nommé Arluc. Ils y trouvèrent une petite barque près du rivage, montèrent dedans et atteignirent l'île de Lérins au point du jour. Qui pourrait dire les pleurs qu'ils versèrent et les plaintes qui s'échappèrent du fond de leur cœur, lorsqu'ils virent les cadavres de tant de vénérables Pères, gisants percés de nombreuses blessures et déchirés en lambeaux !... »

— « Or Eleuthère entendant leurs cris et leurs lamentations sortit de sa

grotte, et, ayant reconnu ses frères, il mêla ses larmes et ses gémissements aux leurs; car il se repentait de ne pas avoir conquis avec les glorieux morts la palme du martyre, comme il aurait pu le faire en imitant Columbus. Mais la divine Providence avait voulu le réserver pour que, témoin oculaire, il pût transmettre le fait à la postérité, et que celle-ci honorât et célébrât dignement et à jamais la passion et la fête des saints martyrs. »

Éleuthère et les quatre autres religieux, après avoir enterré les corps des victimes, se rendirent en Italie pour y chercher les jeunes néophytes qui y avaient été envoyés. Ils allèrent à Rome, racontèrent au Saint Père le martyre de Porcaire avec ses compagnons et la destruction du monastère de Lérins : le pape canonisa les 502 martyrs.

— « Quelques années après, les barbares ayant été chassés de la Provence par les Francs, l'homme du Seigneur, Éleuthère, revint d'Italie avec les autres religieux : ils relevèrent le monastère de ses ruines et le rétablirent dans son premier état. »

Pendant cette première période d'environ trois cents ans, le monastère de Lérins fournit à l'Église douze archevêques, autant d'évêques, dix abbés et quatre moines Confesseurs, tous saints comme Porcaire et ses compagnons, et en outre un grand nombre d'hommes illustres (1). Nous avons déjà eu occasion de nommer quelques-uns d'entre eux : S. Véran, S. Maxime, S. Hilaire et Fauste (Voyez les *notes* XVIII, XIX, XXVII et XXXI); citons encore S. Vincent de Lérins (*n.* XXXIII); S. Euchère, archevêque de Lyon; S. Loup, évêque de Troyes; S. Césaire et S. Virgile, archevêques d'Arles; et enfin S. Agricol, archevêque d'Avignon.

L'île de Lérins, célèbre dans toute la chrétienté, reçut de bonne heure le nom d'île de S.-Honorat. Quant à *Leron* (ou *Lero*, suivant Pline), elle ne prit que fort tard celui de *Ste-Marguerite* : elle fut ainsi appelée d'une chapelle dédiée à cette sainte et construite à une époque incertaine. L'opinion commune est cependant que ce ne fut pas avant le xiv^e siècle : nous avons vu en effet que notre poète ne lui donne pas d'autre nom que celui de *la Trapa*.

Couverte de pins, de palmiers, de lauriers et de toutes sortes d'arbustes, l'île St-Honorat avait, au milieu des flots, un aspect si agréable, que les marins l'appelaient *l'aigrette de la mer* (*n.* XXXIV). De nombreux édifices s'élevaient dans ce séjour délicieux : c'était d'abord, au centre de l'île, la grande église dédiée à la Vierge Marie et au saint fondateur de Lérins; tout à côté la chapelle de Saint-Benoît ainsi que le cloître et l'ancien réfectoire. Des allées tracées autour de l'île conduisaient les religieux et les pèlerins à sept oratoires ou chapelles placées dans l'ordre suivant, à partir de la pointe orientale de l'île et en suivant la côte septentrionale : l'oratoire de la Sainte-Trinité, celui de saint Cyprien et de sainte Justine, puis de saint Michel Archange, de saint Sauveur ou de la Transfiguration, de saint Caprais, à la pointe occidentale, de saint Pierre, patron de l'île, et enfin de saint Porcaire et de ses compagnons. Sur la côte méridionale s'élevait une grande tour dont on voit encore quelques ruines, et qui fut construite, suivant Barralis, sous l'abbé Adalbert II l'an 1008, « pour effrayer de loin et mettre en fuite les Sarrasins et autres cruels pirates. » Cette tour gigantesque, au sommet de laquelle on montait par un escalier tournant de deux cent cinquante marches, renfermait plus de quatre-vingt-quatre pièces d'habitation; elle ne fut terminée que vers l'an 1400.

L'achèvement de cet immense édifice semble marquer le commencement d'une période de rapide décadence pour le monastère; en effet, cent ans après

(1) Hoc cœnobium variis locis et temporibus Ecclesiæ dedit archiepiscopos duodecim, episcopos totidem, abbates decem, et monachos quatuor Confessores et 501 martyres, omnes sanctos, cum multis viris illustribus. (*Gallia christ.*, III.)

(1545), l'abbaye de Lérins avait tellement perdu de son importance, que le pape Léon X l'unit et la subordonna au monastère du Mont-Cassin.

Mais ce qui lui porta un coup mortel, ce fut la prise des deux îles par les Espagnols en 1635. Le 13 septembre de cette année, vingt-deux galères, cinq vaisseaux et quelques chaloupes attaquèrent l'île Sainte-Marguerite, défendue par une seule compagnie du régiment de Cornusson : cette compagnie fut obligée de capituler après une vigoureuse résistance de vingt-quatre heures. Le lendemain, l'ennemi essaya de faire une descente sur le continent; mais il ne put enlever le fort de la Croisette, mis à la hâte en état de défense par quelques soldats de la garnison d'Antibes, auxquels s'étaient joints les habitants de Cannes et des environs. Repoussés de ce côté, les Espagnols attaquèrent l'île Saint-Honorat, laissée à peu près sans défense, et s'en emparèrent sans beaucoup de peine : leurs galères se portèrent ensuite devant les villes de Cannes et d'Antibes, et les canonnèrent inutilement.

Le cardinal de Richelieu avait fait élever deux ans auparavant, sur la côte septentrionale de l'île de Sainte-Marguerite, le fort Royal, qui existe encore de nos jours. Les Espagnols mirent ce fort dans un meilleur état de défense et en construisirent quatre autres dans cette île : le fort d'Aragon, au sud-ouest; la tour de Batiguiier, à la pointe nord-ouest; le Fortin, à la pointe orientale, et le fort Monterey, dans l'intérieur. Ils coupèrent tous les arbres de l'île Saint-Honorat, entourèrent de fossés, de demi-lunes et de palissades la grande tour du monastère, et convertirent en forts ou bastions les chapelles qui existaient autour de l'île, les munissant chacune de deux canons.

Vers la fin de juillet 1636, une flotte française de cinquante-neuf gros vaisseaux, chargés de 6,650 hommes de guerre et de quatre cents pièces de canon, arriva du ponent dans la mer de Provence, et se joignit à celle qu'on y avait armée. Les troupes étaient sous le commandement du comte d'Harcourt, assisté du maréchal de Vitry, gouverneur de la Provence; Henri de Sourdis, archevêque de Bordeaux, commandait la flotte. Les Espagnols, avec l'aide des Génois et des Florentins leurs alliés, avaient augmenté leur armée navale et s'étaient préparés à une vigoureuse défense.

« Pendant que toute la noblesse et la milice de Provence, dit Honoré Bouche, estoient assemblées près de Cannes, que toutes choses estoient prêtes pour attaquer en deux endroits l'isle Sainte-Marguerite le 8^{me} jour du mois de décembre, et que tous les chefs de l'armée s'estoient assemblez dans le château de Cannes, pour résoudre sur les moyens et conclure les ordres qu'il y falloit observer, il arriva une petite contention entre le comte de Harcourt et le maréchal de Vitry, tous deux prétendant d'avoir part au commandement de l'armée; de laquelle contention l'archevêque de Bordeaux, comme chef du conseil de la marine, s'estant voulu mêler, il receut dans la chaleur de l'action un coup de canne d'Inde de la main du même maréchal, personnage assez prompt, chaud et ardent. Ce qui causa une telle altération en l'armée que toutes les résolutions prises furent changées : la plupart de la noblesse se retira en sa maison : les artisans de toute sorte de métiers, pionniers, mineurs, charpentiers, forgerons et autres nécessaires à cette entreprise, congédiés, et l'attaque fut différée à une autre saison : d'où il arriva un grand préjudice aux affaires du Roy, d'autant qu'il ne se fit rien en l'attaque de ces isles durant toute l'année 1636, outre la moquerie des Espagnols et des Italiens qui tournoient en risée tous ces grands préparatifs. »

(*Histoire de Provence.*)

Richelieu, comme on le pense bien, s'irrita fort du ridicule incident qui avait fait avorter une expédition préparée à si grands frais : le maréchal de Vitry, dépouillé de son gouvernement de Provence, fut mis à la Bastille, d'où il ne sortit qu'après la mort du cardinal. Pendant le reste de l'hiver, la flotte française, sous les ordres de l'archevêque de Bordeaux et du comte d'Har-

court, fit une expédition en Sardaigne; elle revint trois mois après jeter l'ancre dans le golfe Juan. Un grand nombre de volontaires du pays avaient grossi les rangs des troupes de terre réunies sur la côte. Un village, celui de Biot, près d'Antibes, avait à lui seul fourni deux cents hommes bien armés et équipés. L'attaque des îles fut résolue pour le mardi 24 mars; un vent contraire la fit remettre au samedi suivant. Elle commença par le Fortin, situé à la pointe orientale de Sainte-Marguerite : les Français l'emportèrent tout d'abord et se logèrent dans l'île. Les Espagnols, abandonnant le fort Monterey, se concentrèrent dans le fort Royal et dans celui d'Aragon. Ce dernier fort ne se rendit que le 20 avril, et le fort Royal seulement vingt-deux jours après. « L'île Saint-Honorat fut immédiatement attaquée de toutes parts, dit H. Bouche, par nos vaisseaux et nos galères; et à grands coups de canon, au nombre de plus de dix mille, tous les retranchements furent abattus..... Les ennemis sortirent de l'île le 15 mai. Le lendemain 16, jour de la fête du grand saint Honoré, protecteur de cette île, l'archevêque de Bourdeaux y célébra la sainte Messe, ainsi qu'il s'estoit promis de faire. » — Quelque temps auparavant, à l'attaque de l'île Sainte-Marguerite, le digne archevêque-amiral avait eu ses habits percés et sa cuisse blessée d'une mousquetade.

Richelieu fit reconstruire le fort Royal de l'île Sainte-Marguerite. Cinquante ans après ce fort devint la prison du fameux *Masque de fer*. Parmi les nombreux prisonniers d'État qui y furent détenus après lui, on cite Lagrange-Chancel, enfermé par ordre du Régent, contre lequel il avait écrit ses *Philippiques*; M. Omer Talon amené à Sainte-Marguerite en 1803, à son retour de l'émigration, et M. de Broglie, évêque de Gand, qui y fut relégué en 1809 pour son opposition au Concordat.

Un an ou deux avant la révolution de 1789, les bénédictins de Lérins, réduits à un très-petit nombre, quittèrent pour toujours l'île de Saint-Honorat (1). Devenue depuis lors une propriété particulière, et mise en culture, l'île sainte a déjà passé en bien des mains. Une actrice qui avait joui d'une certaine célébrité à la fin du dernier siècle, M^{lle} Sainval, de la Comédie Française, en était encore propriétaire en 1827; trente ans après, en vue des ruines de l'antique abbaye et au milieu des orangers du Cannet, est venue expirer une actrice bien autrement célèbre, l'israélite Rachel. L'île, achetée il y a peu de temps par un Anglais ministre du saint Évangile, le révérend Belmont Sims, qui se proposait d'y construire des maisons de plaisance, appartient aujourd'hui à ses héritiers.

(1) Dès 1725 il n'y avait déjà plus dans l'antique monastère qu'un vieil abbé et cinq religieux. (*Gallia christiana*.)

NOTES.

NOTE I, page vi.

M. A. Denis, dans son excellent livre intitulé *Promenades pittoresques à Hyères*, donne le récit du miracle d'Anselme ou Anselin, marquis d'Hyères, tout à fait conforme à celui que l'on trouve dans le III^e livre du poème de R. Feraud; et il déclare qu'il l'a traduit d'un ouvrage en latin ayant pour titre *Vita sancti Honorati*, imprimé à Venise en 1500. Ce livre ne serait-il pas la reproduction du texte même d'après lequel R. Feraud a composé son poème?

NOTE II, page vi.

Reforsat d'Olières nous apprend que ce prieuré était celui de la Roque-Esteron :

En la Rocqua tenc sa mayson
Priols en la val d'Estaron.

NOTE III, page vi.

Le Monge des îles d'Or, religieux de Lérins, mort en 1408 au monastère des îles d'Or (îles d'Hyères). Il était de la noble famille des Cibo de Gênes et « parvint, dit J. de Nostre-Dame, fécond en la poésie, rhétorique, théologie et autres arts libéraux. » Il excellait aussi dans la peinture et dans l'enluminure des livres. Son précieux manuscrit des Vies et poésies des poètes provençaux est à la bibliothèque du Vatican; ce manuscrit a appartenu à Pétrarque et au cardinal Bembo.

NOTE IV, page vi.

Robert fut roi de Naples en 1309. Il mérita d'être surnommé le bon et le sage, et fut le grand-père de la fameuse Jeanne de Naples.

NOTE V, page vi.

Religieux du monastère de Saint-Pierre de Montmajour d'Arles. Il vivait du temps du roi René.

NOTE VI, page vi.

Ce moine surnommé le fléau des poètes provençaux, *lo flagel dels trobadors*, mourut en 1355. J. de Nostre-Dame dit qu'il périt victime de la vengeance de quelques tyrans contre lesquels il avait écrit.

NOTE VII, page vi.

Dans la vie de Perceval Doria, elle est nommée Alaette de Meolhon, dame de Curban.

NOTE VIII, page vi.

Glandevès, ancien évêché sur la droite du Var. Cette ville déjà en partie ruinée par les dégradations du fleuve, le fut entièrement à la fin du xiv^e siècle pendant la guerre civile entre les partisans de Charles de Duras et ceux de Louis II d'Anjou, son compétiteur au royaume de Naples et au comté de Provence. Les habitants se réfugièrent à Entrevaux, sur la rive gauche, en face de la ville ruinée.

NOTE IX, page 1.

Gancelmus sive *Gancelinus* de Mayeris vel de Mayrois, monachus et abbas S. Theofredi in Arvernâ, Lerinensem adiit abbatiam 1295. (*Gallia christ.* III.)

NOTE X, page 1.

Marie de Hongrie, femme de Charles II le Boiteux, roi de Naples, de Sicile, de Jérusalem, et comte de Provence, mort en 1309. Elle survécut 14 ans à son mari.

NOTE XI, page 13.

La Lombardie s'étendait alors, c'est-à-dire à l'époque où écrivait l'auteur, jusqu'à la chaîne des Alpes qui sépare la France de l'Italie : elle comprenait donc tout le Piémont, mais non le comté de Nice, qui relevait du comté de Provence.

NOTE XII, page 13.

Le mont de l'Argentièrre est dans la chaîne des Alpes maritimes, sur la route de Barcelonnette à Coni. C'est par ce passage que l'armée de François I^{er} pénétra en Piémont, quelques jours avant la bataille de Marignan.

NOTE XIII, page 18.

Étienne II, pape en 752. C'est celui qui sacra Pépin le Bref et qui en reçut l'exarchat de Ravenne.

NOTE XIV, page 18.

Léon III, élu en 795, couronna Charlemagne empereur l'an 800.

NOTE XV, page 22.

Agay, belle plage à l'est de Fréjus; ancienne *Athenopolis*, colonie marseillaise (d'Anville). Ce lieu, où l'on remarque les vestiges d'une ancienne ville, est appelé *Agathon* dans le récit du martyre de l'abbé saint Porcaire et de 501 religieux (voir la notice sur les îles de Lérins).

NOTE XVI, page 23.

Saint Lions ou Léonce, *B. Leontius*, fut en effet évêque de Fréjus, et l'on croit que saint Magons ou Magonce, *B. Maguntius*, fut archevêque de Vienne. Mais le premier occupait déjà le siège de Fréjus à l'arrivée de saint Honorat en Provence, et c'est lui qui indiqua au pieux cénobite l'île de Lérins comme un lieu très-propre à la fondation d'un monastère. Quant à saint Magonce, il paraît qu'il fut un des premiers compagnons de saint Honorat à Lérins.

NOTE XVII, page 24.

Si l'étymologie est poétique, elle est peu savante : c'est que l'on ne connaissait guère du temps de l'auteur ni l'itinéraire d'Antonin, ni les œuvres de Pline. Quant à l'existence des serpents dans l'île de Lérins, elle est attestée en ces termes par saint Hilaire, l'un des compagnons de saint Honorat et son successeur à l'archevêché d'Arles : « Vacantem insulam ob nimietatem squaloris et inaccessam venenatorum animalium metu, alpino haud longè jugo subditam petit.... Ingreditur impavidus, et pavorem suorum securitate suâ discutit. Fugit horror solitudinis, cedit turba serpentium. » (*De vita S. Honorati, episcopi arelatensis.*) — On lit dans les *Notes d'un voyage dans le midi de la France*, par M. Mérimée : « Ce qu'on dit des serpents qui infestaient l'île à l'arrivée de saint Honorat, paraît encore vérifié par les témoignages des habitants. Un d'eux nous dit qu'il avait vainement essayé de former une garenne, et que les lapins qu'il avait lâchés avaient été promptement détruits par les reptiles. »

NOTE XVIII, page 26.

En 430, saint Véran fut élu évêque de Vence. On croit qu'il était fils de saint Eucher, qui se fit moine à Lérins et fut archevêque de Lyon. La ville de Vence conserve encore les reliques de Véran ainsi que celles d'un autre de ses évêques, saint Lambert, moine de Lérins, qui occupa le siège épiscopal de cette ville depuis l'an 414 jusqu'en 415.

NOTE XIX, page 28.

Mayme (saint Maimé, Maimés ou Maxime) se fit moine à Lérins, et fut abbé du monastère après saint Honorat. Il fut appelé à l'évêché de Riez en 433 ou 434.

NOTE XX, page 30.

Il y avait en effet plus de cent reliques, parmi lesquelles un morceau de la vraie croix, de la colonne où N. S. fut attaché, de son berceau et de la table où fut faite la Cène. Les autres reliques les plus précieuses étaient plusieurs gouttes du sang de

J.-C. et du lait de la sainte Vierge, un doigt de saint Jean-Baptiste, un bras d'un des saints Innocents, des os de plusieurs apôtres, le corps de saint Honorat en une châsse d'argent ornée de pierres précieuses, etc. On en trouve le détail complet dans l'histoire de Provence d'Honoré Bouche et dans le *Recueil et inventaire des corps saints et autres reliques qui sont au Pays de Provence, la plupart desquels ont été visités par le Très-Chrestien Roy de France et de Navarre Lovys XIII, dit le Juste*, au mois de Novembre de l'année 1622. Par I. Arnoux, Aduocat. Aix MDCXXXVI. (Bibl. Mazarine, n° 27305.)

NOTE XXI, page 31.

Eugène II, pape en 824 : il fut surnommé le père des pauvres.

NOTE XXII, page 33.

Le puits existe en effet, on le voit encore. Saint Hilaire d'Arles, qui avait pu être témoin du miracle, le rapporte en ces termes : « Negatæ seculis aquæ fluunt, in uno ortu suo duo veteris Testamenti miracula proferentes. Nam cum de saxo erumpere rent mediâ maris amaritudine, dulces profluebant. » (*De vitâ S. Honorati.*) En 1600 on plaça en face du puits, où elle est encore, une table de marbre portant l'inscription suivante, qui est attribuée au moine Vincent Barralis de Salerne :

Isacidum ductor lymphas medicavit amaras,
Et virga fontes extudit è silice.
Aspice, ut hic rigido surgant è marmore rivi
Et salso dulcis gurgite vena fluat,
Pulsat Honoratus rupem, laticesque redundant
Et sudis ac virgæ Mosis adæquat opus.
Mara Exod. 15. Sin. Num. 20.

Le dernier vers fait allusion à deux miracles de l'ancien Testament (Exode, chap. XV ; Nombres, chap. XX), comme nous en prévient Vincent Barralis dans sa *Chronologia Lerinensis*.

NOTE XXIII, page 41.

Arluc, du latin *Aralucus* ou *Araluci*, ainsi nommé d'un autel consacré à Vénus dans un bois sacré. Ce lieu figure sous le nom de *Castrum de Arluco* dans une pièce de l'an 1200, citée par H. Bouche (*Chorographie et Histoire de Provence*). Le monastère de femmes dont nous parle le poète à la fin de ce morceau, était situé sur le joli tertre où se trouve aujourd'hui la petite chapelle de S.-Cassien, près du vieux pont de la Siagne : le bourg devait s'étendre au pied du monticule. Monastère et bourg furent ruinés par les Sarrasins ; rétablis ensuite, ils furent de nouveau détruits, vers 1360, par les bandes des Tard-Venus. Cependant le nom d'Arluc se lit encore sur quelques cartes de Provence du XVII^e siècle. Papon et d'autres d'après lui, ont dit que c'est dans la plaine et sur les hauteurs à l'E. d'Arluc qu'eut lieu, entre les troupes d'Othon et celles de Vitellius, la bataille rapportée par Tacite dans le 2^e livre des *Histoires*. Il ressort du texte même de Tacite que cette affaire n'a pu se passer à cet endroit. En effet, les Vitelliens, partis de Fréjus, marchaient vers l'Italie ; les Othoniens s'avancant du côté opposé, leur barrèrent le chemin en disposant leurs forces sur les collines voisines de la mer, ainsi que dans l'espace compris entre ces collines et le rivage, le long duquel la flotte était rangée. Après leur défaite, les Vitelliens *rétrogradèrent* jusqu'à Antibes (1). Or si le combat se fût livré à l'ouest de Cannes, comment les Vitelliens qui, venant de Fréjus, n'étaient pas encore parvenus à Antibes, auraient-ils pu se replier sur cette ville ? Je crois que l'on doit placer le lieu de cette action aux environs de Cagnes, entre Antibes et le Var.

NOTE XXIV, page 41.

Auribel, aujourd'hui *Auribeou*, en français *Auribeau* : village dont le nom paraît venir du latin *Horrea belli* (greniers de la guerre ou greniers militaires), et qui doit être l'ancien *ad Horrea* de l'Itinéraire d'Antonin et de la Table de Peutinger. Cette opinion, qui est celle du marquis Fortia d'Urban (*Recueil des itinéraires anciens*) et de M. Walckenaër (*Géographie de la Gaule*), a pour elle non-seulement l'étymologie fort probable ; mais ce qui vaut mieux encore, les indications mêmes de la Table et de l'iti-

(1) C'est ce que dit formellement Tacite : « Vitelliani retrò Antipolim Narbonnensis Galliæ municipium, Othoniani Albingaunum interioris Liguriæ revertere. »

NOTICE

SUR SAINT HONORAT ET SUR LES ILES DE LÉRINS.

Après la Légende écoutons un moment l'Histoire.

Saint Honorat ou Honoré était d'une famille gauloise très-illustre. Saint Hilaire, son disciple d'abord, puis son successeur à l'archevêché d'Arles (n. XXVII), nous apprend que plusieurs des aïeux d'Honorat avaient exercé de hautes fonctions, et même le consulat (1); mais il ne nous dit rien du lieu de sa naissance. Il est certain néanmoins que ses parents habitaient une province du nord de la Gaule, et, à ce que l'on croit, la ville ou les environs de Toul.

Son père et tous les siens étaient païens, dans une contrée toute païenne. Il fut conduit aux vérités du christianisme, par la seule force de ses études et de ses réflexions; et malgré la vive opposition de son père et de sa famille, il se convertit et reçut le baptême (2).

Alors le père, sollicité par des motifs purement humains, entoure Honorat de toutes les vanités mondaines capables d'entraîner sa jeunesse : il va jusqu'à se faire son compagnon d'études, pour le mieux subjuguier et le séduire par l'attrait des plaisirs et de la dissipation. Mais au milieu de tous ces pièges, le jeune homme n'en est que plus résolu à tenir les vœux du baptême : il dédaigne et repousse ce que le vieillard recherche avec ardeur : « Cette vie, dit-il, plait, mais elle trompe (3); » et il soumet son corps à toutes sortes de mortifications, car *l'esprit était sa vie* (4). Son frère aîné Venance, converti par son exemple, lutte avec lui de zèle et d'amour pour la loi du Christ.

Quand le père et la famille virent que les moyens de séduction restaient sans effet, ils en vinrent aux menaces et aux mauvais traitements. Les deux frères vendirent alors tout ce qui leur appartenait en propre, en distribuèrent le produit aux pauvres, et quittèrent leurs parents et leur pays. Mais afin qu'on ne pût imputer à une étourderie de jeunesse un dessein inspiré par la piété, ils se mirent sous la conduite d'un vieillard, de saint Caprais, que toujours ils appelèrent leur père en Dieu (5).

Ils se rendirent d'abord à Marseille, et passèrent de là en Achaïe. Venance mourut à Méthone : Honorat revint en Italie et de là en Provence. Léonce occupait alors le siège de Fréjus : attiré par le mérite de ce saint évêque, Ho-

(1) Prætermitto commemorare avita illius secularium honorum insignia, et quod concupiscibile ac penè summum habet mundus, usque ad consulatus propectam familiæ suæ nobilitatem. (*De Vita S. Honorati.*)

(2) Sine admonitore convertitur. Sine admonitore dixi : et ubi illud, quod patriæ obstabat ; quod oblectabatur pater ; quod propinquitas tota renitebatur. (*Id.*)

(3) Hinc jam providus pater et terrenæ pietatis suspicione sollicitus, variis eum oblectationibus provocare, studiis juventutis illicere, diversis mundi vanitatibus irretire, et quasi in collegium cum filio adolescente juvenescere ; venatibus et ludorum varietatibus occupare ; et totam, ad subjugandam illam ætatem, seculi hujus dulcedine armari... Verum illi major inter hæc omnia erat custodiendi baptismatis cura. Fastidiebat adolescens, quo grandævus oblectabatur pater, tali se semper adhortatione compellens : *Delectat hæc vita, sed decipit.* (*Id.*)

(4) Et verè plena mortificatio corporis ; sed vita illi spiritus erat. (*Id.*)

(5) Ne quid tamen juvenili usu temerè ab ipsis inceptum putaretur ; assumunt senem perfectæ consummatæque ætatis, quem semper in Christo patrem nominârunt, sanctum Caprasium. (*Id.*)

Lenain de Tillemont, la plus élégante que l'antiquité ecclésiastique nous fournisse en ce genre. La meilleure édition est celle qu'en a donnée le Père Quesnel à la suite des œuvres du pape saint Léon.

NOTE XXVIII, page 46.

Ce nom lui était probablement donné à cause de sa surface tout à fait plane. On a cru que ce fut dans cette île qu'Auguste relégua son petit-fils Agrippa (*Tacite*. Ann. I); mais il est beaucoup plus probable que ce fils de l'impudique Julie fut enfermé dans l'autre *Planasia*, aujourd'hui *Pianosa*, qui est au S.-O. de l'île d'Elbe.

NOTE XXIX, page 46.

Le séjour que les Romains firent dans *Lerina* est constaté par des colonnes antiques et des inscriptions qu'on y voit encore. « En abordant à l'île Saint-Honorat, dit M. Mérimée, on observe, dès qu'on a mis pied à terre, des amas de décombres et des fragments de briques, de pierres taillées, épars sur le sol; un grand nombre de ces briques sont de fabrique romaine. »

NOTE XXX, page 46.

Cassien, né vers l'an 350, selon les uns en Provence et suivant d'autres sur les bords de la mer Noire, entra d'abord au couvent de Bethléem, vécut quelque temps avec les solitaires de la Thébaïde, fut disciple de saint Jean Chrysostôme, et se distingua dans la lutte de l'Eglise contre l'arianisme. Envoyé en mission à Rome, il passa de là à Marseille où il fonda le célèbre monastère de Saint-Victor. Outre ses fameuses *Conférences*, nous avons de lui un *Traité de l'Incarnation*, dans lequel il combat la doctrine de Nestorius, et un livre des *Institutions monastiques*, qui servit longtemps de règle dans les monastères. Quoique les ouvrages de Cassien renferment dans quelques parties des opinions qui ont été combattues par saint Augustin, ils étaient cependant la lecture favorite de saint Thomas d'Aquin, et ils ont beaucoup servi à Arnould d'Andilly pour la composition de sa *Vie des Pères du désert*. Cassien mourut en 440 : diverses églises l'honorent comme un saint, bien qu'il n'ait pas été mis dans le Martyrologe; plusieurs papes, et entre autres saint Grégoire le Grand, lui ont donné ce titre.

NOTE XXXI, page 46.

Faustus ou *Fauste* (saint Fauste) était breton, « né apparemment dans la Grande-Bretagne, sur la fin du IV^e siècle, » dit Lenain de Tillemont. Il se rendit à Lérins sous saint Honorat, succéda à saint Mayme d'abord comme abbé du monastère, en 433, puis à l'évêché de Riez, en 454 ou 462. Il fut exilé par le roi des Wisigoths, Euric, dont il avait combattu l'arianisme, et mourut en 485. Il était fort lié avec Sidoine Apollinaire, qui lui a adressé une de ses meilleures pièces de vers. Son fameux *Traité du libre arbitre et de la grâce*, dans lequel il soutient contre saint Augustin les opinions des semi-pélagiens, fait partie de la *Bibliothèque des Pères*.

NOTE XXXII, page 47.

Elle est ainsi désignée dans les écrivains du V^e siècle. Sidoine Apollinaire, dans son épître à Fauste, faisant allusion à la surface plane de l'île de Lérins et au grand nombre de saints qu'avait déjà produits cette île, dit avec assez peu de goût :

. Quantos illa insula plana
Miserit in cælum montes!

NOTE XXXIII, page 50.

Saint Vincent de Lérins, mort vers 450, fut un des hommes les plus remarquables de son siècle. Préfet du prétoire dans une des villes de la Gaule, il vint se ranger sous la règle de saint Honorat et se rendit célèbre par un petit écrit intitulé : *Commonitorium peregrini adversus profanos omnium hæreticorum novationes*. Le temps n'a rien ôté à la valeur de cet ouvrage, que le P. Labbe a qualifié de *livre d'or* et dont Bellarmin a porté ce jugement : *mole parvum, sed virtute maximum*. Baluze en a donné une excellente édition, et une bonne traduction en a été publiée en 1686.

NOTE XXXIV, page 50.

Les deux îles sont dans une position ravissante entre le golfe de la Napoule, que bordent à l'O. les majestueuses lignes de l'Esterel et à l'E. le golfe Juan, où Napoléon débarqua le 1^{er} mars 1815, à son retour de l'île d'Elbe. La côte voisine, formée par les

dernières ondulations des Alpes, présente, vue de l'une ou l'autre des deux îles, un tableau des plus pittoresques. Vincent Barralis en a fait une description très-exacte. « Dans la périphérie de ce cercle semblable à un vaste amphithéâtre, dit-il, s'élèvent « des bourgs le long de la mer : La Napoule (Neapola), jadis Avenionetum, voisine de « Fréjus ; la rivière de Siagne, abondante en poissons d'eau douce ; Cannes (Canoe), « autrefois Castrum Marsellinum et Castrum Francum ; sur le sommet d'une colline, « Mougins, anciennement Ville vieille (Villa vetus) ; Valauris (Vallis-aurea), dans le « voisinage d'Antibes : tous lieux sous le droit féodal du monastère de Lérins. » Il est assez surprenant que Barralis ne comprenne pas dans cette nomenclature Le Cannet, qui, placé en face même des îles de Lérins, se dessine si bien sur le fond de ce magnifique panorama. Ce lieu avait cependant, à l'époque où écrivait l'auteur, une certaine importance puisqu'il figure sur une petite carte de Provence gravée, en 1621, à Amsterdam, et dont la Bibliothèque Impériale possède un exemplaire.

Le nom de *Mougins* ou *Mongins*, comme on le voit souvent écrit dans les vieux livres et sur les anciennes cartes, mérite de fixer un moment l'attention de l'érudit. Barralis atteste l'antiquité de ce bourg dont le nom, contraction de *Mons Ægitnae*, rappelle celui d'*Ægitna*, capitale des Oxybiens, petite tribu ligure qui occupait la partie de la côte comprise entre l'Estérel et la colonie marseillaise d'Antibes, et qui osa lutter d'abord avec la république de Marseille, puis contre Rome elle-même. On sait que la prise d'*Ægitna* (154 ans avant Jésus-Christ) fut le premier acte de la conquête de la Gaule par les Romains. Il est probable que les Oxybiens échappés à la bataille qui suivit la ruine d'*Ægitna* (voir Polybe : *Excerpta legationum* CXXXIV) établirent leur demeure sur la montagne couronnée par le Mougins d'aujourd'hui ; peut-être aussi *Ægitna* et *Mons Ægitnae* existaient-ils en même temps. Quoi qu'il en soit, la position de *Mons Ægitnae* peut servir à déterminer celle d'*Ægitna*, qui était bien certainement un port, au témoignage même de Polybe (1). Cet auteur, le seul de l'antiquité qui nous ait transmis le nom propre de cette ville (2), nous apprend qu'il y avait dans son voisinage une rivière nommée *Apron*. Le savant Cluverius (*Italia antiqua*) pense que cette rivière est la Siagne d'aujourd'hui et que l'*Ægitna* de Polybe est la ville de Cannes : je suis entièrement de son avis. D'Anville, Papon et tous ceux qui contrairement aux indications de la Table de Peutinger et de l'Itinéraire d'Antonin, ont voulu placer *Horrea* à Cannes, se sont vus obligés de mettre *Ægitna* sur le golfe Juan, au-dessous du village de *Mongins*, dit très-inexactement Papon, dans son *Voyage littéraire de Provence*. Or, quiconque examinera avec soin les localités devra reconnaître que cette dernière opinion est beaucoup moins fondée que celle de Cluverius : aucune rivière ne débouche dans le golfe Juan, dont la côte plate et unie est séparée de Mougins par divers chaînons de petites montagnes ; Cannes, au contraire, n'est qu'à environ 5 kilomètres de l'ancien bras de la Siagne, et la vieille ville, placée sur une colline qui couvre le port du côté du couchant, est bien véritablement au-dessous et en vue de Mougins.

Je suis étonné que M. Walckenaër, qui avait su, mieux que d'Anville et Papon, trouver la position d'*Horrea*, n'ait point adopté tout simplement l'opinion de Cluverius sur la position d'*Ægitna*, qu'il appelle *Ægitnapolis* et qu'il place à La Napoule. On ne saurait nier que ce dernier nom ne paraisse conserver un reste de la terminaison *napolis* ; mais d'abord dans aucune phrase du texte de Polybe le mot *Ægitna* n'est suivi du mot *polis*, et il serait difficile de reconnaître le nom *Ægitna* dans celui de *La Napoule* ; en outre, Papon (3) soutient avoir vu dans les archives du chapitre de Grasse, une charte de 1130, où ce lieu est nommé *Eputia*, qui se prononçait *Epoulia*. Il conclut, non sans raison, que c'est de là qu'est venu le nom moderne *Napoule*, et il combat victorieusement l'opinion de ceux qui, sans produire aucune preuve, ont prétendu que les seigneurs de Villeneuve, propriétaires de ce village, lui avaient donné le nom grec de *Neapolis*, traduction de leur propre nom.

(1) Voici le passage de Polybe : Οἱ καὶ πλείοντες μετὰ τῶν Μασσαλιτῶν προσηλασμένοι οὐκ ὀλίγας χώρας κατὰ πόλιν Ἀγιτναν. « Et ceux-ci (les députés de Rome) naviguant avec les Marseillais, abordèrent à la ville d'*Ægitna*, dans le territoire des Oxybiens. »

(2) Strabon l'appelle port *Oxybien*, ὁ Ὀξύβιος λιμὴν.

(3) *Voyage littéraire de Provence*.

FIN.

